



**CAHIER DU FONCIER  
AU TCHAD**

**Revue scientifique de  
L'Observatoire du Foncier Au  
Tchad**

<https://ofat.tchad.com>

**CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)  
Vol.6(1-2), Juin-Déc. 2025, ISSN 2077-0884 (print)**

## Sommaire

<b>1- Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin.</b>	<b>01-36</b>
Par : Abel NGARSOULEDÉ	01-36
<b>2- PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE.</b>	<b>37-69</b>
Par : TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard	37-69
<b>3- DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD).</b>	<b>70-95</b>
Par : Élysée MBAIDERBE	70-95
<b>4- MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?</b>	<b>96-135</b>
Par : ADOUM FORTEYE Amadou	96-135
<b>5- LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉS À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)</b>	<b>136-173</b>
Par : VAÏSSINE TAWARAI, ZOUA BLAO Martin	136-173
<b>6- Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun</b>	<b>174-198</b>
Par : BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine	174-198
<b>7- OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE</b>	<b>199-228</b>
Par : Judith MINGUEBAYE MOUNI, Robert MADJIGOTO	199-228

# **COMITÉ EDITORIALE**

## **Directeurs de publication**

**DP:** TCHAWA Paul, Professeur, Université de Yaoundé 1 (Cameroun) ;

## **Rédacteurs en chef**

Rédacteur en Chef : TATOLOUM Amane(MC)

## **Comité Scientifique**

- 1-NDOUTORLENGAR Médard, Prof. Université de N'Djaména ;
- 2-TCHAWA Paul, Prof., Université de Yaoundé 1 (CAMEROUN) ;
- 3- KENGNE Fouodop, Prof., Université de Yaoundé 1 (Cameroun) ;
- 4-SAIBOU ISSA, Prof., Université de Maroua (Cameroun) ;
- 5-YAMBA BOUBACAR, Prof., Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger),
- 6-GONNE Bernard, Prof., Université de Maroua (Cameroun)
- 7-LIEUGOMG Médard, Prof., Université de Yaoundé 1 (Cameroun) ;
- 8-Mme BERTON Yolande, Prof., Université Marian Ngouabi, Brazzaville (Congo) ;
- 9-Boureima Amadou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger),
- 10-Désiré MBRAH, Université de Bouaké (Côte D'Ivoire)
- 11- WATANG Ziéba, Université de Maroua (Cameroun) ;
- 12-Ibrahim BAO, MC, Université Gaston berger de Saint-Louis, Sénégal ;
- 13-Baba COULIBALY (MR), Institut des Sciences Humaines, Mali ;

## **Comité de lecture**

MADJIGOTO Robert (MC), DJANGRANG MAN-NA (MC), TOB-RO NDILBÉ(MC), TATOLOUM Amane(MC), BETOLNA MBAINDOH (MC) Wattang Z Felix (PT), KOUSSOUMNA LIBA NATHALI(PT), Noël OVONO Edzang (MC), Paul TCHAWA(PT), MOUTODEMADJI Vincent(MC), Felix WATTANG ZIEBA(MC), REOUNODJI Frédéric (MC). NANGKARA Clison(MC), FOUDDA Djourab(MC), Zakaria Beine (MC).

**CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)**

**Vol.6(1-2), Juin-Déc. 2025, ISSN 2077-0884 (print)**

## Comité de rédaction

TATOLOUM Amane (MC), MADJIGOTO Robert (MC), DANKABE  
OUASSOU (informaticien)

### LIGNE EDITORIALE

Les **Cahiers du Foncier du Tchad** sont une revue à comité de lecture de l'observatoire du foncier au Tchad. Il est une revue thématique dont les contributions relèvent des études foncières à parution semestrielle. Les textes doivent tenir compte de

l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

**Volume** : La taille du manuscrit proposé doit être comprise entre **5000 et 8000 mots**. Il doit être écrit en Arial Narrow, **11 points, interligne simple**.

### ACCEPTATION DES ARTICLES

Les articles doivent être envoyés par mail à l'une des adresses électroniques suivantes :  
[cahierfonciertchad@gmail.com](mailto:cahierfonciertchad@gmail.com)  
<https://oft-tchad.com/coordo@oft-tchad.com>  
respectant les normes de soumission ci-dessous indiquées.

Seules les meilleures contributions seront retenues et publiées.

La revue les *cahiers du Foncier du Tchad* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES/LSH)

**CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)**

**Vol.6(1-2), Juin-Déc. 2025, ISSN 2077-0884 (print)**

adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>ème</sup> session des CCI. Nous citons *in extenso* une partie

du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

## **PRESENTATION DU DES NORMES EDITORIALES D'UNE REVUE DES LETTRES OU SCIENCES HUMAINES.**

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :

Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé

en Français [250 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.) ; ne pas automatiser ces numérotations.

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !).

Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que

l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus

du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont

présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms

d'auteur. Par exemple :  
**Références bibliographiques**  
AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

### **Typographie française**

- La revue Cahiers du Foncier au Tchad s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source.

### **Soumission des manuscrits**

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante :

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

[cahierfonciertchad@gmail.com](mailto:cahierfonciertchad@gmail.com)  
<https://oft-tchad.com/>  
[coordo@oft-tchad.com](mailto:coordo@oft-tchad.com). Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et

l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail (les SMS ne sont pas fiables !) Les frais d'instruction de l'article sont de 20.000f (30 euros) payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à 30.000f (46 euros). Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à 50.000f (75 euros). Les frais d'instruction sont payés à la réception de l'article et les

frais d'insertion sont payés après l'acceptation de l'article pour publication. Le paiement des frais d'insertion donnent droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. Ainsi que l'exemplaire de l'auteur.

CONTACTS :

**M. TATOLOUM AMANE**

**TEL : 0023566253019/ e-mail :**

[amanetatoloum@gmail.com](mailto:amanetatoloum@gmail.com) et [cahierfonciertchad@gmail.com](mailto:cahierfonciertchad@gmail.com)

**M. ALLADJA SALEH :**

[alladjasaleh@gmail.com](mailto:alladjasaleh@gmail.com)

**CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)**

**Vol.6(1-2), Juin-Déc. 2025, ISSN 2077-0884 (print)**

---

**Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**  
Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate  
Abel NGARSOULEDÉ

**Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**  
Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate  
**Abel Ngarsouledé, PhD.**  
Professeur, CITAF  
Secrétaire Général de l'Ecole doctorale,  
FATES, Tchad  
[abel.ngarsoulede@gmail.com](mailto:abel.ngarsoulede@gmail.com)

**Résumé :**

Le but de cet article est d'amener les Africains en général et les Tchadiens en particulier, surtout les églises, à élargir leur conception du service de Dieu à la création entière et à traduire cette conception dans les actes concrets afin de parvenir au développement durable. Le Dieu tout-puissant et souverain ne s'est pas dessaisi de sa création (Cf. déisme) à cause du péché qui y règne. Il en prend soin selon sa bonté. Il a délégué à l'homme le mandat de cultiver et de garder le jardin, symbole de la terre tout entière. Curieusement, nous constatons que le changement climatique et ses implications pour les moyens de subsistance, l'explosion démographique et le désir de l'enrichissement à grande échelle se partagent la responsabilité de la dégradation de l'environnement. L'homme et la biodiversité perdent désormais l'idéal de l'environnement. Le défi aujourd'hui interpelle les acteurs du développement à reconsidérer les priorités dans leurs investissements. Il interpelle également l'État et l'Église de Dieu comme partenaire à la responsabilité vis-à-vis de l'environnement. L'urgence consiste à trouver des solutions appropriées pour minimiser les risques et les menaces qui pèsent sur l'environnement, tout en permettant de répondre aux besoins substantiels du plus grand nombre d'individus et cela sans freiner le processus du développement durable avec les moyens modernes. En effet, la rationalité de la responsabilité de l'Eglise vis-à-vis de l'environnement trouve son sens dans l'action de Dieu dans l'univers. Dieu modèle et

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

remplit la terre informe et vide. Ceci constitue pour l'Église un principe de créativité, d'organisation et d'administration face aux crises de plusieurs ordres que connaissent les sociétés contemporaines.

**Mots clé :** Protection, gestion, environnement, responsabilité, Église.

### **Abstract :**

The aim of this article is to encourage Africans in general and Chadians in particular, especially the churches, to broaden their conception of God's service to the whole of creation, and to translate this conception into concrete action in order to achieve sustainable development. The Almighty and sovereign God has not divested himself of his creation (Cf. deism) because of the sin that reigns there. He takes care of it according to His goodness. He has delegated to man the task of cultivating and tending the garden, a symbol of the whole earth. Curiously, we find that climate change and its implications for livelihoods, the population explosion and the desire for large-scale enrichment share responsibility for environmental degradation. Man and biodiversity are losing the environmental ideal. Today's challenge calls on development actors to reconsider their investment priorities. It also calls on the State and the Church of God as a partner to assume responsibility for the environment. The urgent task is to find appropriate solutions to minimize the risks and threats to the environment, while at the same time meeting the substantial needs of the greatest possible number of people, without slowing down the process of sustainable development using modern means. Indeed, the rationality of the Church's responsibility towards the environment finds its meaning in God's action in the universe. God shapes and fills the formless, empty earth. For the Church, this constitutes a principle of creativity, organization, and administration in the face of the crises of many kinds that contemporary societies are experiencing.

**Key words:** Protection, management, environment, responsibility, Church.

## **Introduction**

La protection et la gestion de l'environnement constituent un mandat divin délégué à l'homme. « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre » (Gn 1.26). Cette décision était prise par Dieu selon sa propre liberté. L'homme apparaît dans ce texte comme le régent de Dieu, ayant un cahier de charges global. Le créateur a son plan directeur pour l'organisation et la gestion de l'écosystème, de la biodiversité, bref de l'environnement. Tout ce que le narrateur énonce sur cette liste est lié à la terre, y compris les oiseaux qui ne dorment pas dans l'espace aérien, mais reviennent sur la terre après leur vol d'altitude. Après tout, ils sont, au même titre que nous les humains, soumis aux lois de la gravité qui nous clouent au sol. L'homme a été créé un être spécial pour assurer d'une manière responsable la sécurité et la gestion de toute la terre. Or, la terre est l'espace d'épanouissement de tous les êtres vivants. C'est bien sur cette terre que Dieu établit l'homme. Comment l'homme va-t-il honorer ce mandat délégué pour le bien de la biodiversité quand le constat planétaire révèle la crise environnementale, provoquant la disparition des espèces d'êtres vivants ?

Le choix de l'homme de rejeter Dieu de sa vie en Eden apporte tous les cortèges de maux tant pour l'homme que pour l'écosystème. La menace de la biodiversité et de l'écosystème pose un défi éthique qui appelle les humains à repenser leur relation avec la nature, à percevoir la sagesse divine qui se manifeste dans la création et à agir de manière coopérative et cocréatrice avec les autres êtres vivants. Or le changement climatique, l'urbanisation avancée, l'activité intensive des humains pour répondre aux besoins de la population et l'attribution sans restriction des espaces ruraux aux individus constituent largement des menaces pour l'environnement. Frédéric Baudin fait le même constat. Il écrit :

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

On peut citer, parmi les causes de ces disparitions prématurées, la pression démographique, l'extension des zones industrielles et résidentielles, le drainage quasi-systématique des marais et la destruction des forêts, l'usage *abusif* des pesticides ou des engrais (surtout pendant les années 70), les pratiques agricoles discutables, mais aussi nos mauvaises habitudes et notre négligence (Baudin : 2004).

Les hommes ne donnent pas beaucoup d'attention au danger de la dégradation de l'environnement. Avant de poursuivre notre étude, il convient de comprendre le sens des mots que renferme notre sujet afin de mieux suivre les argumentations qui s'ensuivront.

*Protection* : *Websters's Third New International Dictionary* définit le mot « protection » comme suit : « Prendre soin (de la sécurité, du bien-être ou de l'entretien d'une personne) ; pourvoir aux besoins ou fournir les services personnels nécessaires ; fournir un usage et un entretien adéquats ; avoir de la considération ou du respect ; se préoccuper de » (Gove : 1966, p. 338). La protection est donc l'acte d'empêcher une personne ou une chose d'être blessée, perdue, altérée, ou corrompue, détruite, etc.

*Gestion* : Du latin *gestio*, gérer, gouverner, ordonner ou organiser. Elle désigne à la fois l'action et la manière d'administrer et de diriger. Son domaine d'application est variable et multiple. La gestion environnementale est l'ensemble des mesures ou procédures dédiées au système environnemental fondé sur le développement durable. Elle est la stratégie par le biais de laquelle sont organisées les activités humaines nuisant à l'environnement, dans le but de parvenir à une qualité de vie convenable. Elle est à la fois l'action et la manière de gérer, l'application de la compétence ou du soin dans l'utilisation, le traitement ou le contrôle des choses ou des personnes, ou dans la conduite d'une entreprise, d'une opération, d'une exploitation. Elle désigne l'administration d'une organisation ou d'une

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

entreprise commerciale. L'utilisation d'artifices, de prudence ou d'ingéniosité pour atteindre un objectif (New Shorter Oxford English Dictionary Vol. 1 : 2002, p. 1782).

*Environnement* : Le mot « environnement » désigne la combinaison des éléments naturels et socio-économiques qui constituent le cadre et les conditions de vie d'un individu, d'une population, d'une communauté à différentes échelles spatiales. Le mot désigne le contexte écologique global, c'est-à-dire l'ensemble des conditions physiques, chimiques, biologiques climatiques, géographiques et culturelles au sein desquelles se développent les organismes vivants et les êtres humains en particulier (Le Lay, 2023 : On line). Philip B. Gove définit le mot environnement comme étant les conditions environnantes ; l'ensemble des facteurs climatiques, des conditions sociales et culturelles qui agissent sur un organisme ou une communauté écologique et déterminent en fin de compte sa forme et sa survie (Gove, 1966 : p. 760).

*Mandat* : Ordre formel d'un tribunal supérieur ou d'un fonctionnaire à un tribunal inférieur ; contrat de droit romain par lequel une personne accepte d'accomplir un acte pour une autre, que ce soit à titre gratuit ou en échange d'une récompense ; un commandement, un ordre, une injonction, une instruction claire faisant autorité ; ou encore l'autorisation d'agir ou l'approbation donnée par une circonscription à son représentant élu (Gove, 1966 : p. 1373).

En termes de définition opérationnelle, prendre soin de la création en tenant compte des conditions physiques, chimiques, biologiques climatiques, géographiques, sociales et culturelles d'une manière responsable et stratégique est un injonction formelle donnée par Dieu à l'Homme.

L'objectif de cet article est d'amener les Africains en général et les Tchadiens en particulier, surtout les églises, à élargir leur conception du service de Dieu à la création entière et à traduire cette conception dans les actes concrets afin de parvenir au développement durable. Pour atteindre cet objectif, nous privilégions la méthode livresque et

**Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**  
Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate  
Abel NGARSOULEDÉ

les sources institutionnelles. Aussi, une structure en trois chapitres est-elle adoptée. L'ensemble des chapitres se concentre sur les textes bibliques et des déclarations de quelques institutions.

## **1. Textes bibliques**

Le chapitre-ci tâche de rendre compte de la base biblique de l'affirmation « Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin ». La première section exposera les idées essentielles des trois premières tablettes de la Genèse ; les deux dernières sections traiteront deux thématiques complémentaires de Genèse 1-3.

### **1.1 Postulat « Dieu »**

Le livre de la Genèse pose le postulat « Dieu » au titre de créateur de tout ce qui existe. Rien n'a précédé Dieu dans l'existence, il n'a pas de préliminaire ; au contraire, c'est lui qui donne l'existence à tout ce qui existe. Ses œuvres attestent simplement son existence, car l'existence de ce qui existe par soi n'a pas besoin d'être prouvée. Ceci pour répondre aux préoccupations des philosophes Hegel ou Kant au sujet de preuves de l'existence de Dieu. La façon dont le Dieu personnel, le Seigneur personnel, se tient ici au début contraste avec tous les autres récits de la création », souligne J. Goldingay (2020 : p. 25). Le narrateur écrit : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre » (Genèse 1.1). La question de Dieu est ainsi posée. Dieu était là au début. Et ici, le contexte signifie le début du temps lui-même, pas un moment dans l'éternité. Bien plus, Moïse a affirmé l'éternité de Dieu, non précédé d'aucune chose : « Avant que les montagnes fussent nées, et que tu eusses créé la terre et le monde, d'éternité en éternité tu es Dieu » (Ps 90.2). R. Kent Hughes souligne que Genèse 1 nous donne le commencement de la doctrine de Dieu dont la réception par les hommes subit une altération jusqu'au paganisme contemporain (Hughes, 2004 : p. 15). La confession de la foi en un

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

Dieu créateur et ordonnateur d'un univers soumis à des lois physiques a historiquement ouvert la possibilité d'étudier ces lois, de les mettre en évidence et de les respecter dans la science moderne. Car l'Absolu a donné forme et contenu à la création informe et vide qu'il a fait venir à l'existence à partir de rien.

Le premier chapitre pose la thèse de la création *ex nihilo* et les deux autres y apportent la clarification ou les détails. Le verbe « créer » traduit de l'hébreu *bārā* signifie « ne pas dépenser d'énergie, faire quelque chose sans effort, sans travail » (Cotter, 2003 : p. 15). L'expression « au commencement » employée par l'auteur ne donne pas la possibilité de penser une quelconque existence avant l'univers créé par Dieu. Le verbe « créer » est employé en rapport avec Dieu. C'est Dieu qui crée, car « créer signifie irruption et révélation de la compassion divine » (Goldingay, 2020 : p. 29). Aussi, les versets 1-3 lui attribuent-ils la paternité de tout l'univers. L'auteur de la création historique reste le même pour la nouvelle création promise ou affirmée dans le livre d'Apocalypse 21.

Fort de cette affirmation de la Bible, la désignation de l'espace « informe et vide » au verset 2 mais modelé par Dieu pour abriter les créatures indique la sagesse infinie de Dieu, sa puissance créative et son autorité Cf. Actes 17.24: Le seul Dieu vivant et vrai (1 Thessaloniens 1.9) est le créateur de tout ce qui est animé et inanimé, visible et invisible.

### **1.2 Origine des créatures visibles et invisibles**

Genèse 1 pose le fondement de la création, de l'origine des créatures visibles et invisibles. L'expression « Dieu dit », est répétée plusieurs fois dans ce chapitre. La puissance de cette phrase convoque à l'existence la lumière, l'étendue entre les eaux, la terre, les luminaires, les animaux, les oiseaux, les reptiles selon leur espèce. Et cela fut ainsi (Genèse 1.3-30). La vérité de la création *ex nihilo* de l'univers et des formes variées de la vie est aussi appelé le créationnisme

## Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

(Britannica, 2024 : Online). Le verbe « dire » traduit de l'hébreu *amar* répété dans ce récit de la création (v.3-30) revêt une puissance créatrice jamais constatée ailleurs en dehors de Dieu. G. J. Wenham note : « *amar* est une parole divine de commandement qui fait exister ce qu'elle exprime. Tout au long de l'Écriture, la parole de Dieu est caractéristique, à la fois créative et efficace ; c'est la parole prophétique qui déclare l'avenir et l'aide à se réaliser » (Wenham, 2017 : p. 18). Cela confère à Dieu les prérogatives absolues vis-à-vis de la création entière.

Le récit énonce la venue à l'existence de (1) la biodiversité dans sa complexité – Cette texte révèle une norme du « vivre ensemble » des espèces dans le même espace délimité par le créateur ; (2) l'organisation de l'environnement dans sa diversité. Ces versets constituent un recueil des normes environnementales au travers des verbes forts que nous y relevons. Il s'agit notamment de : « séparer » (v. 4, 6, 14, 18), « rassembler » (v. 9), (produire) » (v. 11-12, 20, 24), « bénir » (v. 22), « créer » (v. 26-27), « être fécond, multiplier, remplir, assujettir, dominer » (v.28) ; (3) l'esthétique de l'environnement dans sa pluralité (v. 31). Six fois l'expression « Dieu vit que cela était bon » revient dans le seul chapitre 1. Au verset 31, nous lisons le superlatif : « Dieu vit tout ce qu'il avait fait et voici, cela était très bon ».

Les versets 4-7 de Genèse 2 synthétisent le récit de la création par une déclaration : « Voici les origines des cieux et de la terre quand ils furent créés... ». L'harmonie de la nature observée dans ce récit démontre la grandeur de son auteur. La question éthique qui se pose à la lecture de Genèse 1.31 est celle des vraies valeurs, du vrai bien. Qu'est-ce que les sociétés contemporaines acclament : vices ou valeurs ? Qu'est-ce qui est vrai ou bien dans le code éthique de nos peuples contemporains, la déchéance ou la vertu ? Quelle est l'orientation et le choix de l'humain face aux offres de la science moderne avec sa technologie au regard du principe relevé en Dieu ? Les questions restent posées pour tout lecteur qui s'interroge aussi sur l'origine de l'homme.

### 1.3 La création de l'homme

Genèse 1 pose également le fondement de la création de l'homme. « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance » (v. 26, 28). La création de l'homme vient couronner toute la série des créatures susmentionnées, et cela pour un but supérieur dans l'ordre créé. L'image de Dieu en l'homme est dans ce texte un élément diversement interprété. Toutefois, nous retiendrons essentiellement, entre autres, la rationalité, la volonté, l'émotion, la conscience, etc. Bien plus, notons que l'homme a été créé un être naturel parce qu'il est fait à partir de la matière existante : « L'Éternel forma l'homme de la poussière de la terre » (Gn 2.7a). Il a été créé un être spirituel : « L'Éternel souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant » (Gn Ge 2.7b). L'homme a été créé un être concret et doué de capacité d'action : « Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin pour le cultiver et le garder » (Ge 2.15). Il a été créé un être moral, ayant la capacité de discerner le bien du mal et de rechercher le bien afin de répondre à l'idéal selon Dieu. Il a été créé un être social : « Homme et femme, il les créa » (Ge 1.27). Plus loin, Dieu dit à son sujet : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Je lui ferai une aide semblable à lui » (Ge 2.18). Le souffle de vie que Dieu a insufflé en l'homme le distingue d'autres créatures.

Ce récit de la création est le plus contesté par la science moderne qui dénie à Dieu l'origine de la création. Fondé sur ce texte, nous disons fermement que la théorie de la création pré-adamique et la théorie évolutionniste développée par Jean-Baptiste Lamarck et Charles Darwin au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont une fabulation de la science qui revendique toujours son autonomie. Lamarck pensait que la vie était née par génération spontanée. Il affirmait que de nouvelles formes de vie primitives étaient apparues tout au long de l'histoire de la vie ; les microbes d'aujourd'hui étaient simplement « les nouveaux enfants du quartier » (Lamarck, 2013). La question que l'on se pose dans une époque contemporaine marquée par la théorie de la relativité, par la

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

biologie moléculaire et les manipulations génétiques est la suivante : y a-t-il encore un sens du tout à évoquer Genèse 1 ? Le message de la Genèse est-il toujours pertinent ou encore pertinent pour notre siècle ? Nous relevons ici une tension constante entre la science et la foi comme contexte d'expression de la foi de l'Eglise. Cette tension qui se vit sous la forme de crise éthique suscite la question théologique de la relation de l'homme à la nature. Nous ne sommes pas en train de dire que la grandeur ou la pertinence de la science est en cause, mais nous attirons l'attention sur sa prétention à rendre compte par elle-même de la réalité créée sans l'apport de la foi.

C'est par la foi que nous nous tenons humblement en présence d'un narrateur omniscient, capable de raconter ce dont aucun homme n'a été témoin, et rapportant les paroles « Que la lumière soit ... et la lumière fût » et le point de vue divin « Dieu vit que la lumière était bonne » (v. 3-4). Oui, il est écrit, cela me suffit ! C'est sous les cieux où Dieu déploie les luminaires et sur cette terre créée par Dieu que le créateur a installé l'homme créé à son image. Quoique ce dernier ait désobéi à Dieu, les conséquences de sa désobéissance n'ont pas altéré le contenu de sa responsabilité confiée par Dieu vis-à-vis de la création. C'est plutôt la condition de l'accomplissement de cette responsabilité qui devient pénible, voire hostile à ce dernier.

## **2. Responsabilité de l'homme**

Distinguons entre la responsabilisation et la responsabilité. Le premier est l'action de laisser à une personne une certaine liberté d'action et d'autonomie, l'action de rendre responsable. Le but de la responsabilisation d'une personne est de lui faire prendre des responsabilités et de l'amener à se gérer d'une manière responsable. Le second est l'obligation de répondre de certains de ses actes, d'être garant de quelque chose, d'assumer ses promesses. La responsabilité désigne également la capacité ou le pouvoir de prendre soi-même des décisions (Jaeger, 2009 : p. 71-81).

## 2.1 Cultiver le jardin

Eden est le cadre d'accueil de l'homme (Ge 2). Après avoir créé l'univers dans sa diversité, Dieu a choisi de fixer un endroit spécial pour y installer l'homme créé distinct des autres créatures, comme son répondant sur la terre. En Éden, l'homme est appelé à faire preuve du sens de responsabilité. C'est en Éden qu'il a reçu de Dieu le mandat, appelé mandat créationnel qui consiste, entre autres, à cultiver la terre.

Ce verbe est traduit de l'hébreu *'abad* et se rapporte à « jardin ». Il signifie travailler, servir. Le labeur peut être focalisé sur des choses, d'autres personnes ou Dieu. Lorsqu'il est utilisé en référence à des choses, il s'agit généralement de cultiver la terre (Ge 2.5 ; 3.23 ; 4.2), de travailler dans le jardin (Ge 2.15), ou de tailler une vigne (Dt 28.39). Lorsque le travail se concentre sur une autre personne, celle-ci est généralement exprimée par le service de Jacob envers Laban (Ge 29.15), le service des Israélites envers l'Égyptien (Ex 1.14) et le service d'un peuple envers le roi (Jg 9.28 ; 1 Sa 11.1). Lorsque le service est centré sur le Seigneur, il s'agit d'un service religieux pour l'adorer. De plus, dans ces cas, le mot n'a pas la connotation d'un travail pénible, mais plutôt celle de l'expérience joyeuse de la libération (Ex 3.12 ; 4.23 ; Jo 24.15, 18). Malheureusement, observent Baker et Carpenter, ce culte était souvent rendu à de faux dieux Cf. Dt 7.16 ; 2 R 10.18 ; 19.21-23 (Baker et Carpenter, 2003 : p. 795).

L'araméen traduit ce mot <sup>à</sup> *bad* par faire, exécuter, réaliser. Le mot prend le sens particulier indiqué par son contexte spécial ; d'ordinaire il se réfère au processus de travail, il signifie changer quelque chose (Baker et Carpenter, 2003 : p. 795). Les différents sens de ce verbe renvoient tous à l'activité de l'homme, au service actif et orienté pour l'intérêt manifeste. Il s'agit d'une activité physique (une des caractéristiques de l'image de Dieu en l'homme) ; travailler ou remuer, voire transformer ou aménager le jardin (terre) pour la faire fructifier afin de répondre aux besoins de l'homme.

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

Le jardin ici n'est pas seulement un lieu de plaisir, référence au délice, mais aussi un lieu de travail, d'épanouissement de l'homme créé à l'image de Dieu. Une préoccupation courante, est le constat du refus de travailler la terre ou tout autre activité laborieuse sous prétexte que le travail est de l'esclavage ou abîme, ce qui est la manifestation d'une moralité en déclin ou démissionnaire des hommes par rapport à leur vocation initiale. La nature, expression du dessein d'amour du Créateur, est donnée à l'homme comme milieu de vie à respecter et à utiliser avec sagesse. Parmi les devoirs sociaux figurent aussi ceux qu'engendre le rapport de l'homme avec son environnement. Le monde prend de plus en plus conscience que la nature se dégrade : arbres, animaux, oiseaux et espèces aquatiques disparaissent. Mais l'homme ne se rend pas réellement compte que la protection de l'environnement est la garantie de la survie de l'homme (Baudin, 2013 : p. 9).

En fait, l'Africain avait un rapport harmonieux avec son environnement naturel et son contact avec la nature était équilibré. Il existait en Afrique une symbiose entre la nature et la société humaine, une relation anthropologique et culturelle (Ki-Zerbo, 2013 : p. 39-40). On gérait par des lois et coutumes qui faisaient de la nature une essence de vie. Ainsi, l'environnement n'était pas dissocié de la société : l'Africain avait un lien religieux, thérapeutique, nutritionnel, culturel et identitaire avec son environnement, écrit le théologien camerounais Jean-Blaise Kenmogne (2014 : p. 28-29). Le verbe « cultiver » est suivi d'un autre verbe d'action toujours en rapport avec le jardin.

### **2.2 Garder le jardin**

Le verbe « garder » est aussi traduit de l'hébreu *šamar* (shamar) qui signifie veiller, garder, préserver, faire attention, veiller sur, être sur ses gardes, prendre soin, maîtriser tout ce qui pourrait détruire, s'abstenir de détruire (Baker et Carpenter, 2003 : p. 1175). Naturellement, le verbe signifie surveiller attentivement un objet

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

physique, avoir un regard soutenu dessus. L'aspect de ce verbe dans le texte suggère l'idée d'une activité continue. Il s'agit d'observer quelque chose dans un but précis, suivi d'un autre verbe indiquant le but ou la signification. Dans la loi lévitique, les objets cultuels et sacrés devaient être pris en charge par des prêtres (2 R 22.14). Dans le même ordre d'idée, par exemple, Israël a la responsabilité d'observer la voie de Dieu et d'y marcher (Ge 17.9 ; 18.19).

Le Seigneur Dieu, en tant que gouverneur moral du monde, veille sur le comportement moral et spirituel des hommes (Job 10.14). D'après Genèse 2.15, Adam et Ève devaient surveiller et prendre soin du jardin d'Éden où le Seigneur les avait placés. L'objet à entretenir dans cette étude est le jardin. Le jardin, synonyme de la terre, devient l'objet d'une attention particulière de l'homme, le cadre d'investissement moral, intellectuel et physique de l'homme. La pollution de l'environnement s'intensifie dans une industrialisation sauvage. Aujourd'hui, la terre devient de plus en plus un lieu de déstructuration de nos liens avec la vie et manifeste la médiocrité de notre être. Elle n'est plus la terre de notre plénitude vitale, mais une simple chose entre nos mains commerçantes (Baker et Carpenter, 2003 : p. 1175).

Quand les Africains abordent la question écologique, ils ne la prennent pas sous l'angle des problèmes de l'Afrique, souligne encore Kā Mana (1997 : p. 37). Elle est considérée comme le problème des pays riches, comme s'il n'y avait pas une possibilité d'approche africaine. C'est ainsi qu'elle est considérée comme une théorie des Occidentaux qui ne représente « aucun potentiel révolutionnaire » pour les sociétés africaines, comme « un divertissement sans intérêt » (Kā Mana, 1997 : p. 38). Même ceux qui abordent le sujet écologique avec sérieux le réduisent soit à des simples slogans politiques venant des Occidentaux sans relation avec les problèmes de l'Afrique, soit à un travail d'inventaire des « menaces qui pèsent sur l'environnement » (Kā Mana, 1997 : p. 38-39). De ce fait l'écologie n'est qu'un simple « souci de protection de l'environnement physique » (*Ibid.*). C'est ainsi que Kā Mana invite à « sortir l'écologie du cercle des conceptions

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

fausses et caricaturales », à la libérer de « ces visions superficielles et parcellaires » qui embrouillent l'Afrique. L'écologie est une question mondiale, un problème mondial qui menace toute l'humanité et tous les êtres humains doivent en prendre conscience et agir en responsables pour la survie et l'avenir de l'espèce humaine. Saisir ainsi la portée du drame exige « une éthique de la vie » (*Ibid.*, p. 40). L'Afrique doit intégrer sa conscience dans la conscience mondiale pour lutter contre toutes les pratiques écologiques néfastes, qu'elles soient politiques, économiques, spirituelles. L'écologie africaine doit être « promotion de la vie..., protection de l'environnement et ...respect de l'inviolabilité de l'identité des personnes et des peuples » (Kä Mana, 1997 : p. 45).

En définitive, l'homme créé à l'image de Dieu est appelé à servir la terre et tout ce qu'elle renferme, il est appelé à en être sentinelle, gardien, protecteur. Le sens premier de ce verbe - l'entretien - est quelque peu déconcertante : le jardin doit-il être protégé ? C'est là qu'on relève la responsabilité de ce que Dieu pourrait librement mettre en sécurité, mais qu'il a choisi d'en confier la charge à son image sur la terre. Ceci apparaît comme un test de la moralité et du sens de responsabilité de l'homme. L'action de garder fait appel à la responsabilité morale et requiert la vigilance, l'attention soutenue. La protection de l'environnement engage la responsabilité de l'Etat qui, par une codification, régleme la gestion des terres, les forêts, les faunes, pour la vie de l'écosystème. Dans certains pays, par exemple en Belgique, l'Etat protège la terre pour les générations à venir en limitant son acquisition par les individus ou entreprises (Wallonie, La loi du 12 juillet 1973).

Le troisième verbe dans le même chapitre 2 de la genèse indique l'autre aspect de la responsabilité de l'homme vis-à-vis de l'écologie.

### **2.3 Nommer les animaux et les oiseaux**

L'Eternel Dieu fit venir vers l'homme tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel pour voir comment il les

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

appellerait, et afin que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme. Et l'homme donna des noms à tout le bétail, aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs (Ge 2.19).

La souveraineté de Dieu a soumis toutes les espèces à l'autorité de l'homme, sans hostilité, pour confirmer sa vocation à dominer sur la terre et de l'assujettir. Nommer chaque espèce d'animaux et d'oiseaux est un indice de reconnaissance spécifique de la biodiversité et de la responsabilisation de l'homme. Car Dieu laisse à l'homme une certaine liberté d'action et d'autonomie, l'action de le rendre responsable. « Cette action coopérative initiée par le Seigneur Dieu a permis à Adam de découvrir les capacités intellectuelles dont il avait été doté » (Briscoe, 1987: p. 49). G. Ch. Aalders renchérit l'idée :

La tâche que Dieu a assignée à l'homme prouve que l'homme a parfaitement compris la nature des animaux.

La conclusion du verset 19 doit donc également être lue comme indiquant que les noms que l'homme a donnés aux différents animaux exprimaient la véritable nature de ces animaux (Aalders, 1981 : p. 91).

L'acte de nommer tous les animaux du champ et tous les oiseaux du ciel peut être appelé le stage professionnel, le tout premier par lequel l'homme est passé en Éden (2.19). Ceci est une activité intellectuelle laborieuse : donner à chaque espèce un nom distinct des autres, sans confusion ni répétition. L'on s'interroge sur le ou les critère(s) d'identification et de distinction des espèces pour les nommer et le labeur que ce stagiaire devait endurer pour affirmer sa personnalité devant Dieu. Tout cela a été rendu possible par le Créateur.

Chaque verbe dans ce récit de la création énonce un effort particulier requis de l'homme pour valoriser son statut d'être à l'image de Dieu. C'est ici que le concept de responsabilité vaut tant pour l'être individuellement que pour l'humanité globale. La mention du mal et ses conséquences se lit seulement dans le récit de la chute en Genèse

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

3. En effet, l'ordre divin a été altéré par la faute de l'homme. « Le péché originel est le premier de toute une série de fautes qui, au cours des temps, défigurent l'œuvre de Dieu », souligne A. M. Dubarle (1957 : p. 5). Désormais, la condition humaine est communément partagée : le progrès du péché et de la corruption affecte toute l'humanité appelée à vivre dans un environnement hostile par le fait du péché. La responsabilité de l'homme vis-à-vis de l'environnement va désormais s'exercer dans un contexte de péché : labeur, épuisement, risques, souffrance, échec, etc. C'est aussi dans cet environnement perverti et dégradé par le mal que l'Eglise de Dieu est appelée à s'assumer.

### **3. La vocation de l'Eglise vis-à-vis de l'environnement**

Le dernier chapitre de cet article se concentre sur la vocation de l'Eglise de Dieu envers l'environnement au regard des principes découlant des textes que nous venons de parcourir. Trois sections ci-après donneront un aperçu sur le contenu de ce chapitre comme point d'atterrissage de notre étude.

#### **3.1 Hygiène environnementale**

Si l'on s'approprie les préoccupations de M. Gerstenfeld, les questions qu'on peut se poser au sujet cette thématique sont les suivantes : « comment le judaïsme perçoit-il la relation idéale entre l'humanité et l'environnement ? Comparativement à la dégradation actuelle de l'environnement, « combien de pollution l'homme et les animaux ont-ils générée dans le jardin d'Eden ? Ou quels risques ont-ils représentés pour l'écosystème ? (Gerstenfeld, 2005: p. 221) L'auteur propose une réponse à tous ces questions :

Presque rien. Les besoins que nous considérons aujourd'hui comme fondamentaux : le logement, les transports et la sécurité n'existaient pas encore dans le paradis. S'habiller n'était alors pas un besoin, l'humanité

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

n'utilisait ni le textile ni d'autres matériaux. Il n'y avait pas de risque potentiel de manque de ressources. L'homme n'avait pas besoin de produits ou d'outils ; il n'y avait ainsi pas de résidus de production (Gerstenfeld, 2005 : p. 221).

D'après Gerstenfeld, les Juifs avaient des considérations écologiques prééminentes. Un regard attentif de l'histoire du peuple juif permet de relever des différences significatives entre les jugements de valeur du judaïsme concernant l'environnement et l'idéologie des sociétés modernes (Gerstenfeld, 2005 : p. 224). La corruption qui a eu lieu en Eden et qui se poursuit jusqu'à nos jours impacte négativement l'environnement des êtres humains. L'humanité a perdu cet environnement idéal par sa désobéissance qui engendrent plutôt des menaces pour son bien-être.

Le livre de Deutéronome 20, 19-20 spécifie la volonté de Dieu au sujet de la protection l'environnement : « Si tu fais un long siège pour t'emparer d'une ville avec laquelle tu es en guerre, tu ne détruiras point les arbres en y portant la hache, tu t'en nourriras et tu ne les abattras point ; car l'arbre des champs est-il un homme pour être assiégé par toi » (v.19). Ce verset concerne les arbres dont les fruits servent à la nourriture qui sont utiles non seulement aux propriétaires qui les ont plantés, mais à toute la société dans la proximité de la ville. Les fruits des arbres dans la ville assiégée sont à la disponibilité de la population rescapée et aux nouvelles autorités qui occupent la ville. Dieu distingue entre l'utilité des arbres aux fruits comestibles et les arbres aux fruits non comestibles. Concernant les arbres dont les fruits ne servent pas à la nourriture, une autre instruction est communiquée : « Mais tu pourras détruire et abattre les arbres que tu sauras ne pas être des arbres servant à la nourriture, et en construire des retranchements contre la ville qui te fait la guerre, jusqu' à ce qu'elle succombe » (v. 20).

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

D'autres dispositions concrètes portant protection de l'environnement sont relevées ici et là dans l'Écriture qui constituent des garde-fous pour les hommes par rapport à leur responsabilité vis-à-vis de leur milieu de vie. Le chapitre 5 du livre de Nombres précise la volonté de Dieu au sujet de la pureté du camp : « L'Éternel parla à Moïse et dit : Ordonne aux enfants d'Israël de renvoyer du camp tout lépreux, et quiconque a une gonorrhée ou est souillé par un mort... afin qu'ils ne souillent pas le camp au milieu duquel j'ai ma demeure » (v. 1-3). Il s'agit de dégager du camp tout ce qui peut altérer la sainteté de Dieu et provoquer le retrait de sa gloire symbolisée par l'arche au milieu du camp. Dans cet ordre d'idée, une autre instruction de Dieu au sujet de l'hygiène environnementale est donnée dans le même livre : « Tu auras parmi ton bagage un instrument dont tu te serviras pour faire un creux et recouvrir tes excréments, quand tu voudras aller dehors... Ton camp devra donc être saint afin que l'Éternel en voie chez toi rien d'impur, et qu'il ne se détourne point de toi » (Dt 23.13). Cette ordonnance divine

Ces textes révèlent une vérité au sujet de la pureté de l'environnement : le camp comme la demeure de Dieu. Le camp représente ici l'univers entier créé par Dieu qui s'en occupe continuellement. La présence du Dieu saint dans un environnement impur et malsain est un paradoxe et une interpellation pour l'humanité en général, pour l'Église en particulier. L'appel à la sanctification du camp ou à l'hygiène environnementale s'explique par la présence de Dieu au sein du peuple qu'il s'est choisi comme contexte de sa révélation. Une telle disposition de la loi de l'Éternel peut être appliquée à tout espace occupé par les humains en vue d'assainir leur environnement, car leur santé et leur développement en dépendent. Comment adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement ?

### **3.2 Gestion de l'environnement**

Plusieurs textes de la Bible mentionnent la préoccupation des personnages bibliques pour l'équilibre de l'environnement. Le projet du réaménagement de la structure d'accueil à l'école des prophètes est un indice qui doit inspirer à l'Église le principe de la gestion de l'environnement. Les fils des prophètes dirent à leur maître : « Allons jusqu'au Jourdain, nous prendrons là chacun une poutre, et nous nous y ferons un lieu d'habitat vis-à-vis de l'environnement » (2 R 6.2). Dans ce texte se dégage en même temps le sens de la sélection et de l'équilibre dans la gestion de la nature, tant l'environnement est le patrimoine commun des êtres. Les ressources et les équilibres naturels que Dieu y dépose conditionnent l'émergence de l'humanité (Ngarsouledé, 2022 : p. 135).

Lors du retour d'Israël de l'exil sous Néhémie en 538 av. JC, le Cyrus remit à Néhémie, à la demande de ce dernier, une lettre pour Asaph, garde-forestier du roi afin qu'il fournisse du bois pour les travaux de la reconstruction à Jérusalem (Nhm 2.7-8). Ce qui fut fait. C'est dire que la protection et la gestion de l'environnement n'est pas une nouvelle thématique sous le soleil. Le séculier comme le religieux partagent également le cahier de charges envers la création matérielle et la même responsabilité morale dans la mesure les deux portent en eux l'image du même Dieu. Le rôle de l'homme vis-à-vis du jardin à garder implique que l'environnement doit être bien entretenu et bien protégé pour être légué aux générations à venir. Frédéric Godet tire une conclusion satisfaisante dans le sens de ce que Dieu attend comme activité de l'homme à la suite de la responsabilité de garder le jardin. En fait, il s'agit de faire du monde un Eden, et de cet Eden le théâtre du règne de Dieu, voilà la tâche qu'Adam était appelé à inaugurer (Godet, 1985 : p. 100).

Le mandat concerne l'homme tout entier, toutes les parties de la création et chaque aspect de la culture humaine. La communion entre l'homme et la nature, fondée sur leur origine et leur fin communes, se

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

prolonge par une mutuelle interdépendance et une solidarité. Déjà dans le jardin d'Eden, la présence de l'arbre de la vie permet de comprendre que ce n'est pas fortuit que Dieu a créé l'écosystème. L'environnement fait partie de la vie humaine. Le prophète Ezéchiel décrit le jardin prophétique en mettant en relief le double avantage que l'homme tire de l'environnement : « Sur le torrent, sur ses bords de chaque côté, croîtront toutes sortes d'arbres fruitiers... Leurs fruits serviront de nourriture, et leurs feuilles de remède » (47.12). Au peuple d'Israël exilé, Dieu a donné l'instruction au sujet de leur participation au développement du pays. Car leur paix dépend de celle du pays qui leur offre l'hospitalité (Jé 29.4-6). Dans le livre de Deutéronome, Dieu instruit le peuple d'Israël au sujet du respect de la propriété foncière : « Les officiers parleront ensuite au peuple et diront : « Qui est-ce qui a une maison neuve, et ne s'y est encore point établi, qu'il s'en aille et retourne chez lui, de peur qu'il ne meurt dans la bataille et qu'un ne s'y établisse » (Dt 20.4).

Ce texte, comme celui de Nombres 27.1-11, pose un principe de justice en faveur des propriétaires fonciers ou héritiers. Le respect des droits humains est biblique en vertu de l'image de Dieu en tout homme. Ce respect est une garantie pour la sécurité et le droit de jouissance de toute propriété foncière ou immobilière. Ce texte dénonce les actes d'expropriation, de destruction et de déguerpissement qui se pratiquent par le pouvoir sans raison d'État et sans dédommagement des victimes. Ces actes participent de la destruction de l'homme dans son milieu et alimentent le sous-développement du pays. Zamani Kafang note qu'« en Israël biblique la terre est plus qu'un symbole d'espace vital, qu'elle est don, promesse, bénédiction, style de vie, abondance, repos, vie religieuse et morale » (2001 : p. 152-153). L'Africain, de même, considère le sol de ses ancêtres comme le lieu de la continuation du clan, de la tribu, le lieu où il sacrifie pour ses dieux et les aïeux, en bref, le lieu de la survie de la famille et de la religion. C'est pourquoi, il se bat contre l'occupant étranger qui veut lui faire changer de coutume, de religion. À l'instar des Israélites, l'Africain

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

voit le déplacement des bornes comme une profanation, une cupidité et une injustice. Christopher Wright souligne que « pour l'Africain, l'héritage ancestral (la terre) est le lieu où sont ensevelis les ancêtres et où on leur sera réuni... » (1989 : p. 154).

En considération de ce qui précède, la nécessité de la coupe responsable de bois utiles et la préservation du reste pour d'autres besoins à l'avenir s'impose. Curieusement, l'on observe que « l'expansion agricole comme conséquence de l'explosion démographique cause la destruction à grande échelle des forêts tropicales en Afrique centrale. La couverture de la flore naturelle est altérée par l'apport des produits chimique dans le but de la production massive et satisfaisante » (Ngarsouledé, 2022 : p. 148). Cette observation lève le voile sur les enjeux majeurs auxquels l'Église doit faire face aujourd'hui. « Loin de décroître, la déforestation par la coupe rase de bois et l'incendie menacent dangereusement l'écologie dans le monde, surtout dans la sous-région Afrique » (*Ibid.*). La théologie doit prendre acte des tendances destructrices de l'environnement et promouvoir le message du Dieu de la vie d'une manière à la fois écologique, pneumatologique et eschatologique. Pour valoriser le mandat délégué par le créateur, l'Église est appelée à poser quelques actions concrètes à entre autres :

- la protection des aires, conservation de la biodiversité, préservation des terres,
- la plantation des arbres de toute espèce dans les espaces menacés,
- la construction des bassins de rétention, avec l'appui du pouvoir et des Organisations Non-Gouvernementales, à l'instar de Dieu qui rassemble les eaux de mers et fleuves en des endroits appropriés,
- le dégagement des ordures et déchets dans des endroits reculés afin d'éviter à la population la pollution d'air,
- le contrôle des services publics ou techniques dans l'attribution des parcelles de terre aux individus et entreprises ou projet

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

selon la législation afin de préserver la terre en général et l'écologie en particulier en vue de profiter à l'ensemble de l'humanité présente et à venir.

La question écologique dans la reconstruction de l'Afrique apparaît comme un réveil de la conscience sur une réalité physique suffisamment détruite par l'abus des hommes. Quand les Africains abordent la question écologique, ils ne la prennent pas sous l'angle des problèmes de l'Afrique, souligne encore Kä Mana (1997 : p. 37). Elle est considérée comme le problème des pays riches, comme s'il n'y avait pas une possibilité d'approche africaine. La prise de conscience planétaire de la problématique de l'environnement ne laisse pas l'Eglise insensible ou indifférente.

### **3.3 Engagement global de l'Eglise**

Quelques textes ecclésiastiques choisis démontrent le niveau d'engagement des communautés ecclésiastiques à travers le monde vis-à-vis de l'environnement conformément au mandat donné par Dieu en Eden. Depuis quelques décennies, les communautés des croyants dans le monde ont pris conscience de leur responsabilité et lancé de nombreuses initiatives pour la protection de l'environnement et la protection du climat. Le but de leur engagement et leur lutte est de préserver la terre pour que les générations futures puissent y vivre d'une manière conviviale.

#### **3.3.1 Déclaration œcuménique sur l'environnement**

Au niveau mondial, une première déclaration œcuménique sur la protection de l'environnement réunit trois chefs religieux à Assise, en Italie, pour la première fois dans un appel urgent pour l'avenir environnemental de la planète. Il s'agit du Pape François de l'Église catholique romaine, le Patriarche œcuménique Bartholomée de l'Église orthodoxe et l'archevêque de Canterbury de la Communion anglicane. Ils déclarent ceci : « Le concept d'intendance, c'est-à-dire de responsabilité individuelle et collective à l'égard de ce que Dieu

## Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

nous a donné, constitue un point de départ essentiel pour la durabilité sociale, économique et environnementale », rappellent les auteurs (*Bollettino* n° 0543, 2021). Les trois responsables chrétiens dénoncent ensuite l'injustice et l'inégalité : « Nous sommes confrontés à une justice sévère : la perte de biodiversité, la dégradation de l'environnement et le changement climatique sont les conséquences inévitables de nos actions, puisque nous avons consommé avec avidité plus de ressources que la planète ne peut en supporter » (*Bollettino* n° 0543, 2021).

Les trois responsables observent la souffrance et la résilience de la création. Ils disent : « La nature est résistante, mais délicate. Nous sommes déjà témoins des conséquences de notre refus de la protéger et de la préserver (Gn 2.15) » (*Bollettino* n° 0543, 2021). Ils en appellent à la responsabilité de chaque habitant de la planète terre à une prise de conscience suivie d'actions responsables. « En tant que responsables de nos Églises, nous appelons chacun, quelle que soit sa croyance ou sa vision du monde, à s'efforcer d'écouter le cri de la terre et des pauvres, à examiner son comportement et à s'engager à faire des sacrifices significatifs pour le bien de la terre que Dieu nous a donnée » (*Ibid.*). D'une même voix, les chefs de l'Église catholique romaine, de l'Église orthodoxe orientale et de la Communion anglicane soulignent enfin que « prendre soin de la création de Dieu est une mission spirituelle qui exige une réponse engagée. Nous vivons un moment critique. L'avenir de nos enfants et l'avenir de notre maison commune en dépendent » concluent-ils (*Bollettino* n° 0543, 2021 Cf. *Vatican News*, 2021).

D'une manière sectorielle, l'engagement du Pape François pour la promotion d'une écologie intégrale renferme deux choses : sauvegarde de l'environnement et lutte contre la pauvreté. Le Pape a publié le 18 juin 2015 *Laudato si'*, première encyclique entièrement consacrée à l'écologie. Il y dresse le constat d'une planète en danger : manque d'accès à l'eau potable, perte de la biodiversité, consommation effrénée. François propose une « écologie intégrale »,

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

des lignes d'action et les bases d'une « spiritualité écologique ». Il invite chacun au changement : sobriété, responsabilité militante du consommateur, adoptions des petits gestes quotidiens. Il rappelle également que protéger l'environnement est inséparable des problèmes sociaux « écouter tant la clameur de la Terre que la clameur des pauvres » (*Encyclique Laudato Si*, Online).

Au niveau continental, un premier colloque international sur le dialogue interreligieux a réuni les guides religieux musulmans et chrétiens à Abidjan du 23 au 25 Février 2022. Le colloque a produit un document qui promeut la protection de la biodiversité environnementale. Par la même occasion, les guides religieux signataires de la déclaration « exhortent à l'éthique et à la responsabilité pour se mobiliser et faire face aux changements climatiques néfastes ; à jouer chacun son rôle dans la protection de la biodiversité de l'environnement en Côte d'Ivoire et dans tous les pays africains ; à y consentir les sacrifices significatifs pour le bien des générations futures et en travaillant ensemble (Ebloté, 2022).

Le son de la cloche sonne du côté de l'Église évangélique à l'échelle mondiale.

### **3.3.2 Déclaration du Congrès de Lausanne à Cape Town**

La crise écologique est appréhendée dans les grandes déclarations du Mouvement de Lausanne. En fait, sous l'égide de ce Mouvement, trois grands congrès internationaux (1974, 1989, 2010) ont rassemblé des responsables évangéliques de toute la planète qui ont publié des textes sous l'angle de la crise écologique. Le document issu de Lausanne 3 à Cape Town est publié sous le titre « Évangile et protection de l'environnement. Appel à l'action ». Les affirmations des participants à la rencontre de Cape Town comportent deux grands axes : a) la protection de l'environnement est un aspect de l'Évangile qui entre dans le cadre de la seigneurie du Christ ; b) la crise écologique est « une crise pressante qui doit être résolue de toute urgence par notre génération ». Voir ci-dessous l'extrait de la Déclaration de Cape Town en 2010 :

**Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**  
Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate  
Abel NGARSOULEDÉ

Nous aimons le monde de la création de Dieu. Cet amour est plus qu'une affection sentimentale pour la nature (ce que la Bible n'ordonne nulle part). Il est bien loin d'une adoration panthéiste de la nature (ce que la Bible interdit formellement). Il est au contraire une mise en œuvre logique de notre amour pour Dieu par les soins apportés à ce qui lui appartient. « La terre et ses richesses appartiennent à l'Éternel. L'univers est à lui avec ceux qui l'habitent. » La terre est la propriété du Dieu que nous prétendons aimer et à qui nous cherchons à obéir. Plus simplement, nous prenons soin de la terre parce qu'elle appartient à celui que nous appelons Seigneur (Mouvement de Lausanne, 2010).

Cette déclaration atteste le contrôle que Dieu assure sur sa création et la vocation de l'Église à s'engager dans la ligne de Dieu vis-à-vis de la création. C'est dire que l'Église ne peut pas faire une profession d'appartenance et d'amour pour Dieu sans aimer sa création. Cape Town 2010 poursuit sa déclaration :

La terre est créée, soutenue et rachetée par le Christ. Nous ne pouvons prétendre aimer Dieu en abusant de ce qui, de droit par la création, la rédemption et l'héritage, appartient au Christ. Nous prenons soin de la terre et usons de ses ressources abondantes de façon responsable, non selon le raisonnement du monde séculier, mais par amour pour le Seigneur. Si Jésus est Seigneur de toute la terre, nous ne pouvons dissocier notre relation au Christ de la façon dont nous agissons vis-à-vis de la terre. En effet, proclamer ce que dit l'Évangile : « Jésus est Seigneur », c'est proclamer l'Évangile qui inclut la terre, puisque la seigneurie du Christ s'étend sur toute la création. Le soin de la création est ainsi un aspect de l'Évangile qui entre dans

**Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**  
Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate  
Abel NGARSOULEDÉ

le cadre de la seigneurie du Christ (Mouvement de Lausanne, 2010).

D'après ce paragraphe de la déclaration, la seigneurie de Jésus couvre toute la terre sur laquelle l'Église habite et proclame l'Évangile. La prédication de la Bonne Nouvelle du salut inclut le salut de la terre qu'il faut aimer et en prendre soin. Cape Town 2010 considère que destruction, le gaspillage, la pollution des ressources et la complicité à l'idolâtrie toxique du consumérisme sont un péché pour lequel elle s'est repentie (Mouvement de Lausanne, 2010). Au contraire, affirme Cape Town, l'Église dans le monde s'engage à la responsabilité écologique et soutient les chrétiens individuels vers le plaidoyer et l'action en faveur de l'environnement. Elle encourage les autres à exercer la domination et la gestion responsable pour le bien-être de l'humanité. Car Cape Town considère que la mission intégrale couvre la proclamation et le volet social qui inclut la création (Mouvement de Lausanne, 2010). Au niveau du Tchad, les Églises ne sont pas restées indifférents aux préoccupations d'ordre écologique ou environnemental.

**3.3.3 Déclaration de l'Entente des Églises et Missions Évangéliques au Tchad (EEMET) sur l'environnement**

Considérant le mandat divin que les familles d'Églises sous d'autres cieux reconnaissent et s'engagent à honorer comme faisant partie de leur devoir, l'EEMET affirme dans sa Constitution au Titre II, Article 6 :

Nous, membres de l'Entente des Églises et Missions Évangéliques au Tchad, nous croyons en la création, Œuvre achevée et initialement parfaite du Dieu Trinitaire. L'univers entier, composé des êtres invisibles et visibles, est entièrement créé par un acte souverain et libre du Dieu à partir de rien, dont la finalité vise la seule gloire divine. Bien qu'il y ait achèvement de la création, la volonté de Dieu est de continuer, par sa providence, le maintien de son œuvre en la soutenant

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

et en la renouvelant constamment (Ge 1 : .1-ss ; Ps 19 : 1-ss ; Jn 1 : 1-4 ; Col 1:16).

Cette confession reconnaît Dieu à l'origine de la création entière et son œuvre continue de soutien et de renouvellement par sa providence. Reconnaître cette vérité engage du coup une responsabilité vis-à-vis de l'univers en général et de vis-à-vis de l'environnement immédiat dans lequel l'EEMET s'exprime et s'épanouit en particulier. La responsabilité de l'EEMET consiste à s'inscrire dans la logique de l'emploi avisé des aptitudes et habiletés de l'homme. C'est vrai, la nature et la providence imposent le désert à la plus grande partie du territoire tchadien, la rendant pénible à la vie de la biodiversité. Mais Dieu a aussi donné à l'homme les capacités de cultiver la terre, de la transformer et de l'adapter aux conditions de la vie humaine en fonction de ses besoins. Là-dessus, Job écrit :

L'homme fait cesser les ténèbres ; il explore jusque dans les endroits les plus profonds, les pierres cachées dans l'obscurité et dans l'ombre de la mort... Il creuse un puits loin des lieux habités... Il porte sa main sur le roc, il renverse les montagnes depuis la racine, il ouvre des tranchées dans les rochers... Il arrête l'écoulement des eaux (Jb 28.3-11).

Ce texte énonce clairement les lignes de responsabilité que le pouvoir, les Organisations internationales, les Églises, les communautés et les individus peuvent exploiter pour rendre habitable l'environnement dans cette partie du pays. Autrement dit, est-ce que les pays désertiques et montagnards ne sont pas habités, avec une volonté politique engagée pour la transformation de la nature ? Comment les habitants gèrent-ils leur environnement pour s'y maintenir ?

## **Conclusion**

Nous venons de parcourir et d'exploiter quelques textes bibliques qui indiquent et attribuent à Dieu le droit de propriété sur toute la création. Nous avons aussi analysé et exposé les termes par lesquels Dieu a délégué à l'homme le mandat de protéger et de gérer la création. Nous avons enfin présenté substantiellement les textes de l'engagement de l'Église de Dieu vis-à-vis de la création. Nous retenons que la protection et la gestion de l'environnement font partie intégrante du mandat créationnel délégué à l'homme depuis Éden. Dieu le créateur a un programme de sauvegarde et du développement de la création entière. L'Église de Jésus-Christ est le symbole concret de la présence de Dieu parmi les hommes pour honorer ce mandat d'une manière modèle parce qu'elle tient de Dieu les instructions au sujet de la création. Elle est éclairée par l'Évangile par rapport à l'avenir de la création qui attend la rédemption. Il est écrit : « La création qui a été soumise à la vanité, - non de son gré, mais à cause de celui qui l'y a soumise -, attend avec l'espérance qu'elle aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour avoir part à la liberté de la gloire des enfants de Dieu » (Ro 8.19-23).

Les Nations Unies, par les soins des experts intergouvernementaux, se sont simplement inscrites dans la suite de l'action de Dieu dans la création. Ce que Dieu attend de chacun de nous par rapport à l'environnement, c'est savoir en faire un emploi rationnel et responsable dans l'intérêt commun. Nous pouvons élever ce niveau de responsabilité à l'Afrique avec la philosophie de l'Union Africaine au travers de son Agenda 2063. La question écologique est au centre de cette vision programme pour le continent, lequel engage tout Africain, les institutions avec leurs partenaires, voire les Organisations non gouvernementales. C'est une question de survie du continent.

Jean-Blaise Kenmogne fait observer que le rapport de l'homme africain avec la nature était différent de la mentalité occidentale qui fait

## **Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

de l'être humain le maître de la nature et par conséquent, en a fait une exploitation excessive pour des buts économiques. Cette mentalité occidentale issue de lumières et de la révolution industrielle était différente de celle du Moyen-âge qui avait plus conscience du besoin de respecter la nature. Ainsi, sans lien avec la réalité locale, les multinationales détruisent la nature par l'exploitation des mines, du pétrole, des forêts et des eaux sans tenir compte de la dimension culturelle (Kenmogne, 2014 : p. 28-29). Pour lui, la nature a eu un choc d'entorse : pollution de l'air, appauvrissement du sol. C'est ce qui pose la question du développement. Pour Kenmogne, « la crise écologique a brisé les liens vitaux. L'ordre mondial formate l'esprit des Africains pour le maintenir dans une condition de misère, de pauvreté et de mendicité. Les propositions qui viennent des grandes puissances ne tiennent pas compte de la socio-anthropologie du milieu afin de conduire l'Africain à l'impasse » (Kenmogne, 2014 : p. 28-29). Dans un article « Réussir l'Afrique », en se basant sur l'approche de Fabien Eboussi Boulaga, Kä Mana observe qu'« il y a une trahison de l'Afrique par elle-même de « la dynamique profonde de l'identité africaine dans son histoire » (Kä Mana, 2018). L'une des composantes de cette trahison est le pôle de la relation avec la terre. Selon Kä Mana, la reconstruction de l'Afrique se fera avec l'écologie comme pilier. L'écologie est l'ossature de l'éthique de la reconstruction. Il y a « une sagesse écologique » à appréhender car la question écologique est un souci d'urgence désormais « de plus en plus au cœur des exigences éducatives dans les sociétés contemporaines », écrit Kä Mana (Kä Mana, 2011 : p. 78).

Aussi, l'Église au Tchad en particulier doit-elle s'atteler à la sensibilisation des sociétés dans son environnement à lutter contre la pollution, les nuisances sonores, le braconnage et la déforestation qui provoquent la disparition de certaines espèces, etc. Son engagement à la responsabilité écologique doit la motiver à faire le plaidoyer auprès du pouvoir en faveur de l'environnement et pour des actions conséquentes. Elle peut, dans la mesure de ses possibilités, au besoin

## Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

avec l'appui de l'État, travailler avec les entreprises et les Organisations Non-Gouvernementales orientées vers l'environnement, au recyclage des matières consommables non dégradables qui affectent la pureté de l'espace habitable par les humains.

### Notes :

<sup>1</sup> CITAF : Conseil des Institutions Théologiques d'Afrique Francophone. C'est un vaste réseau d'écoles, d'instituts et de facultés qui œuvre à la recherche de l'excellence académique dans le domaine de la formation biblique et théologique en Afrique francophone.

<sup>2</sup> Frédéric Baudin, « Protection de l'environnement et la responsabilité chrétienne » in *Les Cahiers de l'école pastorale* HS n° 52, 2004. En ligne : <https://www.croirepublications.com>

[52 > 2e-trimestre-...](#)

<sup>3</sup> Philp Babcock Gove (sous dir.), *Webster's Third New International Dictionary*, Massachusetts, 1966, p. 338.

<sup>4</sup> *The New Shorter Oxford English Dictionary* Vol. 1, Oxford, Clarendon Press, p. 1682. <sup>1</sup> *Revue Géoconfluences*, « « [Environnement, environnements — Géoconfluences](#) ». En ligne : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/environnement>.

<sup>5</sup> *Dictionnaire de politique - La Toupie*, « Environnement ». En ligne : [Environnement, environnements — Géoconfluences](#)

<sup>6</sup> Gove (sous dir.), *Webster's Third New International Dictionary*, p. 760.

<sup>7</sup> *Ibid.*, Gove (sous dir.), *Webster's Third New International Dictionary*, p. 1373.

<sup>8</sup> John Goldingay, *Genesis*, Grand Rapids, Baker Academic, 2020, p. 25.

<sup>9</sup> R. Kent Hughes, *Genesis. Beginning & Blessing*, Wheaton, Crossway Books, 2004, p. 15.

<sup>10</sup> David W. Cotter, *Berit Olam. Studies in Hebrew Narrative & Poetry. Genesis*, Minnesota, The Liturgical press, 2003, p. 15.

**Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**  
Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate  
Abel NGARSOULEDÉ

- <sup>11</sup> Goldingay, p. 29.
- <sup>12</sup> Britannica, The Editors of Encyclopaedia. « Creationism » in *Encyclopedia Britannica*, 2024. En ligne: <https://www.britannica.com/topic/creationism>.
- <sup>13</sup> Gordon J. Wenham, *Word Biblical Commentary 1. Genesis 1-15*, Waco, Word Books, Publishers, p. 18.
- <sup>14</sup> Quoique le texte soit clair pour instruire l'homme, l'on observe des mythes fondateurs - la théorie de la création pré-adamique - inventés par les hommes pour décrire la genèse du monde et expliquer leur propre présence sur la terre.
- <sup>15</sup> Jean-Baptiste Lamarck (1744-1829), *L'évolution organique* et Charles Darwin, *L'origine des espèces*, texte intégral de la première édition en 1859, trad. Par Thierry Hoquet, 2013. L'évolutionnisme fait référence à la notion selon laquelle les formes de vie élémentaires gagnent en complexité au fil du temps grâce à l'adaptation à l'environnement. Bien qu'elle soit généralement attribuée à Charles Darwin (1809-1882), l'idée que les formes de vie varient au fil du temps a été avancée bien avant l'Origine des espèces (1859). Pour Darwin, les individus qui ont hérité de caractères bien adaptés à leur milieu ont tendance à mieux se reproduire que leurs congénères et à prendre le pas sur eux. En quelques générations, une espèce peut ainsi se transformer jusqu'à donner naissance à une nouvelle espèce.
- <sup>17</sup> Marcel Jaeger, « Du principe de responsabilité au processus de responsabilisation » in *Vie sociale* n° 3, vol. 3, 2009, pp. 71-81. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2009-3-page-71.htm>.
- <sup>18</sup> Warren Baker et Eugène Carpenter, *The Complete Wordstudy Dictionary Old Testament*, Chattanooga, AMC Publishers, 2003, p. 795.
- <sup>21</sup> Frédéric Baudin, *La Bible et l'écologie*, coll. « Eclairages » ; Charols/Vaux-sur-Seine, Excelsis/Edifac, 2013, p. 9.
- <sup>22</sup> Joseph Ki-Zerbo, *À quand l'Afrique. Entretiens avec Holenstein*, Lausanne, Editions d'en-bas, 2013, p. 39-40.

## Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

- <sup>23</sup> Jean-Blaise Kenmogne, *L'éthique de liens. Pour une approche holistique du développement et de la vie*, Yaoundé, CLÉ, 2014, p. 28-29.
- <sup>24</sup> Baker et Carpenter, p. 1171.
- <sup>26</sup> Kä Mana, « Pour une éthique de la vie : Bible, écologie et reconstruction de l'Afrique » in Kä Mana et Jean-Blaise Kenmogne (Dir), *Ethique écologique et reconstruction de l'Afrique, Actes du Colloque international à Batié du 10-17 juin 1996*, Bafoussam/Yaoundé, CIPCRE/CLE, 1997, p.37.
- <sup>32</sup> Wallonie, La loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature (M.B. 11.09.1973).
- <sup>33</sup> Stuart Briscoe, *The Communicator's Commentary. Genesis*, Waco, Word Books Publishers, 1987, p. 49.
- <sup>34</sup> G. Ch. Aalders, *Bible Student's Commentary. Genesis Volume 1*, Grand Rapids, Zondervan, 1981, p. 91.
- <sup>35</sup> A. M. Dubarle, « Le péché originel dans la Genèse » in *Revue Biblique* (1946-), n° 1, vol. 64 (1957), p. 5 (5-34). En ligne : [www.jstor.org/stable/44091711](http://www.jstor.org/stable/44091711). Accessed 29 July 2021.
- <sup>36</sup> Manfel Gerstenfeld, « La Bible et l'environnement » in *Pardès* n° 39, vol. 2, 2005, p. 221 (221 à 231).
- <sup>40</sup> Abel Ngarsouledé, « Approche-socio-théologique de l'écologie » in *Cahier du foncier au Tchad* n° 1-2, vol. 5, 2022, p. 135 (124-152).
- <sup>41</sup> Frédéric Godet (SD), *Bible annotée*, St-Légier : P.E.R.L.E, 1985, p. 100.
- <sup>42</sup> Zamani B. Kafang, *An Intertestament Period*, Kaduna, Baraka Press and Publishers, 2001, p. 152-153. Les texte de Deutéronome 19, 14 ; 27, 17 et Proverbes 22, 28 ; 23, 10 le souligne clairement.
- <sup>43</sup> Christopher Joseph Herbert Wright, *Vous serez mon peuple*, coll. « Alliance » ; Méry-sur-Oise, Sator, 1989, p. 154.
- <sup>44</sup> Ngarsouledé, « Approche-socio-théologique de l'écologie » in *Cahier du foncier au Tchad* n° 1-2, p. 148.
- <sup>46</sup> Kä Mana, « Pour une éthique de la vie : Bible, écologie et reconstruction de l'Afrique » in Kä Mana et Jean-Blaise Kenmogne

## Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin

Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate

Abel NGARSOULEDÉ

(Dir), *Ethique écologique et reconstruction de l'Afrique*, Actes du Colloque international à Batié du 10-17 juin 1996, Bafoussam/Yaoundé, CIPCRE/CLE, 1997, p.37.

<sup>47</sup> Bureau de Presse du Saint-Siège, « Un message commun pour la protection de la création » in *Bollettino* n° 0543, 2021.

<sup>48</sup> Bureau de Presse du Saint-Siège, « Un message commun pour la protection de la création » in *Bollettino* n° 0543, 2021.

<sup>50</sup> *Ibid.* Cf. Vatican News, « Une première déclaration œcuménique sur la protection de l'environnement », 2021. En ligne : [https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2021-09/...](https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2021-09/)

<sup>51</sup> La Croix, *Encyclique Laudato Si*. En ligne: <https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Encyclique-Laudato-si#voirplus>.

<sup>52</sup> Guy Aimé Ebloté, « Côte d'Ivoire : « Une déclaration d'Abidjan » pour pérenniser le dialogue interreligieux en Afrique », in Le Parakois. En ligne : <https://leparakois.com/2022/02/28/colloque...>

<sup>53</sup> Le Mouvement de Lausanne, « L'Engagement du Cap ». En ligne : <https://lausanne.org/fr/mediatheque/engagement-du-cap>.

<sup>56</sup> Le Mouvement de Lausanne, « L'Engagement du Cap ». En ligne : <https://lausanne.org/fr/mediatheque/engagement-du-cap>.

<sup>57</sup> EEMET : Entente des Eglises et Missions Évangéliques au Tchad.

<sup>58</sup> Kenmogne, *L'éthique de liens. Pour une approche holistique du développement et de la vie*, Yaoundé, CLÉ, 2014, p. 28-29.

<sup>59</sup> Kä Mana, « Réussir L'Afrique » en ligne, [www.cipcre.org/documents/Reussir Afrique.pdf](http://www.cipcre.org/documents/Reussir_Afrique.pdf), consulté le 11 août 2018.

<sup>60</sup> Kä Mana, *Réimaginer l'éducation de la jeunesse africaine aujourd'hui. Idées directrices et orientations essentielles*, Yaoundé/Goma, Pole Institute/ Ais-Éditions, 2011, p. 78.

## Références bibliographiques

Aalders, G. Ch.(1981. *Bible Student's Commentary. Genesis* Volume 1, Grand Rapids, Zondervan.

**Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**  
Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate  
Abel NGARSOULEDÉ

**Baudin Frédéric**, 2004. « Protection de l'environnement et la responsabilité chrétienne » in *Les Cahiers de l'école pastorale* HS n° 52. En ligne : <https://www.croirepublications.com> > 52 >

[2e-trimestre-...](#)

**Baudin Frédéric** 2013, *La Bible et l'écologie*, coll. « Eclairages », Charols/Vaux-sur-Seine, Excelsis/Edifac

**Briscoe Stuart**, (1987). *The Communicator's Commentary. Genesis*, Waco, Word Books Publishers.

**Britannica**. The Editors of Encyclopaedia (2024). « Creationism » in *Encyclopedia Britannica*. En ligne: <https://www.britannica.com/topic/creationism>.

**Bureau de Presse du Saint-Siège**, « Un message commun pour la protection de la création » in *Bollettino* n° 0543, 2021.

**Darwin Charles** 1859, *L'origine des espèces*, Londres, John Murray.

**David W. Cotter**, **Berit Olam**, 2003, *Studies in Hebrew Narrative & Poetry. Genesis*, Minnesota, The Liturgical press, 2003, p. 15.

**Dubarle A. M.** 2021, « Le péché originel dans la Genèse » in *Revue Biblique* (1946-), n° 1, vol. 64 (1957), pp. 5–34. En ligne : [www.jstor.org/stable/44091711](http://www.jstor.org/stable/44091711). Accessed 29 July.

**Ebloté Guy Aimé**, 2022, « Côte d'Ivoire : « Une déclaration d'Abidjan » pour pérenniser le dialogue interreligieux en Afrique », in *Le Parakois*. En ligne : <https://leparakois.com/2022/02/28/colloque...>

**Gerstenfeld Manfel**, 2005, « La Bible et l'environnement » in *Pardès* n° 39, vol. 2, pp. 221 à 231.

**Godet Frédéric**, 1985, *Bible annotée*, St-Légier, P.E.R.L.E.

**Gove, Philip Babcock**, 1966, *Webster's Third New International Dictionary*, Massachusetts, G.& C. Merriam Company.

**Goldingay, John**, 2020, *Genesis*, Grand Rapids, Baker Academic.

**Hughes, R. Kent** 2004. *Genesis. Beginning & Blessing*, Wheaton, Crossway Books.

**Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**  
Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate  
Abel NGARSOULEDÉ

**Jaeger, Marcel** (2009). « Du principe de responsabilité au processus de responsabilisation » in *Vie sociale* n° 3, vol. 3, pp. 71-81. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2009-3-page-71.htm>.

**Kafang, Zamani B.** (2001). *An Intertestament Period*, Kaduna, Baraka Press and Publishers.

**Kenmogne, Jean-Blaise** (2014). *L'éthique de liens. Pour une approche holistique du développement et de la vie*, Yaoundé, CLÉ.

**Ki-Zerbo Joseph** (2013). *À quand l'Afrique. Entretiens avec Holenstein*, Lausanne, Editions d'en-bas.

**La Croix, Encyclique** *Laudato Si*. En ligne: <https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Encyclique-Laudato-si#voirplus>.

**Le Lay Yves-François et al.** « Environnement en Afrique » in *Revue Géoconfluences*, 2023. En ligne : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/environnement>.

**Le Mouvement de Lausanne**, « L'Engagement du Cap ». En ligne : <https://lausanne.org/fr/mediatheque/engagement-du-cap>.

**Lamarck, Jean-Baptiste** (1744-1829), *L'évolution organique*

**MANA, Godefroid Kä** (1997). « Pour une éthique de la vie : Bible, écologie et reconstruction de l'Afrique » in Kä Mana et Jean-Blaise Kenmogne (Dir), *Ethique écologique et reconstruction de l'Afrique, Actes du Colloque international à Batié du 10-17 juin 1996*, Bafoussam/Yaoundé, CIPCRE/CLE.

----- (2011). *Réimaginer l'éducation de la jeunesse africaine aujourd'hui. Idées directrices et orientations essentielles*, Yaoundé/Goma, Pole Institute/ Ais-Editions.

\_\_\_\_\_, « Réussir L'Afrique » en ligne, [www.cipcre.org/documents/Reussir\\_Afrique.pdf](http://www.cipcre.org/documents/Reussir_Afrique.pdf). consulté le 11 août 2018.

**Ngarsouledé, Abel** (2022). « Approche-socio-théologique de l'écologie » in *Cahier du foncier au Tchad* n° 1-2, vol. 5, 2022, pp. 124-152.

**Protection et gestion de l'environnement : un mandat divin**  
Protection and Management of the Environment: A Divine Mandate  
Abel NGARSOULEDÉ

**Revue Géoconfluences**, « « [Environnement, environnements](http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/environnement)  
— [Géoconfluences](http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/environnement) ». En ligne : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/environnement>.

**The New Shorter Oxford English Dictionary**, 1682, Vol. 1, Oxford, Clarendon Press, p. 1682.

**Warren Baker et Eugène Carpenter**, 2003, *The Complete Wordstudy Dictionary Old Testament*, Chattanooga, **AMC Publishers**, 2003, p. 795.

**Wallonie**, La loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature (M.B. 11.09.1973).

**Wenham, Gordon J.** (2017). *Word Biblical Commentary 1. Genesis 1-15*, Waco, Word Books, Publishers.

**Wright, Christopher Joseph Herbert** (1989). *Vous serez mon peuple*, coll. « Alliance » ; Méry-sur-Oise, Sator.

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER  
SENSIBLE**

PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE

**TATOLOUM Amane**

Maitre de Conférences, Enseignant-chercheur, Vice-président chargé des  
enseignements, Département de Géographie, Université de N'Djamena B.P  
: 1117

N'Djamena, Téléphone : (+235) 66253019 Auteur correspondant :

[tatoloum1@yahoo.fr](mailto:tatoloum1@yahoo.fr)

**MADIDE Ndingatoloum Silas,**

Maitre-Assistant-CAMES, Enseignant chercheur, université de Doba

**NDOUTORLENGAR Médard**

Professeur des universités-CAMES, Directeur de l'école doctorale de  
Lettres, Sciences Humaines et Sociales de l'Université de N'Djamena.

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

## **Résumé**

Cette étude porte sur le pastoralisme et les couloirs de transhumance dans la Province du Logone Oriental au Sud du Tchad. Elle analyse les défis liés à la gestion des espaces fonciers sensibles, marqués par des conflits entre éleveurs, agriculteurs et autorités locales. La méthodologie utilisée repose sur les techniques de collecte des données basées sur les entretiens, les interviews et le questionnaire. Ces données collectées sont issues de deux axes à savoir les données primaires et les données secondaires.

L'étude met en lumière les enjeux de préservation des couloirs traditionnels de transhumance face à la pression démographique, à l'expansion agricole et aux changements climatiques. Les résultats soulignent la nécessité de stratégies concertées pour garantir la sécurité foncière des éleveurs tout en favorisant un développement rural durable et la cohabitation pacifique des acteurs ruraux.

Mots-clés : pastoralisme, couloir de transhumance, Logone Oriental, foncier sensible, conflits fonciers, développement durable).

## **Abstatct**

his study focuses on pastoralism and transhumance corridors in the Province of Logone Oriental in southern Chad. It analyses the challenges related to the management of sensitive land areas, marked by conflicts between herders, farmers and local authorities. The methodology is based on data-collection techniques using interviews, discussions and questionnaires. The data collected come from two sources: primary data and

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

secondary data. The study highlights the stakes of preserving traditional transhumance corridors in the face of demographic pressure, agricultural expansion and climate change. The results underline the need for concerted strategies to guarantee land security for herders while promoting sustainable rural development and peaceful coexistence among rural actors.

**Keywords:** pastoralism, transhumance corridor, Logone Oriental, sensitive land, land conflicts, sustainable development

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

## **Introduction**

Le pastoralisme, fondé sur la mobilité des troupeaux, demeure une stratégie essentielle d'adaptation dans les régions sahéniennes et occupe une place fondamentale dans les économies rurales d'Afrique centrale, notamment au Tchad, où il constitue une des principales activités de nombreuses communautés. Dans la Province du Logone Oriental, le pastoralisme transhumant est pratiqué depuis plusieurs décennies, permettant aux éleveurs de déplacer leurs troupeaux en fonction des saisons pour accéder à des ressources pastorales variées. Ce mode de vie permet aux pasteurs d'exploiter des ressources naturelles dispersées et de réduire la pression sur les écosystèmes, grâce à des savoirs traditionnels approfondis et des stratégies de gestion des risques.

Cependant, la sécurisation des couloirs de transhumance, ces espaces vitaux pour la mobilité des troupeaux devient de plus en plus problématique face à la pression démographique croissante, à l'expansion de l'agriculture et aux effets du changement climatique. Cette situation entraîne une compétition accrue pour l'accès aux terres, engendrent des conflits récurrents entre éleveurs, agriculteurs et autorités locales. Par ailleurs, la fragilité des dispositifs institutionnels de gestion foncière accentue les difficultés pour garantir un accès équitable et durable à ces espaces sensibles. Dès lors, il devient urgent d'analyser les enjeux fonciers liés au pastoralisme et aux couloirs de transhumance dans le Logone Oriental afin de proposer des solutions adaptées pour préserver cette pratique

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

traditionnelle tout en favorisant la paix sociale et le développement rural durable.

Cette étude s'inscrit dans cette dynamique, en explorant les défis liés à la gestion foncière des couloirs de transhumance au Logone Oriental, en mettant en lumière les principaux enjeux qui en découlent, ainsi que les stratégies potentielles pour une meilleure gouvernance des espaces pastoraux.

## **1. Problématique, justification et intérêt du sujet**

### **1.1. Problématique**

Au Logone Oriental, le pastoralisme est une activité socio-économique essentielle, étroitement liée aux pratiques de transhumance. Toutefois, la multiplication des activités agricoles, l'augmentation de la population et les effets du changement climatique exercent une pression croissante sur les terres pastorales et les couloirs de transhumance. Ces pressions génèrent des conflits fonciers récurrents entre éleveurs et agriculteurs, mettant en péril la viabilité de ce mode ancestral. La question centrale est donc de comprendre comment gérer durablement ces espaces sensibles pour assurer la coexistence pacifique des différentes communautés et la pérennité du pastoralisme dans cette région.

De cette question centrale, découlent les questions spécifiques suivantes :

- 1) Quelles sont les dynamiques actuelles liées à l'utilisation des couloirs de transhumance au Logone Oriental ?

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

- 2) Quels sont les ^principaux défis fonciers rencontrés par les éleveurs et les agriculteurs dans cette région ?
- 3) Comment les acteurs locaux perçoivent-ils et gèrent-ils ces conflits liés à l'accès aux terres pastorales ?
- 4) Quelles stratégies et politiques pourraient-être mises en place pour une meilleure gestion durable des couloirs de transhumance ?

L'étude vise à analyser les défis et enjeux fonciers liés au pastoralisme et aux couloirs de transhumance au Logone Oriental afin de proposer des pistes pour une gestion durable et apaisée de ces espaces.

De façon spécifique, cet article cherche à :

1. Identifier les pratiques et dynamiques actuelles du pastoralisme transhumant dans la Province.
2. Examiner les conflits fonciers liés aux couloirs de transhumance et leurs impacts socio-économiques.
3. Etudier les perceptions et mode de gestion des conflits par les communautés et les autorités locales.
4. Proposer des recommandations pour renforcer la gouvernance foncière et promouvoir la coexistence pacifique entre éleveurs et agriculteurs.

L'article émet une hypothèse principale suivante : la mise en place d'une gouvernance locale inclusive, intégrant les savoirs traditionnels des pasteurs et les apports de la recherche scientifique, ainsi qu'une gestion concertée des ressources naturelles, permettrait de renforcer la résilience des communautés pastorales du Logone oriental et de

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

réduire les conflits liés à l'accès au foncier et aux ressources écologiques. De cette hypothèse principale, découlent les hypothèses spécifiques de la manière suivante :

1. L'adaptation des politiques foncières aux spécificités locales favorise une meilleure gestion des couloirs de transhumance et limite les conflits d'usage entre les différents acteurs du territoire.
2. La valorisation des savoirs traditionnels et l'intégration des innovations scientifiques et techniques contribuent à une gestion durable des ressources naturelles et à la préservation de la biodiversité.
3. Le renforcement des mécanismes d'adaptation des communautés pastorales face aux changements climatiques et à la pression foncière améliore leur résilience socio-économique.
4. La concertation entre éleveurs, agriculteurs et autres usagers du territoire réduit les tensions liées à l'accès à l'eau et à la terre et favorise la cohabitation pacifique.

### **1.2. Justification**

Le pastoralisme transhumant constitue une composante vitale de l'économie et de la culture au Logone Oriental, où de nombreuses communautés dépendent de l'élevage pour une subsistance. Cependant, la pression croissante sur les terres liée à l'expansion agricole, à la croissance démographique et aux effets du changement climatique exacerbe les tensions autour des espaces fonciers, en particulier les couloirs de transhumance. Ces derniers sont pour permettre aux éleveurs de déplacer leurs troupeaux en fonction des saisons et des

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

ressources naturelles. Malgré l'importance cruciale de ces couloirs, leur gestion reste souvent informelle, ce qui engendre des conflits fréquents, affectant la sécurité alimentaire, la cohésion sociale et le développement durable de la région. Cette étude est donc nécessaire pour comprendre les dynamiques foncières spécifiques à cette zone, évaluer les enjeux actuels et contribuer à la formulation de stratégies adaptées pour une gestion équitable et durable des terres.

### **1.3. Intérêt de l'étude**

Cette étude vise à :

- Fournir une analyse détaillée de pratiques pastorales et des mécanismes de gestion des couloirs de transhumance au Logone Oriental.
- Identifier les causes des conflits fonciers et proposer des solutions pour améliorer la gouvernance locale des terres.
- Contribuer à la réduction des conflits entre éleveurs et agriculteurs en favorisant une meilleure compréhension mutuelle et des pratiques de cohabitation.
- Informer les décideurs, ONG et acteurs du développement rural pour l'élaboration de politiques foncières adaptées au contexte local.
- Soutenir la pérennité du, essentiel à la sécurité alimentaire et au développement économique dans la Province.

## **2. Cadre conceptuel, théorique et méthodologique**

### **2.1. Cadre conceptuel**

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

L'analyse des dynamiques pastorales et foncières s'appuie sur plusieurs concepts clés :

- Pastoralisme et transhumance : Le pastoralisme une activité économique et culturelle basée sur l'élevage extensif, souvent mobile, des troupeaux. La transhumance désigne les déplacements saisonniers des éleveurs vers des pâturages temporaires, essentiels pour la survie des troupeaux dans des zones à ressources limitées (Blenh, 2001).
- Gestion commune des ressources naturelles : Selon Ostrom(1990), les ressources partagées, comme couloirs de transhumance, nécessitent des règles collectives pour éviter la surexploitation et les conflits.
- Conflits fonciers : L'étude s'appuie sur des théories des conflits liés à la tenure foncière, qui considèrent que l'insécurité des droits d'usage, les chevauchements juridiques et la pression démographique sont des facteurs majeurs de tensions (Bruce, 1998).
- Techniques d'analyse : Analyse thématique pour identifier les principaux enjeux, les pratiques et stratégies.
- Changement climatique et adaptation : Les modifications des conditions climatiques accentuent les déplacements pastoraux et les conflits liés au foncier (Reid et al., 2014), soulignant l'importance d'une gestion adaptative et durable des terres.

## 2.2. Cadre théorique

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

Le cadre théorique de cette étude s'appuie sur plusieurs approches interdisciplinaires permettant d'analyser les relations entre : foncier, mobilité pastorale et dynamiques socio-environnementales :

- Théorie des communs-Elinor Ostrom(1990) : Cette théorie soutient que certaines ressources naturelles comme pâturages, points d'eau, couloirs de transhumance, peuvent être gérés collectivement de manière durable si les règles de gestion locale sont clairement établies. Dans le contexte du Logone Oriental, les couloirs de transhumance sont des biens communs soumis à la pression démographique, à l'intensification agricole et au manque de reconnaissance juridique. Ostrom met en évidence la nécessité de mécanismes locaux pour le contrôle de l'accès, la surveillance et la résolution des conflits.
- L'approche systémique de l'espace rural : Cette approche insiste sur l'importance de la mobilité comme stratégie d'adaptation à la variabilité climatique. Le pastoralisme extensif est un mode d'exploitation durable des milieux arides et semi-arides, à condition que les couloirs de transhumance soient fonctionnels et sécurisés.
- Théorie des conflits d'usage (Dorner, 1972 ; Durand, 2002) : Cette théorie examine les oppositions d'intérêts dans l'accès et l'usage de la terre. Au Tchad, les couloirs de transhumance traversent des zones agricoles, provoquant des litiges entre éleveurs et agriculteurs.

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

L'absence de délimitation claire, la sédentarisation croissante et la pression foncière aggravent ces conflits.

- Approche institutionnaliste : Elle met l'accent sur les règles formelles ou lois et informelles ou coutumes qui encadrent l'usage du foncier. Dans le contexte tchadien, les textes réglementaires sur la transhumance (Code pastoral, décrets) peinent à s'imposer face aux normes coutumières. Le chevauchement entre droits coutumiers et droits modernes crée une insécurité juridique pour les éleveurs.
- Approche écologique du pastoralisme : Cette approche, tirée de la géographie rurale, considère le territoire comme un système d'interaction entre acteurs, ressources et usages. Le foncier n'est qu'un support physique, mais un enjeu d'acteurs : agriculteurs veut cultiver, l'éleveur le traverser, l'Etat le réglementer. Elle permet de comprendre les conflits comme résultant d'une coexistence difficile d'activités spatiales concurrentes.

## **2.3. Cadre méthodologique**

### **2.3.1. Les méthodes**

L'approche méthodologique adoptée pour cette étude combine des techniques qualitatives et quantitatives afin de recueillir des données complètes sur la gestion foncière dans un contexte des défis et enjeux du pastoralisme dans la Province du Logone Oriental. La méthodologie repose sur une triangulation des sources d'informations et de méthodes de collecte pour garantir

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

la validité et la richesse des résultats obtenus. Pour conduire cette réflexion nous avons utilisé des questionnaires semi-structurés : des questionnaires sont employés afin de collecter des informations sur les pratiques, besoins et perceptions des parties prenantes locales concernant la transhumance et la gestion foncière.

Des entretiens individuels et collectifs : des entretiens, menés auprès de leaders communautaires et de membres d'organisations, permettent de recueillir des témoignages ainsi que d'identifier les stratégies mises en œuvre au niveau local.

Une observation participante : l'observation directe des activités liées à la transhumance et à la gestion locale des ressources offre une meilleure compréhension des dynamiques sur le terrain. Une cartographie participative : la cartographie collaborative des parcours et des ressources stratégiques, réalisée avec l'appui des communautés à l'aide de SIG, GPS et drones, favorise la visualisation des espaces clés.

Des fiches de suivi villageoises : le suivi des indicateurs essentiels est assuré par des fiches remplies par les comités locaux, permettant ainsi un contrôle régulier.

Des enquêtes de terrain et audits participatifs : ces enquêtes, à la fois quantitatives et qualitatives, analysent la gestion des ressources et ses impacts, tout en impliquant les bénéficiaires dans le processus d'évaluation.

Des registres fonciers et documentation locale : l'étude des registres fonciers et des documents locaux contribue à retracer l'évolution des droits et des usages fonciers. En résumé, ces outils garantissent une collecte de données rigoureuse, inclusive

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

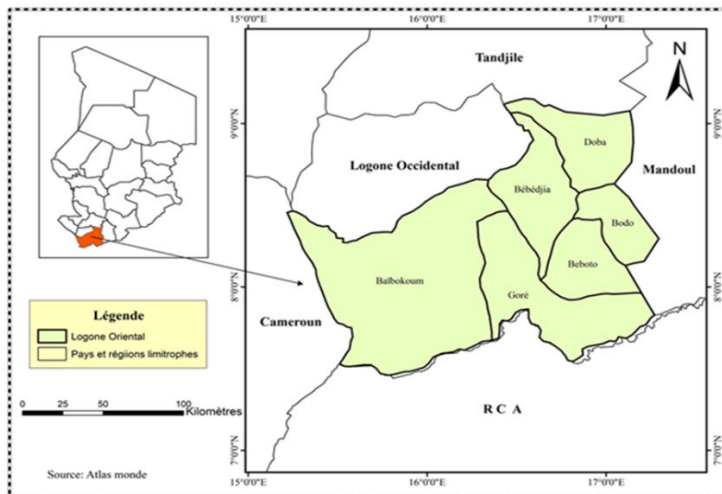
et exhaustive, essentielle pour optimiser la gestion pastorale dans le Logone oriental.

### **2.3.2. Les matériels**

La Province du Logone Oriental où se trouve le Département de Kouh-Est, couvre une superficie de 28035 km<sup>2</sup> où réside une population de 796 453 habitants soit une densité qui passe de 15,7 en 1993 à 28,4 habitants au km<sup>2</sup> (RGPH<sub>2</sub>, 2009). Elle est localisée entre 7°20' et 9°10' de latitude Nord, et 15°20' et 17°15' de longitude Est. Cette province est limitée au Nord par la Tandjilé, à l'Est par le Mandoul, au Sud par la RCA, à l'Ouest par le Cameroun et le Mayo-Kebbi ouest, et au Nord-Ouest par le Logone occidental. Celle-ci est donc subdivisée en six Départements dont celui de Kouh-Est (cf, figure 1).

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

**Figure1 : Localisation de la Province du Logone Oriental**



Son relief est constitué de plaines, de savanes et de massifs montagneux (monts de Lam et de Bébo), offrant des attraits pour la géomorphologie et le tourisme. La région bénéficie d'un réseau hydrographique dense, favorable à l'agriculture et à l'élevage, mais générant également des risques d'inondations. Les sols ferrugineux et ferralitiques, associés à un climat soudanien, permettent une grande diversité de cultures vivrières et commerciales. Outre ses atouts agricoles, le Logone Oriental possède des ressources naturelles importantes : pétrole, forêts et une biodiversité remarquable, renforçant son potentiel touristique et économique.

Cependant, la province fait face à des faiblesses biophysiques majeures : dégradation des sols par érosion, surpâturage et

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

déforestation, vulnérabilité aux inondations et aux aléas climatiques, et pression croissante sur les ressources naturelles du fait de l'exploitation pétrolière et de la croissance démographique. Sur le plan socio-économique, plus de 1,3 million d'habitants, majoritairement ruraux, vivent dans une mosaïque ethnolinguistique (Ngambay, Gor, Mboum, Goulay, Mongo). L'économie locale repose sur l'agriculture (manioc, mil, sorgho, coton, arachide), l'élevage et le pétrole, avec plus de 80 % de la population dépendant de l'agropastoralisme. La fertilité des sols, la diversité des cultures et la présence de l'industrie pétrolière sont des atouts économiques, soutenus par la solidarité des communautés rurales.

Néanmoins, la pauvreté reste prégnante malgré l'abondance des ressources, aggravée par des inégalités dans la répartition des revenus pétroliers et la fermeture d'industries locales (ex. : usine d'égrenage de coton). Les conflits fonciers et intercommunautaires s'intensifient sous la pression démographique et pétrolière, tandis que l'insécurité alimentaire touche 21 % de la population en situation sévère. Sur le plan écologique, la province se distingue par des savanes, des forêts et une faune variée, mais est confrontée à la dégradation des sols, à la perte du couvert végétal, aux risques d'inondations et à l'insécurité alimentaire. Pour renforcer la résilience, des actions de reboisement et de restauration écologique sont entreprises, et l'agroforesterie constitue une piste prometteuse pour la restauration des écosystèmes et le développement de l'écotourisme.

En bref, le Logone Oriental dispose d'atouts naturels, agricoles et humains indéniables, mais doit surmonter des défis structurels

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

persistants : pauvreté, conflits, vulnérabilité écologique et gestion insuffisante des ressources. La valorisation des savoirs locaux, l'innovation et une gouvernance inclusive sont essentielles pour transformer ces difficultés en opportunités de développement durable. Les impacts directs du changement climatique sur les ressources naturelles se traduisent par la dégradation des sols, la raréfaction des pâturages et des sources d'eau, la perte de biodiversité et des perturbations des cycles pastoraux. Face à ces menaces, la mobilité des troupeaux, l'utilisation des savoirs traditionnels et l'intégration d'innovations (cartographie par drone, agroforesterie, gestion concertée) restent les piliers de la résilience pastorale. Enfin, la compétition pour l'accès à l'eau et aux terres intensifie les conflits d'usage, mais le pastoralisme conserve son rôle central dans la dynamique sociale et économique locale.

Tableau : SWOT

Dimension	Atouts	Faiblesses
<b>Biophysique</b>	- Sols ferrugineux et ferralitiques favorables à l'agriculture	- Dégradation des sols (érosion, surpâturage, déforestation)
	- Climat soudanien propice aux cultures vivrières et commerciales	- Vulnérabilité aux inondations et aux aléas climatiques
	- Relief varié (plaines, savanes, monts de Lam et Bébo)	- Pression sur les ressources naturelles (exploitation pétrolière, croissance démographique)

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
**PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE**  
**TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard**

	- Réseau hydrographique dense	
<b>Socio-économique</b>	- Potentiel agricole élevé, diversité des cultures	- Pauvreté persistante, province parmi les plus pauvres du Tchad
	- Exploitation pétrolière générant des revenus et des emplois	- Inégalités dans la répartition des revenus pétroliers
	- Dynamisme des communautés rurales, tradition d'entraide	- Fermeture d'industries locales (ex. usine d'égrenage de coton)
		- Conflits fonciers et intercommunautaires, pression démographique
		- Insécurité alimentaire et crises nutritionnelles récurrentes
<b>Écologique</b>	- Biodiversité remarquable, végétation de savanes et forêts	- Dégradation accélérée des sols et du couvert végétal
	- Potentiel de reboisement et d'agroforesterie	- Fréquence des inondations et des sécheresses aggravées par le changement climatique
	- Sites naturels à valoriser pour l'écotourisme	- Pression croissante sur les ressources naturelles

Ce tableau donne la synthèse les principaux points forts et points faibles du Logone Oriental, utiles pour l'analyse de la gestion du pastoralisme et des couloirs de transhumance.

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

### **3. Résultats et discussion**

#### **3.1. Résultats**

Les résultats de cette étude mettent en lumière les principaux enjeux rencontrés par les communautés pastorales du Logone oriental. Ils révèlent les impacts du changement climatique, de la pression foncière et des transformations socio-économiques sur la gestion des couloirs de transhumance. Enfin, ils présentent les stratégies d'adaptation locales et proposent des pistes d'amélioration pour renforcer la résilience des populations.

##### **3.1.1. Rôle central des couloirs de transhumance dans la survie pastorale**

Les données recueillies auprès des éleveurs indiquent que les couloirs de transhumance ne sont pas seulement des passages, mais des espaces vitaux pour l'alimentation et la santé des troupeaux. Ces couloirs permettent de contourner les zones en jachère ou cultivées et de rejoindre les points d'eau essentiels. Leur existence garantit une mobilité nécessaire pour pallier la variabilité climatique, notamment la saison sèche prolongée qui réduit les ressources pastorales. Les communautés pastorales du Tchad possèdent un ensemble de savoirs traditionnels transmis au fil des générations, qui garantissent la gestion structurée des troupeaux, facilitent la mobilité et assurent la préservation des ressources naturelles, contribuant ainsi à leur résilience face aux aléas environnementaux. La transhumance permet une exploitation rationnelle des ressources dispersées et soutient l'adaptabilité aux variations climatiques. . La

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

transmission intergénérationnelle des savoirs, l'implication des leaders coutumiers et la constitution de bases de données numériques optimisent la gestion des itinéraires de transhumance et limitent les conflits d'usage. La création de plateformes de concertation, de comités villageois et l'intégration des femmes et des jeunes dans la gouvernance accélèrent la résolution des litiges, favorisent la cohésion sociale et renforcent la résilience communautaire, comme observé à Diffa et au Kanem. L'adaptation des politiques foncières, notamment par la révision du Code pastoral et la reconnaissance légale des droits d'usage, garantit la sécurisation des accès aux ressources.

**3.1.2. Intensification des conflits fonciers liés à la pression démographique et agricole**

L'augmentation de la population et l'expansion agricole dans certains départements de la Province du Logone Oriental exercent une pression croissante sur les terres autrefois réservées à la transhumance. Les résultats montrent que les couloirs, souvent non officiellement reconnus dans les documents cadastraux, sont peu à peu fermés par les cultures vivrières et commerciales. Ce phénomène engendre des conflits fréquents, parfois violents, entre agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades. Ces tensions sont exacerbées par la concurrence accrue autour des ressources naturelles limitées. Cette section propose une analyse approfondie des principaux défis auxquels sont confrontés les pasteurs et les usagers des couloirs de transhumance dans le Logone oriental. Deux axes majeurs structurent cette réflexion. D'une part, les impacts du changement climatique et de la pression foncière se manifestent

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

par la dégradation accélérée des sols, une diminution notable des précipitations ainsi qu'un assèchement progressif des ressources en eau. Ces facteurs entraînent également une perte de biodiversité et une altération de la qualité des pâturages, tout en intensifiant les conflits d'usage pour l'accès à l'eau et à la terre. D'autre part, les conséquences socio-économiques et environnementales sont tout aussi préoccupantes, avec la sédentarisation forcée des pasteurs, la disparition progressive du mode de vie traditionnel pastoral et une vulnérabilité économique accrue des familles concernées.

Les conflits portent sur l'accès à l'eau, notamment autour des puits et mares partagés entre communautés villageoises, où la rareté de l'eau pendant la saison sèche provoque des tensions, parfois violentes, entre éleveurs transhumants et agriculteurs sédentaires. Les femmes et les enfants, contraints de parcourir de longues distances pour accéder à l'eau, voient leur vulnérabilité accrue.

Les conflits fonciers sont également fréquents : l'extension des champs agricoles sur les couloirs de transhumance entrave la circulation des troupeaux et entraîne des destructions de cultures suivies de représailles. Ces tensions atteignent leur paroxysme pendant les périodes de récolte ou de transhumance. Par ailleurs, la proximité avec le Cameroun et la République centrafricaine ajoute une dimension transfrontalière aux conflits de ressources, notamment lors des déplacements de troupeaux entre pays voisins.

Les analyses réalisées à partir de l'indice NDVI révèlent une diminution de la diversité spécifique et de la biomasse végétale accessible au bétail. Aujourd'hui, les pâturages naturels sont

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

dominés par des graminées annuelles de faible valeur pastorale, remplaçant progressivement les espèces vivaces et légumineuses riches en protéines, autrefois abondantes. Certaines espèces fourragères, comme *Andropogon gayanus* ou *Hyparrhenia rufa*, deviennent rares dans les zones de forte pression pastorale. La valeur pastorale des pâturages a nettement décliné. Selon une étude menée en 2022, les espèces à bonne valeur pastorale ne représentent plus que 28 % de la flore des pâturages, tandis que les espèces à valeur nulle ou médiocre totalisent respectivement 32 % et 23 %. Cette évolution témoigne d'une dégradation avancée des parcours pastoraux. La capacité de charge des pâturages, estimée à 0,7 hectare par Unité de Bétail Tropical (UBT), soit 7 550 UBT, ne permet plus d'assurer durablement la subsistance des troupeaux. Plusieurs facteurs aggravent cette situation : l'accroissement du cheptel, la diminution des espaces dédiés au pastoralisme, la surexploitation des ressources, la fréquence excessive des feux de brousse, la coupe abusive des arbres fourragers et la perte de diversité des habitats pour la faune locale. Ces phénomènes mettent en péril la durabilité du pastoralisme et la sécurité alimentaire des communautés, comme l'attestent le déficit fourrager chronique, la réduction de la diversité floristique et la domination d'espèces peu nutritives.

### **3.1.3. Faiblesse et ambiguïté du cadre institutionnel de gestion foncière**

Les enquêtes auprès des autorités locales révèlent une gestion foncière souvent informelle, marquée par des pratiques coutumières qui coexistent avec des textes légaux peu

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

appliqués. La non-délimitation officielle des couloirs de transhumance crée un vide juridique propice aux conflits et à l'appropriation illégale des terres. Les autorités locales manquent parfois des moyens et de la formation pour réguler efficacement ces différends, ce qui affaiblit la gouvernance locale. L'étude des dispositifs de gouvernance révèle que la gestion des couloirs de transhumance et du foncier dans le Logone oriental repose sur l'implication de multiples acteurs, tels que les autorités administratives, les chefs traditionnels, les organisations pastorales, les agriculteurs, les ONG et les partenaires techniques. Cette diversité garantit une gestion équilibrée, adaptée aux réalités locales. À l'échelle locale, des conventions spécifiques sont mises en place pour organiser les couloirs de passage des transhumants. Ces accords comprennent la création de comités villageois de surveillance, d'instances locales d'orientation et de décision ainsi que de bureaux exécutifs.

Les couloirs de transhumance, tracés depuis les années 1960, sont aujourd'hui largement obsolètes ou peu respectés, conséquence de la croissance démographique et de l'évolution des zones de concentration des éleveurs. Sur le plan statistique, on observe qu'en 2023, le Logone oriental comptait près de 4,4 millions de têtes de bétail pour un besoin total de 2,56 millions de tonnes de fourrage, alors que la production disponible ne s'élevait qu'à 335 597 tonnes. Ce déficit important accroît la pression sur les terres et les couloirs de transhumance. En ce qui concerne l'adaptation des politiques publiques aux spécificités locales, la Loi 43 et le Code pastoral visent toutes deux à reconnaître le foncier pastoral et à sécuriser les droits

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

des éleveurs. Toutefois, leur application demeure limitée, principalement à cause d'un manque de vulgarisation et d'appropriation locale. En 2025, une relecture du Code pastoral a été engagée afin d'intégrer les particularités locales et de renforcer la paix ainsi que la gestion durable des ressources naturelles. Par ailleurs, en mars 2024, le plan d'action de la Politique Foncière Nationale du Tchad a été validé. Ce plan propose des axes pour adapter le cadre législatif, renforcer la gouvernance territoriale et promouvoir de bonnes pratiques en matière de gestion du foncier. Dans ce contexte, les conventions locales et les chartes pastorales jouent un rôle capital en comblant les lacunes du cadre légal. Elles permettent d'ajuster les règles de gestion aux réalités du terrain tout en promouvant la reconnaissance des droits des différents usagers.

La concertation et la cohabitation entre usagers se traduisent par la création d'instances paritaires regroupant agriculteurs, éleveurs, sédentaires et transhumants, chargées de gérer les ressources communes, d'élaborer des règles légitimes et de veiller à leur application. Depuis les années 2010, cette dynamique de concertation s'est imposée comme un principe central du développement rural et oriente l'action publique à l'échelle locale.

En définitive, la gouvernance locale et les politiques foncières dans le Logone oriental évoluent en cherchant à adapter les cadres législatifs et institutionnels aux réalités spécifiques du territoire. La diversité des acteurs et la concertation intercommunautaire apparaissent comme des leviers essentiels pour sécuriser les couloirs de transhumance, atténuer les

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

tensions et promouvoir une gestion durable et pacifique des ressources naturelles.

### **3.1.4. Adaptations des éleveurs face à la réduction des espaces de transhumance**

Face à ces contraintes, les éleveurs adaptent leurs pratiques : certains déplacent leurs itinéraires traditionnels vers des zones moins cultivées, d'autres réduisent la taille de leurs troupeaux ou combinent l'élevage et l'agriculture pour garantir leur subsistance. Ces stratégies témoignent d'une résilience mais d'un changement profond dans les modes de vie pastoraux. Le recours accru à des accords intercommunautaires souligne également la volonté d'instaurer un dialogue malgré les tensions. La gestion durable des couloirs de transhumance nécessite une concertation accrue entre pasteurs, agriculteurs et autorités locales, ainsi qu'une valorisation des savoirs traditionnels. L'introduction de techniques innovantes, telles que le pâturage tournant ou la régénération naturelle assistée, commence à porter ses fruits : la productivité des pâturages restaurés a augmenté de 15 % en deux ans dans certains villages grâce à l'adoption de ces méthodes. La concertation intercommunautaire se manifeste par l'adoption de conventions locales et de chartes pastorales, qui permettent d'ajuster les règles de gestion aux réalités du terrain et de reconnaître les droits des différents usagers. Des instances paritaires réunissant agriculteurs, éleveurs, sédentaires et transhumants sont mises en place pour gérer collectivement les ressources, élaborer des règles légitimes et veiller à leur application. Par ailleurs, des actions d'accompagnement des groupements de femmes et des initiatives de médiation sont

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

développées afin de renforcer la cohésion sociale et de promouvoir une gestion pacifique des ressources naturelles.

En bref, la gestion durable et inclusive des couloirs de transhumance dans le Logone oriental repose sur la valorisation des savoirs traditionnels et l'intégration des innovations scientifiques. Cette approche favorise la préservation de la biodiversité, améliore la qualité des pâturages et renforce la résilience des communautés pastorales face aux défis climatiques et fonciers. La concertation entre les acteurs et une gouvernance locale inclusive apparaissent ainsi comme des leviers majeurs pour limiter les conflits et promouvoir une exploitation pacifique et durable des ressources naturelles.

### **3.1.5. Impacts aggravants des changements climatiques**

Les variations climatiques observées dans cette Province, avec des sécheresses plus fréquents et imprévisibles, ont réduit la disponibilité en pâturage et points d'eau. Cette situation a allongé la durée et la distance des transhumances, augmentant la vulnérabilité des éleveurs. Le stress environnemental engendre une compétition plus intense pour les ressources, amplifiant les conflits fonciers et sociaux. Le changement climatique a profondément modifié le régime pluviométrique dans la région, générant des saisons des pluies plus courtes et irrégulières, alternant sécheresses et inondations. Certains cycles de pluie débutent avec plusieurs semaines de retard, perturbant la transhumance et la croissance des pâturages. Ces variations provoquent des inondations récurrentes qui endommagent les cultures et les infrastructures. Les précipitations moyennes au Tchad ont varié entre 230 mm

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

(minimum historique en 1984) et 470 mm (maximum en 1961). En 2024, elles atteignaient 383 mm, soit une légère hausse par rapport à 2023 (363 mm), mais la variabilité demeure importante et la répartition reste inégale. Bien que la zone soudanienne du Logone oriental reçoive en moyenne plus de 800 mm de pluie par an, cette moyenne masque de fortes disparités locales et des épisodes de sécheresse prolongée.

L'assèchement des ressources en eau représente également un défi majeur pour les pasteurs et agriculteurs de la région.

### **3.1.6. Insuffisance des interventions étatiques et des ONG**

Les acteurs interrogés soulignent que les initiatives publiques et privées des ONG restent limitées, souvent fragmentaires, et manque d'une approche intégrée pour résoudre durablement les enjeux fonciers liés à la transhumance. L'absence de plateforme de concertation formelle entre éleveurs, agriculteurs et autorités freine l'élaboration des solutions consensuelles. Cette situation révèle un besoin urgent de renforcement des capacités locales et de promotion d'une gestion participative du foncier.

## **3.2. Discussion**

Les résultats obtenus soulignent l'importance cruciale des couloirs de transhumance comme piliers de la survie pastorale dans la Province du Logone Oriental. Ils confirment les travaux de nombreux par exemple Bénech(2007) et Bonfiglioli(1992) qui ont montré que la mobilité est un élément fondamental de la gestion durable des ressources pastorales dans les zones soudano-sahélienne. La fermeture progressive de ces couloirs, due l'expansion agricole et à la pression démographique, rejoint les observations de Mace(1995) et de De Haan(1999), pour qui la sédentarisation accélérée et le morcellement des espaces

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

représentent une menace majeure pour les systèmes pastoraux traditionnels. La persistance des conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs, déjà signalée dans d'autres contextes africain (Benjaminsen et al., 2012), est ici exacerbée par l'absence d'un cadre institutionnel clair et efficace. Cette situation rappelle les conclusions de Basset et Turner(2007) sur la faiblesse de régulations foncières face aux dynamiques socio-économiques et environnementales. Le recours aux règles coutumières, bien que toujours prégnant, ne suffit plus à gérer les tensions croissantes liées à la rareté des terres.

Les effets aggravants des changements climatiques, avec des sécheresses plus fréquentes corroborent les analyses de Bako et al.(2007) sur la vulnérabilité accrue des zones sahéliennes. Ces facteurs environnementaux renforcent la compétition foncière, contribuant à l'instabilité sociale et économique. Face à cela, les insuffisances des interventions étatiques et des ONG, souvent fragmentaires, limitent l'impact des efforts de gestion durable. Cela rejoint les critiques formulées par certains chercheurs (Scoones et al., 2009) sur la nécessité d'une approche intégrée et participative.

Les stratégies d'adaptation des éleveurs, notamment la modification des itinéraires et la diversification des activités, illustrent leur résilience face aux contraintes. Cette dynamique est en phase avec les travaux de Turner et Williams(2002), qui soulignent l'importance des capacités d'adaptation locales pour la pérennité des systèmes pastoraux. Toutefois, ces adaptations témoignent aussi d'une pression accrue sur les ressources naturelles, ce qui pourrait engendrer une dégradation écologique à moyen terme. Enfin, la question foncière au cœur des enjeux

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

étudiés met en lumière la complexité de la gouvernance locale, où s'entremêlent légalité, coutumes et pratiques informelles. Pour dépasser cette impasse, il est urgent d'instaurer des mécanismes de dialogue multi-acteurs, s'appuyant sur les expériences réussites ailleurs en Afrique (Zaroug et al., 2014). Cela permettra non seulement de réduire les conflits, mais aussi de garantir la pérennité des systèmes pastoraux dans un contexte de changement climatique.

## **Conclusion**

Le pastoralisme et les couloirs de transhumance constituent un système socio-économique vital pour les populations au Logone Oriental et, plus largement, pour l'économie rurale du Tchad. Ce mode de production extensif, fondé sur la mobilité, s'adapte depuis des décennies aux aléas climatiques et à la disponibilité des ressources naturelles. Toutefois, les mutations contemporaines, telles que la pression foncière, la croissance démographique, les changements climatiques, l'extensification agricole, la faiblesse des politiques d'aménagement, viennent fragiliser ce système déjà vulnérable.

L'étude consacrée au pastoralisme et à la gestion des couloirs de transhumance dans le Logone oriental met en lumière la complexité et le rôle central de ce mode de vie dans la résilience des communautés rurales. Elle démontre que le pastoralisme, reposant sur la mobilité des troupeaux et la transmission des savoirs traditionnels, demeure une stratégie d'adaptation primordiale face aux aléas climatiques, à la pression foncière croissante et à la dégradation écologique.

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

La région du Logone oriental doit faire face à des défis majeurs. Parmi ceux-ci figurent un déficit fourrager chronique, des conflits récurrents autour de l'accès à l'eau et à la terre, ainsi qu'une vulnérabilité économique persistante des familles pastorales. S'ajoutent la sédentarisation contrainte de certains groupes, la faible adoption d'innovations et de politiques adaptées, des inégalités de genre qui perdurent, et une dégradation rapide des ressources naturelles.

Pour affronter ces enjeux, l'étude insiste sur la nécessité d'une gouvernance locale inclusive, basée sur la concertation entre tous les acteurs : éleveurs, agriculteurs, femmes, jeunes et autorités. Il s'agit d'adapter les politiques publiques aux réalités locales, de valoriser les savoirs endogènes et d'intégrer les avancées scientifiques et techniques. Les initiatives portées par les femmes et les dispositifs de médiation jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la cohésion sociale et la promotion d'une gestion pacifiée et durable des ressources naturelles.

La transformation des faiblesses structurelles en opportunités de développement durable suppose la mise en œuvre de recommandations stratégiques : gestion intégrée des pâturages, réformes des politiques foncières, autonomisation des femmes et des jeunes, renforcement de la concertation locale et recours à des outils modernes de suivi et d'évaluation. La réussite de cette transition dépend de l'engagement de l'ensemble des acteurs concernés et d'un appui institutionnel fort, tant au niveau local que national.

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

## Références bibliographiques

**Ali Brahim BECHIR et al.** (2022). Productivité des pâturages naturels en zone soudanienne du Tchad. Lire le poster.

**Barrière, O., & Traoré, M.**(2008). Pastoralisme, foncier et développement durable en Afrique subsaharienne. Paris : IRDEditions.

Bonnet, B.(2011). Pastoralisme en Afrique sahélienne : Un mode de vie en mutation. Afrique contemporaine, 237(1),105-120.

**Dageta Ph. & Gaston A.** (2001). La base FLOTROP et biodiversité des pâturages du Tchad oriental. Syst. Geogr. Pl. 71: 327-336. Lire sur JSTOR.

**GIZ** (2025). Transhumance pacifique et développement de l'économie pastorale dans la région du lac Tchad. PDF

Hagberg, S.(2001). Stratégies de gestion des conflits fonciers au Sahel. Bulletin de l'APAD, (21).

**HUCHON Jean, JIAGHO Rémi Evaliste, DEBLONDET D. Bleu, EPANDA Manfred** (2019) – Transhumance et gestion des aires protégées en Afrique centrale, Éditions Universitaires d'Afrique, Yaoundé, Cameroun.

**Ickowicz, A., et al.**(2012). Pastoralisme et développement en Afrique subsaharienne : enjeux et perspectives. CIRAD.

**JACQUEMOT Pierre** (2022) – Pastoralisme et gestion foncière en Afrique contemporaine, Afrique contemporaine (revue), Éditions Karthala, Paris, France.

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

**JENET A., BUONO N., DI LELLO S., GOMARASCA  
M., HEINE A., MASON S., NORI M., SAAVEDRA R.** (2016) –  
Pastoralism and the Green Economy – a natural nexus? VSF  
International, Bruxelles, Belgique.

**MADIDE Ndingatoloum Silas** : La Problématique de  
Gestion Foncière au site Pétrolier de  
Doba, Collection PLURAXES/MONDE, Vol 3 N° 12 Novembre  
2025, P.215-231

**Ministère de l'élevage du Tchad.**(2020). Stratégie  
nationale de sécurité de parcours de transhumance au Tchad.  
N'Djaména.

**Moritz, M.**(2016). Pastoralism, Mobility, and Resilience  
in the Sahel : Adaptation to Climate Change in the Mobile  
Livelihoods of Fulani Nomads. Anthropological Quarterly, 89(1),  
225-251.

**Morgode et Djerabe Aubain** (2018). Rapport d'étude  
sur les textes officiels et mécanismes communautaires de  
gestion de conflits et couloirs de transhumance dans le  
département de la Nya-Pendé (rapport d'un bureau d'étude.  
Pélissier, P.(2016). Foncier et mobilité pastorale en Afrique  
tropicale. Revue TiersMonde, 36(143), 567-584.

**Tchad-Haut-Commissariat à la Réforme  
Foncière**(HCRF).(2019). Document de politique foncière rurale  
au Tchad. N'Djaména.

**ZAKINET Dangbet** (2023) – Études sur le pastoralisme  
au Tchad, Université de N'Djaména, Tchad.

**ZAKINET Dangbet** (2024), Histoire de la mobilité  
pastorale au Tchad au regard du changement climatique et  
analyse du cadre juridique depuis la loi de 1959, Université de

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE  
LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN  
LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR  
Médard

N'Djaména Faculté des Sciences Humaines et Sociales  
Département d'Histoire Auteur correspondant :  
dangbet\_zak@yahoo.fr Tél. & WhatsApp : 66369240 Article  
soumis le 25/10/2024 et accepté le 23/12/2024.

**Zoundi, S. J.** (2006). Gestion durable des ressources  
naturelles et sécurité alimentaire au Sahel : quelle place pour le  
pastoralisme ? Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE.

### Webographie

1. DJIM-ASSAL Datooum, KOUMAOU DJENG Dougue,  
DENENODJI Antoinette, NDOUTORLENGAR Médard (2023),  
Titre : Ressources pastorales : entre résilience et adaptation des  
éleveurs transhumants dans la Province du Logone Oriental,  
Édition : Centre National de Recherche pour le Développement  
(CNRD), Lieu de publication : N'Djaména, Tchad, Nombre de  
pages : Non précisé, Lien direct (PDF) : [https://aflash-revue-  
mdou.org/wp-content/uploads/2023/12/4-AUM10-0210.pdf](https://aflash-revue-mdou.org/wp-content/uploads/2023/12/4-AUM10-0210.pdf),  
consulté le 19/10/2025.
2. NDOUTORLENGAR Médard (2021), Titre : Les couloirs de  
transhumance au Tchad : entre politiques et réalités, Édition :  
Université de Sarh, Lieu de publication : Tchad, Nombre de pages  
: Non précisé, Lien direct (PDF) : [https://www.foncier-  
ndjamena2021.org/IMG/pdf/1-  
presentationmedardndoutorlengar.pdf](https://www.foncier-ndjamena2021.org/IMG/pdf/1-presentationmedardndoutorlengar.pdf), consulté le 20/10/2025.
3. NDOUTORLENGAR Médard (2023), Titre : Gouvernance des  
couloirs de transhumance et adaptation des politiques foncières,  
Édition : Université de Sarh, Lieu de publication : Tchad, Nombre  
de pages : Non précisé, Lien direct (PDF) : [https://www.foncier-  
ndjamena2021.org/IMG/pdf/1-  
presentationmedardndoutorlengar.pdf](https://www.foncier-ndjamena2021.org/IMG/pdf/1-presentationmedardndoutorlengar.pdf), consulté le 23/10/2025.

**PASTORALISME ET COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LE LOGONE ORIENTAL : DEFIS ET ENJEUX D'UN FONCIER SENSIBLE**  
PASTORALISM AND TRANSHUMANCE CORRIDORS IN EASTERN LOGONE: CHALLENGES AND ISSUES OF A SENSITIVE LAND TENURE  
TATOLOUM Amane, MADIDE Ndingatoloum Silas, NDOUTORLENGAR Médard

4. Projet d'accompagnement des groupements de femmes dans la gestion des conflits agro-pastoraux  
Tribune Echos – Projet d'accompagnement des groupements de femmes  
MPTF Office – Peacebuilding Fund Project.
5. Octroi de parcelles aux femmes rurales Alwihda Info – Octroi de parcelles aux femmes rurales.
6. Formation agroécologie femmes Tchadinfos – Formation agroécologie femmes.
7. Appui financier aux femmes Toumaï Web Médias – Appui financier aux femmes.
8. Projet VIVA Logone Projet VIVA Logone.
9. Plateforme Pastorale du Tchad Site officiel.
10. Convention locale de gestion des couloirs de passage des transhumants  
FAO – Convention locale.
11. Validation du plan d'action de la Politique Foncière Nationale du Tchad  
FAO – Validation du plan d'action.
12. Transhumance et gestion des aires protégées en Afrique centrale  
Observatoire COMIFAC – Rapport Huchon et al..
13. Pastoralism and the Green Economy – a natural nexus? VSF International – Rapport complet  
VSF International – Résumé et accès

**« DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS  
INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU  
TCHAD) »**

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL  
CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

**DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS  
INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU  
TCHAD)**

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL  
CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

**Elysée MBAIDERBE**

**Université de Maroua, Cameroun**

[elysembaiderbe@gmail.com](mailto:elysembaiderbe@gmail.com)

**Résumé**

Issue de la tradition islamique, la diya, également appelée « prix du sang », demeure largement pratiquée au Tchad, malgré le principe de laïcité affirmé dans le préambule de la charte de transition. Cette coutume musulmane, qui prévoit qu'en cas de meurtre ou de blessure grave, la famille du coupable verse une indemnisation à celle de la victime, est ressentie par les communautés autochtones du Logone Oriental comme une mesure imposée par les autorités locales, administratives et militaires, majoritairement musulmanes. Elles la considèrent en contradiction avec leurs propres valeurs, traditions et les lois en vigueur dans la République du Tchad.

Appuyée sur la recherche documentaire, des enquêtes et des observations de terrain, l'étude révèle que la mise en œuvre forcée de la diya pour résoudre les conflits intercommunautaires, en particulier entre agriculteurs et éleveurs, à la suite de meurtres perpétrés dans la région, s'accompagne de comportements autoritaires. Elle appauvrit l'économie locale des populations autochtones, perpétue les litiges existants et affaiblit davantage la cohésion sociale.

**Mots clés**, *diya, dynamique, conflit intercommunautaires, Logone Oriental, Tchad*

**Abstract**

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

Of Islamic origin, the diya or "blood money" is a common practice in Chad despite the principle of secularism enshrined in the preamble to the transition charter. This Muslim practice, which consists of paying compensation to the family of the victim by that of the culprit in the event of murder or serious injury, is perceived by the indigenous populations of Logone Oriental as an imposition by the local administrative and military authorities, Muslim dominance in contradiction with their mores, habits and customs and with the texts in force in the Republic of Chad.

From documentary research, survey and direct observation in the field, the results obtained from this study indicate that the imposition of the diya "blood price" in the resolution of inter-community conflicts and especially farmers-herders, in the event of murders in this area is marked by authoritarian excesses, ruins the economy of the indigenous populations and further contributes to maintaining these disputes and weakens social cohesion

**Keywords**, *diya, dynamics, intercommunity conflict, Chad, Logone Oriental.*

### Introduction

Avant l'introduction du coton par l'administration coloniale et le projet pétrolier, le Logone Oriental (sud du Tchad) bénéficiait d'un climat et d'une végétation favorables à l'agropastoralisme. La région possédait des terres agricoles abondantes, de vastes savanes arborées et des massifs forestiers riches en faune et flore diversifiées.

L'accroissement rapide de la population, le changement climatique avec le mouvement des éleveurs nomades et l'exploitation pétrolière de cette province, depuis plus d'une décennie ont eu des répercussions sur les systèmes fonciers et en particulier la terre (Moutedé-Madji, 2012 : 108).

La pénurie de ressources naturelles, comme les pâturages et l'eau causée par les catastrophes naturelles, crée des tensions entre

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

éleveurs et agriculteurs. L'installation d'infrastructures pétrolières, de migrants et de réfugiés entraîne l'accaparement des terres fertiles exploitées par les paysans pour l'agriculture.

Contraints de se fixer dans cette région et de pratiquer l'agriculture en plus de leurs activités traditionnelles, les pasteurs nomades se retrouvent opposés aux agriculteurs autochtones dans le cadre de conflits fonciers et de la dévastation des champs de plus en plus importants compte tenu de la pression sur l'espace agropastoral, renforcée par le projet pétrolier de Doba (Lieugong et Sama, 2016, p.1).

Les conflits intercommunautaires demeurent fréquents au Tchad. Toutefois, l'intensité exceptionnelle des violences observées ces dernières années dans la zone soudanienne, notamment dans le Logone Oriental, résulte principalement des impacts de la transhumance, du conflit en République centrafricaine ainsi que des tensions entre communautés, en particulier entre agriculteurs et éleveurs. Ces événements ont entraîné d'importantes pertes humaines et matérielles (OCHA Tchad, 2021).

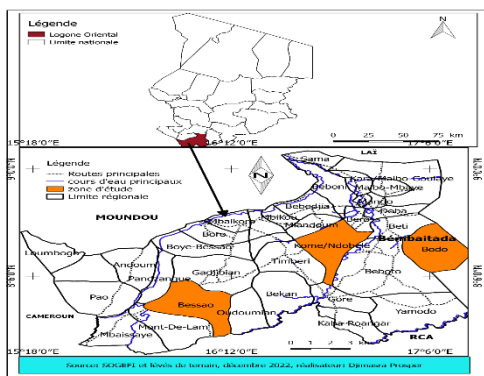
La mise en œuvre locale de la diya, ou « prix du sang », par les autorités administratives et militaires dans le cadre de la résolution des conflits est jugée anticonstitutionnelle et incompatible avec les valeurs sociales et culturelles des populations autochtones du Logone Oriental, majoritairement chrétiennes et animistes. Cette mesure contribue à aggraver les tensions existantes et compromet la cohésion sociale. L'étude présentée propose une analyse sociologique des dynamiques récentes des conflits intercommunautaires liées à la pratique de la diya dans la résolution des différends opposant les allogènes (éleveurs) aux communautés hôtes de la province du Logone Oriental (cantons Komé-Ndolebé, Bémbeitada et Bessao), ainsi que des enjeux associés à cette approche.

# « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

## Localisation de la province du Logone Oriental



## 1. Cadre méthodologique

Cette étude s'inscrit dans un cadre sociologique, est descriptive et transversale et dans une démarche de recherche, à la fois qualitative et quantitative issues de la documentation et des travaux de terrain. Mais cette étude analytique, de type rétrospectif, privilégie l'approche qualitative.

Les techniques de collecte des données mobilisées sont entre autres la recherche documentaire (ouvrages généraux, spécifiques, méthodologiques, mémoires et thèses, rapports de missions et ateliers d'activités et périodiques), l'observations directe, l'entretien-semi directif, le questionnaire et l'échantillonnage par quotas.

Trois guides d'entretiens ont été élaborés et spécifiés pour chaque type d'acteur dont le premier est adressé aux autorités administratives et chefs de services déconcentrés de l'État, le deuxième aux chefs traditionnels, religieux et coutumiers et le troisième aux acteurs de la

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

société civile (ONG et Associations) de la Province du Logone Oriental (zone d'étude) en fonction des informations recherchées.

Cette recherche est menée dans la Province du Logone Oriental mais compte tenu de l'immensité de cette zone avec le nombre pléthorique des départements, sous-préfectures et cantons et des moyens limités, nous avons choisi trois cantons pour cette étude à savoir, Komé-Ndololébé, Bémbeitada et Bessao.

L'enquête concerne les populations de ces trois cantons (Komé-Ndololébé, Bémbeitada et Bessao) de toutes les catégories socioprofessionnelles, les autorités administratives, traditionnelles, religieuses et les représentants des organisations de la société civile. Les données sont collectées au cours de la période allant de 2017 à 2022 et elles proviennent des sources écrites et orales avec les travaux de terrain (enquête).

Un échantillon de 410 personnes, issues de toutes les catégories socioprofessionnelles, âgées d'au moins 20 ans et résidant dans trois cantons, a été constitué pour analyser les dynamiques des conflits intercommunautaires liés à la « diya » dans la zone ciblée. La méthode utilisée est l'**échantillonnage par quotas**.

### 2. L'origine religieuse de la diya (prix du sang)

La diya (aussi retranscrit dia, diyya ou diyah), souvent qualifiée en français de « prix du sang », est un terme arabe désignant une pratique répandue dans le monde musulman, consistant à verser une compensation aux parents de la victime par ceux de la personne coupable, en cas d'homicide ou de blessures graves (Debos, 2013, p.247).

Le terme diya désigne également « droit de sang » et constitue une pratique coutumière qui permet, en cas de crime, de dédommager la famille de la victime (Mahamat, Djimadoum, 2003, p.4). Il s'agit d'une réparation qui vise à arrêter le cycle de vengeance.

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

La pratique de la diya est antérieure à l'islam et basée sur la loi du talion « œil pour œil, dent pour dent » (CODNI, 2022, 14). Mais avec l'avènement de l'islam, le Prophète a remplacé cette pratique destructrice par le versement d'une compensation en nature ou en numéraire par la famille du coupable à la famille de la victime en cas de crime (CODNI, op. cit.).

À l'origine, la diya est prescrite dans le Coran en cas d'homicide involontaire commis par un croyant sur un autre croyant (Sourate II « la vache », verset 178-179) (DIDR-OFPPRA, 2017, p.3). Les hadiths (ensemble de dires, décisions et actes attribués au Prophète Mahomet) étendent sa pratique à l'homicide volontaire, à condition que la famille de la victime accorde son pardon au meurtrier, duquel elle reçoit une compensation financière à sa propre charge (Ben Hounet, 2012).

### 2.1. Contexte historique de la diya au Tchad

*« Pratique très répandue et très ancrée au sein des populations musulmanes, la diya s'est généralisée au début des années 1980 au Tchad et l'on a tendance à l'étendre aux populations non concernées par la pratique prenant ainsi une proportion inquiétante »* (CODNI, 2022, p.14).

Cette pratique (diya) accompagne l'évolution de l'islam en Afrique et a fait son apparition au Tchad entre le Xème et XVème siècle (Gondeu, 2013, p.9). Mais elle a été suspendue dans la partie septentrionale du pays durant la période de la colonisation française (Gondeu, op. cit.). En effet, la métropole cherche à supprimer la justice traditionnelle, ce qui prive les communautés de leur mécanisme de médiation et aboutit à des épisodes d'affrontement généralisés, comme en 1947 au Dar Djombo, où quelques affaires de meurtres dégénèrent en conflit, causant 147 victimes et plusieurs centaines des blessés (Durant, 2002, p.9). La diya a repris son essor au lendemain de l'indépendance

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

du Tchad frappé par un grand nombre de conflit et s'impose comme un mécanisme de médiation permettant de pallier les problèmes de vengeance et de favoriser la réconciliation et la cohésion sociale (Marty, Eberschweiler, 2009, p.22). Cette pratique s'est désormais généralisée et encouragée au début des années 1980 au Tchad par le pouvoir en place et s'étend aux communautés non musulmanes, notamment chrétiennes (Durant, op. cit.).

Ainsi, la diya est pratiquée, encouragée et imposée de nos jours dans toutes les provinces du Tchad et dans les communautés musulmanes tout comme non musulmanes en raison de la situation politique actuelle du pays et par la lenteur de la justice officielle, et cela entraîne les dynamiques des conflits inter communautaires.

### 2.2. Rôle social de la diya et modalités de paiement dans les communautés qui la pratiquent

Le système de la diya instaure un arrangement à l'amiable dans le cadre d'une réparation civile. Elle permet de réguler les faits de violence intercommunautaire, en particulier des crimes, selon que les communautés ont ou non une alliance entre elles (Dangbet, 2015, p.130). S'il y a alliance, le coût de la diya est abaissé ou, dans certains cas, totalement supprimé. Dans le cas où l'alliance n'existe pas entre les deux communautés ou familles, la diya est entièrement versée (Dangbet, op.cit.).

Aussi, si les deux familles acceptent le principe d'une diya, le montant est négocié en fonction de plusieurs facteurs. Bien qu'à l'origine, le montant de la diya soit fixé à 100 chameaux ou 4.320 grammes d'or par les textes coraniques (Ben Hounet, op.cit.), la pratique au Tchad s'en éloigne en raison des moyens plus limités de ses communautés (DIDR-OFPPRA, op.cit.).

L'indemnité de la diya est payée en argent, têtes de bœufs ou de dromadaires suivant des règles précises. Faute de règlement, le crime

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

n'est pas considéré comme effacé, même si une condamnation est retenue. Dans ces milieux, une fois la diya payée et le tam-tam de la réconciliation battu, l'affaire est définitivement close (Durant, *ibid.*).

Le montant de la diya varie entre 600 000 à 10 millions FCFA, en fonction de la communauté, du statut social, de l'âge et du sexe de la victime du coupable (Debos, *op.cit.*). Si la victime est une femme, la diya est moins élevée que s'il s'agit d'un homme (DIDR-OFPPRA, *ibid.*). De même, par exemple, si la victime appartient à l'ethnie Tama, la diya est inférieure à celle d'un Zaghawa et ces disparités illustrent ainsi l'état actuel de la hiérarchie politique au Tchad (Debos, *ibid.*).

En outre, si le conflit intervient au sein d'une même communauté, seuls les membres d'un clan qui participent au paiement (Panapress, 2003). Il existe également un mécanisme qui, par un accord préalable entre deux communautés, appelé « ahalie », permet de s'entendre sur une diminution de la diya ou sur le partage du paiement de la diya à l'égard de tierce (Dangbet, *op.cit.*).

Au-delà des aspects religieux, juridiques, coutumiers, la diya joue un rôle capital dans la régulation sociale et est un facteur de socialisation par rapport aux actes des déviances commis par les membres des communautés qui la pratiquent. Elle constitue l'expression d'une justice traditionnelle plus conciliante, moins répressive, permettant de régler de nombreux problèmes intercommunautaires sans que cela ne dégénère en violence collective.

### 2.3. Pratique de la diya et sa perception par les populations autochtones du Logone Oriental

*« Dans notre communauté, la vie humaine est perçue comme quelque chose de sacré et l'on ne doit jamais l'ôter à son prochain mais plutôt la préserver. La vie humaine ne se marchande pas, car elle est au-dessus de toute considération. Aussi, je précise que le sang humain n'est pas un bien matériel et physique vendable pour avoir un prix à*

**« DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS  
INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU  
TCHAD) »**

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL  
CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

*donner. Le sang humain étant sacré est surestimable. Cette pratique de la diya « prix du sang » imposée amène les gens à compter sur l'argent pour ôter la vie humaine et j'en suis contre »<sup>1</sup>.*

Dans la zone soudanienne et plus particulièrement le Logone Oriental, la sacralité de la vie humaine est de rigueur. La mort d'une personne dans la communauté, dans le temps passé, quelles qu'en soient les circonstances ne faisait pas l'objet d'un prix quelconque entre les deux familles (auteur et victime) mais s'accompagnait des rituelles quelques jours après l'enterrement afin d'effacer symboliquement le sang versé (dans le cas d'une mort tragique) selon certains sages interrogés lors de cette étude.

Les rites appropriés permettaient l'entrée de l'âme « Ndil » dans le séjour des morts et d'empêcher cette dernière d'errer dans le village et dans la brousse environnante et se mettre à l'affût des promeneurs attardés, de se manifester sous forme de tourbillon pour créer les dégâts matériels, de troubler le repos des vivants et l'amener à rejoindre le « koh » d'où il veillera sur les membres de sa famille ou de sa communauté (Kogongar, 1971, p.124).

Aussi, les rites autour des sages et chefs spirituels permettaient d'effacer le crime commis, de demander la clémence et la protection des divins, d'éviter les vengeances et autres malheurs dans la communauté. Les sacrifices faits à cette occasion pouvaient être soit un coq blanc, soit une poule, soit un bouc, soit un cabri, soit une bière du mil ou soit un rituel autour du totem, au bord d'un cours d'eau ou d'une marre, etc.

Les enquêtés estiment que la pratique de la diya est encouragée par les autorités locales et considèrent comme illégal et comme un affront

---

<sup>1</sup> Réaction du Président des chefs de race des dix (10) communautés de la Province du Logone Oriental résidant à Doba le 26 novembre 2022.

**« DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS  
INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU  
TCHAD) »**

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL  
CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

et un défi à leur tradition et citoyenneté, dans une République laïque.  
L'un de nos enquêtés réagit en ces termes :

*« Il n'y a pas le prix d'un être humain depuis des  
générations dans notre communauté. Mais les autorités  
administratives et militaires proches du pouvoir en place nous  
imposent la diya qui est une pratique musulmane des  
populations de la zone septentrionale du pays en  
contradiction avec nos us et coutumes. 118 têtes des bœufs  
ont été saisies et emportées dans notre chef-lieu de canton  
Bémbaitada en 2017 comme diya avec la complicité du  
sous-préfet de Bodo de l'époque à la suite d'un affrontement  
opposant les autochtones aux allogènes et qui s'est soldé par  
la mort d'un éleveur. La justice de paix de Bodo a été  
écartée de l'affaire. »<sup>2</sup>.*

Le tableau ci-dessous illustre les avis enquêtés sur le paiement de la diya.

**Tableau 1. Avis des enquêtés par rapport au paiement de la  
« diya » imposée**

Avis sur le paiement de la « diya »	Effectif	Pourcentage
Oui	06	01,42%
Non	392	93,33%
Non déterminé	22	05,23%
Total	420	100%

Source. Mbaiderbé, enquête de terrain, septembre, octobre 2022.

Sur 420 personnes interrogées, 392 des enquêtés, soit 93,33% ne sont pas d'accord avec le paiement de la « diya » imposé par les

---

<sup>2</sup> Réaction d'un enquêté du canton Bémbaitada lors de l'entretien individuel tchadienne, le 22/09/2021.

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

autorités administratives et militaires comme moyen de réparation en cas des conflits sanglants opposant les éleveurs et les agriculteurs. Six des 420 individus interrogés, soit 1,42% sont d'avis pour cette pratique et 22 des enquêtés, soit 5,23% n'ont pas souhaité se prononcer sur cette question jugée très complexe

### 2.4. Diya et lois nationales

« Le Président de la Transition Mahamat Idriss Deby Itho a déclaré dans son discours d'ouverture du dialogue national inclusif le 20 avril 2022, que la diya est prohibée sur toute l'étendue du territoire national et il a été ovationné par les participants. Mais je pense que ses généraux gouverneurs, préfets, sous-préfets, commandants des légions, chefs de brigades envoyés pour la conquête de nos terres et champs cultivables ne vont même pas mettre en pratique. L'imposition de la diya en cas des conflits meurtriers par ces autorités leur permet de s'enrichir à travers les fortes amendes qu'elles imposent aux communautés locales par la saisie de foies de centaines des têtes de bœufs et autres biens matériels»<sup>3</sup>.

Bien qu'officiellement, le gouvernement affirme que la diya ne peut pas se substituer à des poursuites judiciaires formelles, dans les faits, le paiement de la diya met souvent fin à l'action des autorités judiciaires. Pourtant, l'article 37 de la Constitution de la République du Tchad de 2018 précise que : « *jusqu'à leur codification, les règles coutumières et traditionnelles ne s'appliquent que dans les communautés où elles sont reconnues. Toutefois, les coutumes contraires à l'ordre public ou celles qui prônent l'inégalité entre les citoyens sont interdites* ».

---

<sup>3</sup> Réaction d'un enquêté à Komé Ndolébé lors d'un entretien le 27 septembre 2022.

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

Aussi, l'absence d'un système de gouvernance effective crée l'incompréhension des lois existantes, le manque de transparence dans la gouvernance locale et la possibilité de répression sévère conduisent à l'abus de pouvoir de la part des autorités locales à majorité militaires et gendarmes (PADL-GRN, 2014, p.6).

Les personnes interrogées disent ne pas se reconnaître dans la pratique dite diya, mais qu'elle est imposée par les autorités locales. *« On est dans une république et d'un État laïc. Les juges doivent prendre leur responsabilité. Le code pénal reste le seul texte qu'il faut appliquer pour éviter l'amalgame en cas de meurtre »*<sup>4</sup>.

Sur le terrain, certaines autorités rencontrées réitèrent la déclaration du Président de Transition lors du Dialogue National Inclusif que la diya est prohibée sur toute l'étendue du territoire mais son application pose un problème. Le Secrétaire Provincial du Logone Oriental réagit en ces termes : *« tout citoyen a le libre choix d'habiter dans n'importe quelle localité du pays pourvu qu'il se comporte normalement vis-à-vis de ses concitoyens et dans le respect des lois de la République. Ainsi, l'option de renvoyer les éleveurs doit être prohibée. Cependant, la parole d'un Chef d'État étant un acte posé, je tiens à réitérer la sévère mise en garde du Président de Transition le jour de son investiture le 08 octobre 2022, que « la diya » est strictement interdite au Tchad »*<sup>5</sup>.

### 2.5. État de lieux des conflits intercommunautaires dans le Logone Oriental

La recrudescence des conflits intercommunautaires (agriculteurs-éleveurs) ces derniers années dans la zone soudanienne et plus particulièrement dans la province du Logone Oriental est orchestrée

---

<sup>4</sup> Propos d'une enquêtrice à Bessao le 20 octobre 2022

<sup>5</sup> Réaction du Secrétaire Général de la Province du Logone Oriental le 22 novembre 2022 lors de l'entretien dans son bureau à Doba.

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

par les autorités administratives et militaires elles-mêmes propriétaires des troupeaux. Seule, la volonté politique des plus hautes autorités du pays peut mettre fin à cette situation qui endeuille les familles, ruine l'économie locale et handicape la cohabitation pacifique entre ces deux communautés qui sont condamnés à vivre ensemble.<sup>6</sup>

Les conflits communautaires sont des conflits armés non étatiques entre deux ou plusieurs groupes sociaux et présentent des variations significatives de type et d'échelle, causant ainsi des pertes en vie humaine et des dégâts matériels.

En effet, le bilan dû aux tensions intercommunautaires ces dernières années au Tchad continue d'être particulièrement lourd. Les tensions et les affrontements intercommunautaires ont fait au moins 400 morts, 58 incidents enregistrés, 324 blessés et plus de 6500 personnes déplacées. Et le Logone Oriental est la province la plus touchée par ce phénomène avec au total 18 incidents enregistrés (OCHA Tchad, op.cit.).

Les conflits (intercommunautaires) les plus récurrents cités par les enquêtés dans le Logone Oriental est le conflit agriculteurs- éleveurs. Ces conflits sont devenus depuis quelques années très fréquents et parfois meurtriers dus au changement climatique avec la descente des éleveurs dans la zone soudanienne avec un séjour prolongé ou parfois une sédentarisation (Madjigoto, 2007 : 49).

La zone soudanienne dont fait partie intégrante le Logone Oriental est soumise depuis quelques années à une dynamique issue de manière générale, des années de sécheresse qui se succèdent avec des années d'inondations, de l'extension de surface agricoles provoquées d'une part par la poussée démographique et d'autre part, l'introduction de la culture attelée qui a permis aux agriculteurs d'emblaver une

---

<sup>6</sup> Entretien avec le Coordonnateur de l'ITRAD à Bébédjia le 24 août 2020.

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

grande superficie qu'il aurait été impossible de labourer dans le passé (Sougnabé et Reounodji, 2021, p.50). Cette dynamique s'est accompagnée par un transfert du bétail des éleveurs aux agriculteurs, des pratiques agricoles des agriculteurs aux éleveurs et d'un déplacement concomitant du centre de gravité de l'élevage vers les zones méridionales à dominance agricole.

Aujourd'hui, non seulement ces deux communautés (agriculteur - éleveur) se concurrencent pour l'espace, mais on assiste à des conflits récurrents en début de saison des pluies (période de semi) et en fin de saison des pluies (période de récolte) entraînant parfois des violents affrontement interindividuels et interethniques qui font intervenir plusieurs acteurs impliqués de près ou de loin (Sougnabé et Reounodji, op.cit.).

Ces conflits constituent à l'évidence l'un des multiples aspects de ce qu'il est convenu d'appeler l'antagonisme Nord-Sud (Arditi, 1999 : 572). Les éleveurs en majorité arabes qui sont installés dans la zone soudanienne font partie d'un ensemble plus regroupant des commerçants, des artisans, des militaires et autres qui ont en commun l'appartenance à l'Islam, qui les fait désigner par le terme « *doum* » par les autochtones Sara du Logone Oriental. Cette présence est vécue par ces derniers comme une sorte de colonisation de leur terre par la partie méridionale du pays.

Les conflits agro-pastoraux constituent jusqu'à présent un obstacle à la cohabitation pacifique entre ces deux communautés dans la zone soudanienne et principalement la Province du Logone Oriental. Et l'exploitation pétrolière avec l'occupation des vastes surfaces cultivables des terres par les pétroliers, les mesures de compensation et la guerre en RCA sont venues accentuer davantage ces conflits. En effet, avant le projet, les éleveurs respectaient la période de transhumance qui se situait entre les mois de février et mars. Ce qui permettait aux paysans de finir leurs travaux de récolte et faire rentrer au village tous leurs produits. Il en est autrement depuis l'avènement

**« DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS  
INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU  
TCHAD) »**

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL  
CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

du projet pétrolier. Les éleveurs arrivent très tôt dans la zone et s'installent tout autour des villages parce que leurs anciens sites sont occupés par les installations pétrolières. La photo ci-dessous illustre la présence effective des éleveurs dans la zone d'étude et plus précisément dans les villages étudiés pendant les travaux champêtres et cela entraîne des conflits sanglants entre ces deux communautés à cause de la dévastation des champs.



Source. © Mbaiderbé, septembre 2022)

**Photo 1. Troupeau de bœufs à Komé-Ndolébé**

*Cette image (ci-dessus) des troupeaux de bœufs à Komé-Ndolébé explique la présence des éleveurs nomades et sédentaires dans la zone en pleine période des travaux champêtres à la recherche des pâturages. La présence de ces derniers avec la dévastation des champs est source de nombreux conflits observés ces derniers temps.*

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

Aussi, la dégradation de la situation sécuritaire (crise en RCA) dont le Logone Oriental partage une longue frontière ainsi que la faiblesse des institutions étatiques et traditionnelles, chargées de la régulation sociale et politique ont créé une grande méfiance entre les communautés. Les stigmatisations prospèrent et renforcent ainsi le repli communautaire et les préjugés entre des groupes sociaux qui cohabitent entre eux depuis des années et l'on assiste de plus à ce repli communautaire et identitaire entre ces groupes en présence (Sougnabé et Reoundji, *ibid.*).

La persistance de l'instabilité socio-politique et militaire dans ce pays (RCA) a occasionné l'afflux des nouveaux réfugiés dans la province du Logone Oriental dont font partie les éleveurs Peul avec leurs troupeaux. La présence de ces troupeaux dans les camps des réfugiés et villages hôtes avec la dévastation des champs des autochtones occasionne des conflits.

### **2.7. Enjeux liés à l'imposition de la diya par les autorités locales dans la résolution des conflits intercommunautaires au Logone Oriental**

Les conflits intercommunautaires et surtout les conflits agriculteur-éleveurs à l'heure actuelle dans le Logone Oriental sont une simple marginalisation des paysans par l'élite au pouvoir par l'intermédiaire des autorités militaires à majorité analphabètes qui remplacent les colons blancs pour une autre colonisation en étant elles-mêmes propriétaires de troupeaux qui dévastent nos champs.<sup>7</sup>

L'implication des autorités locales composées à majorité des politico-militaires dans la pratique de la diya constitue une dérive, caractérisée par l'affirmation de la domination de certaines communautés en foulant

---

<sup>7</sup> Entretien avec un habitant du canton Bessao, le 27 septembre 2022.

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL  
CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

au pied les lois de la République. Ces autorités participent à la pratique de la diya en faisant pression sur la famille ou la communauté de la victime d'accepter la diya ou soit en plaçant les personnes accusées en détention sous prétexte de prévenir d'éventuelles représailles de la famille de la victime, en attendant que la diya soit payée.

Elles procèdent de fois par l'intermédiaire des gendarmes obligeant les membres de la communauté à signer les procès-verbaux et payer des amendes en espèce ou dans certains cas, saisissent les têtes de bœufs en faveur de la famille du défunt ou de la défunte. Ces derniers se retrouvent en conséquence plus appauvris et vulnérables du fait de la destruction plus ou moins partielle de leur cadre de vie.

Le chef de canton de Komé-Ndolébé témoigne en ces termes :

*« Les autorités locales m'ont obligé à payer 6 500 000francs en 2020 comme diya en vendant ma voiture offerte par le comité provisoire de gestion des 5% de revenus pétroliers suite à l'assassinat d'un éleveur par un inconnu dans le village de Nala se trouvant dans le ressort territorial de mon canton. Je me retrouve aujourd'hui sans moyens de déplacement et c'est difficile de gérer les cas sociaux d'urgence comme les maladies et accidents qui nécessitent les évacuations sanitaires vers Doba et Moundou ». <sup>8</sup>*

Ces conflits intercommunautaires prennent une tournure dramatique dans la zone d'étude avec l'entrée en scène d'une nouvelle catégorie d'éleveurs (autorités administratives et militaires) se considérant proche du pouvoir ou membres du parti au pouvoir qui sont aux bureaux mais emploient des bouviers bien armés pour faire paître leurs troupeaux.

Cette nouvelle catégorie d'éleveurs ou « néo- éleveurs » confie la charge de son troupeau à des bouviers bien armés exerçant comme

---

<sup>8</sup> Témoignage du chef de canton de Komé-Ndolébé lors de l'entretien individuel le 14 décembre 2022

**« DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS  
INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU  
TCHAD) »**

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL  
CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

employés. Étant bien dotés d'armes à feu et sous la protection militaire, ces jeunes bouviers ont tendance à moins respecter les territoires des agriculteurs, se croient tout permis et au-dessus de la loi laissent souvent détruire les champs des agriculteurs autochtones avec des conflits meurtriers et sanglants.

La majorité des personnes interrogées mettent en cause les autorités locales d'être à l'origine de la dynamique des conflits intercommunautaires dans le Logone Oriental par ce que ça les profite en étant elles-mêmes propriétaires de bétail, donc à la fois juges et parties en cas de litiges. Cette inégalité de statut social des acteurs en face biaise son traitement et encourage son expansion.

Ainsi, cette enquêtrice réagit en ces termes :

*« Les autorités locales ont une grande responsabilité dans la pratique de la diya qui divise les membres de différentes communautés dans le Logone Oriental en général et dans le canton Komé-Ndolebé en particulier. Bon nombre d'autorités politico-militaires locales ont de revenus plus que les populations locales à cause de la pratique de la diya qui leur permet de saisir des centaines de têtes des bœufs des autochtones sans que le Procureur de la République soit informé de fois de l'affaire. Chaque cas de meurtre d'un éleveur ou bouvier survenu dans la localité est réparable avec la diya fixée à 6 000 000FCFA »<sup>9</sup>.*

Les conflits intercommunautaires entraînent souvent d'importantes pertes en vie humaine (massacres des personnes), matérielles avec des maisons, cases, céréales et autres objets de valeurs incendiés,

---

<sup>9</sup> Réaction et frustration d'une enquêtrice de Komé-Ndolebé le 13 décembre 2022.

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

les arrestations et amendes exorbitantes, les massacres des animaux, dévastations des champs et vol des bœufs d'attelages, le recul de l'économie au niveau local, la dégradation du tissu social entre les acteurs en présence, la circulation et détention illégale des armes à feu par les individus, etc.

Les propos tenus par un responsable d'une organisation de la société civile rencontré lors de cette enquête de collecte des données résument cette situation :

*« Les conflits intercommunautaires meurtriers (agriculteurs-enleveurs) avec l'imposition de la diya par les autorités locales comme mode de résolution en violations des lois de la République du Tchad ruine nos économies locales et contribue davantage à exacerber ces conflits. Tant que les autorités de transition ne confient pas les collectivités locales aux personnes compétentes sorties de l'ENA et laissent au profit des politico-militaires à majorités analphabètes, le vivre ensemble et la cohésion sociale tant souhaités par ces autorités ne sont pas pour demain et les sangs des acteurs en présence couleront encore pour longtemps dans la zone soudanienne et surtout dans le Logone Oriental ».*<sup>10</sup>

### 2.6. Discussion des résultats

À l'image de l'ensemble du Tchad, la Province du Logone Oriental est une zone vouée à l'agriculture à cause des potentialités naturelles liées au climat, aux sols, à la végétation. Malgré l'exploitation du pétrole dans cette Province depuis plus d'une décennie, après plusieurs années de controverses et de tractations, l'agriculture reste à l'heure actuelle l'activité principale de la population locale qui tire ses revenus de cette activité.

---

<sup>10</sup> Propos tenus par un responsable d'une organisation de la société civile lors de l'entretien individuel le 22 novembre 2022 à Doba.

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

Les conflits intercommunautaires dans cette province sont fréquents, exacerbés par le changement climatique, la transhumance, la forte croissance démographique, l'exploitation pétrolière, la compétition pour les ressources naturelles (terres, eaux), les crises humanitaires, etc. Ces affrontements causent des pertes en vies humaines, des déplacements des populations, des incendies des villages et ferries et des destructions des biens.

La question de la dya au Tchad est complexe, mêlant droit coutumier, religion et enjeu sécuritaire. Cette pratique est perçue par la population autochtone du Logone Oriental comme une loi islamique qui ne devrait pas être appliquée dans un pays laïc comme le Tchad.

À la lumière des résultats de ce travail, il ressort que l'administration locale est devenue un instrument de pression et d'appauvrissement avec l'instauration de la loi islamique la « diya » en cas de conflits mortels entre agriculteurs et éleveurs. Cette pratique est jugée illégale et anticonstitutionnelle par les communautés locales en contradiction avec leurs mœurs, us et coutumes. Cette étude montre également que les conflits intercommunautaires sont récurrents et les dynamiques sociales liées à la dya impactent négativement sur les communautés locales et de la stabilité dans cette province.

Les conflits intercommunautaires dans la Province du Logone Oriental et leurs impacts sur la population locale ont fait l'objet des travaux, notamment de géographie, d'économie rurale, d'agronomie, d'anthropologie, de sociologie, etc. Ce sont, entre autres, les travaux de Lieugomg et Sama (2002) ; Gounel et Madjigoto (2002) ; Magnant et Madjigoto (2008) ; Reounodji (2005) ; OCHA (2014) ; Moutede-Madji (2016), etc. .

Ces différents travaux ont abordé les dynamiques des conflits dans le Logone Oriental induites par la migration, le changement climatique, la transhumance, la croissance démographique, l'exploitation du pétrole, la crise humanitaire, et autres. Mais n'ont pas abordé la

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

question de la dya comme l'un des facteurs de la dynamique des conflits intercommunautaires dans cette zone.

### 2.7. Pour une solution durable des conflits intercommunautaires au Logone Oriental

La persistance des conflits intercommunautaires ces derniers temps dans cette Province du Sud du Tchad, témoigne bien le « mal vivre ensemble » qui caractérise la vie en commun ou sociale entre les allogènes (éleveurs) et les agriculteurs autochtones. Les conflits entre ces deux acteurs clés de développement du monde rural tchadien n'a plus pour origine les compétitions autour des ressources naturelles et de la dévastation des champs, mais elle trouve sa cause aussi de facteurs d'ordre politique, sociologique, voire religieuse avec une situation marquée par des replis identitaires, du rejet de l'autre, de la frustration liée à une injustice sociale et la haine.

La recherche des solutions durables de ces conflits au Logone Oriental interpelle tous les acteurs à différents niveaux pour leurs implications de manière holistique. L'État, considéré comme acteur principal de tout processus de développement et le défenseur des droits et intérêts de la nation, doit jouer son rôle régulateur et de garant pour la sécurité des personnes et de leurs biens. Son action première dans la zone doit consister à désarmer les civils qui ne cessent d'endeuiller les familles avec les armes à feu détenues illégalement et faire appliquer les lois de la République dans toutes leurs rigueurs. Il doit s'engager à faire respecter la justice par la reconnaissance des tribunaux pour leurs compétences dans la gestion des affaires pénales en cas de conflits meurtriers.

Il faut repenser la gestion de l'administration locale dans les nominations des autorités (gouverneurs, préfets, sous-préfets et autres) aux postes de responsabilité qui posent un problème en matière de critères de compétence et de professionnalisme. Car,

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

malgré le nombre important des diplômés formés à l'École Nationale d'Administration (ENA) au Tchad et à l'étranger, ces derniers sont, pour la plupart absents dans certaines unités administratives.

En plus du rôle régulateur de l'État pour la sécurité et l'égalité des citoyens devant la loi, il faut une approche holistique avec des actions de formation, de conscientisation et de sensibilisation des acteurs des conflits en présence en impliquant les associations, les leaders traditionnels, religieux et les ONG pour renforcer les capacités des communautés en prévention et gestion des conflits. La création d'un cadre de dialogue est nécessaire pour permettre aux acteurs en présence de s'exprimer et de se comprendre pour développer le vivre ensemble et éviter les affrontements sans ingérence des autorités locales qui sont toujours partiales dans leur interventions et médiations.

En outre, la réhabilitation des lois régissant le nomadisme pastoral au Tchad avec ses corollaires des tracés et observations strictes des couloirs de transhumances est nécessaire et indispensable pour prévenir les risques des affrontements meurtriers entre les éleveurs et les agriculteurs pendant la période de la semence et récolte.

Aussi, faire du Tchad un pays de paix, de cohésion sociale et du vivre ensemble entre les différentes communautés comme l'une des priorités de l'action gouvernementale ne peut se résumer qu'aux discours, missions de réconciliation des antagonistes après les conflits meurtriers et des caravanes folkloriques pour la cohabitation pacifique qui s'organisent sans un bon résultat. Mais d'une volonté politique réelle, affichée et d'une justice sociale et d'égalité de tous les citoyens devant la loi.

## « DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU TCHAD) »

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL  
CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

### Conclusion

De tout ce qui précède, la diya ou le « prix du sang » qui a une origine religieuse, est pratiquée et imposée, de nos jours dans toutes les communautés du Tchad. Sa pratique est acceptée comme réparation civile dans les communautés qui la reconnaissent. Mais elle est encouragée et imposée de nos jours par les autorités administratives et militaires locales comme moyen légal dans la résolution des conflits intercommunautaires.

Dans cette zone d'étude, la vie humaine est sacrée et ne peut faire l'objet d'une réparation quelconque du « prix du sang » en nature ou en espèce en cas de meurtres ou homicide involontaire. La pratique de la diya est perçue par les communautés autochtones comme une exploitation à outrance, une imposition en contradiction avec leurs mœurs, us et coutumes et engendre un sentiment de dominants à dominés. L'autorité publique insiste que la diya ne peut pas se substituer à des poursuites judiciaires formelles. Mais dans les faits, le paiement de la diya continue et constitue un obstacle à l'action publique et aux autorités judiciaires dans la zone d'étude.

Les résultats de cette étude montrent que l'imposition de la pratique de la diya dans la résolution des conflits meurtriers impacte négativement sur l'économie des populations autochtones, le vivre ensemble et est l'une des causes de la dynamique des conflits intercommunautaires observée ces dernières années dans la zone méridionale du Tchad et plus particulièrement dans le Logone Oriental.

### Références bibliographiques

**BAKARI Nestor** (2018), Les inondations dans l'Arrondissement de Bibemi (Région du Nord-Cameroun), 151 pg.

**« DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS  
INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU  
TCHAD) »**

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL  
CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

**Bravard J.-P.**, 2004, *Le façonnement du paysage fluvial de Lyon : choix urbanistiques et héritages de l'histoire hydro-morphologique*. Madrid, Boll. Ass. Geogr. Esp. (sous presse).

**Bravard J.-P.**, 2004, « Villes de réservoirs sur le yangzi et sur le Rhone : niveaux fluviaux et gestion des berges à Chongqing et Lyon ». *Géocarrefour*, Vol. 79/1, 15p.

**Brunet Roger, R. Ferras, Hervé Théry.**, 1992, *Les mots de la géographie*. Edition Reclus. La Documentation Française, 518p.

**Carou Adji Yerima, Missongui Erman Patrice, Ousmanou Hamadou.**, 2010, *Gestion des risques d'inondation dans la ville de Maroua : Entre perception et adaptation*, mémoire de Géographie DIPES II. Université de Maroua, 128p.

**Dangue Richard et Nkot Benoit elvis.**, 2010, *Risque sanitaires en milieu urbain : cas du quartier Doualaré à Maroua*. Mémoire DIPES II, Université de Maroua, 123p.

**Deleuze J. M.**, 2004, *Gestion des cours d'eau et des berges*, GEO-DE, document téléchargé sur le site <http://www.Aquadoc.FR/rubrique.php3?idrubrique=2>.

**Valéry B. Hamel, Thomas Buffin-Bélanger et Bernard Héту**, (2013), Contribution à l'étude de l'érosion des berges : analyse à haute résolution spatio-temporelle des mouvements subaériens sur une berge de la rivière Ouelle, Québec, Canada, vol 19 n°2

**Wallemacq V., Petit F., Van Campenhout J., Houbrechts G.**, 2011, Impact de la glace de ségrégation sur l'érosion des berges d'un ruisseau ardennais (la Chavane, Belgique). *Géomorphologie : relief, processus, environnement* 1, 65-82.

**Ghiglione R., Matalon B.**, 1998, *les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Paris, Armand Collin, 46p.

**Fotsing Eric.**, 2009, *Small savanaah, un système d'information pour l'analyse intégrale des changements d'utilisation de l'espace à l'Extrême-nord du Cameroun*, thèse de doctorat, université de Leiden, 376p.

**« DIYA (PRIX DU SANG) ET DYNAMIQUE DES CONFLITS  
INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE LOGONE ORIENTAL (SUD DU  
TCHAD) »**

DIYA (BLOOD MONEY) AND THE DYNAMICS OF INTERCOMMUNAL  
CONFLICTS IN LOGONE ORIENTAL (SOUTHERN CHAD)

Elysée MBAIDERBE

**Halimatou, B.**, 2010, *caractérisation biophysique des ressources ligneuses dans les zones dégradées et reverdiées au Sahel : cas de département de Mayahi*, mémoire D.E.A, université Abdou Moumuni Niamey, 69p.

**Georges Charriere**, 1984, *la culture attelée : un progrès dangereux*, vol., n 3-4, ORSTOM, le Havre. 656P.

**TCHOTSOUA Miche**, 1989, L'érosion des versants dans un Centre urbain tropical de moyenne montagne: le cas des bassins de deux affluents du Mfoundi ( Abiergue nord et Ntem ) Yaoundé. Mem. de maîtrise, Yaounde, 176 p.

**TCHOTSOUA Michel**, 1991, Briqueterie - ouest : lutte contre l'érosion pluviale dans un quartier populaire de Yaoundé. Revue de Géographie. du Cameroun, Yaoundé, pp. 20 - 31.

**TCHOTSOUA Michel**, 1999, Risques d'éboulement des blocs rocheux sur les versants des monts orientaux du massif de Yaoundé : cas des monts Oyomabang et Mvog - Betsi. doc. In Bd. 14 p.

**VALENTIN C. & al.** 1986, Sols, surfaces et formes d'érosion linéaire en milieu ferrallitique de savane. L'exemple d'un bassin versant du Nord - Ouest de la Cote d'ivoire. Sem. rég. sur les latérites, Yaoundé, 14 p.

VAN D. CAILLE X.( 1989 ).- L'érodabilité des terrains sableux du Zaïre et contrôle de l'érosion. ,Cah. ORSTOM, Ser. pgdol., vol. no 1 & 2, Paris, pp. 197 - 208.

<https://www.studysmarter.co.uk/explanations/geography/energy-security/deforestation/>

**MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA  
VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE  
SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH,  
SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

**ADOUM FORTEYE Amadou**

**MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA  
VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE  
SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH,  
SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

**ADOUM FORTEYE Amadou**

Maître-Assistant au Département de Géographie

Université de N'Djaména, Tchad

E-mail : [adoumforteye08@gmail.com](mailto:adoumforteye08@gmail.com)

Tél. : +235 66 36 28 98

**Résumé**

D'une étendue de 3 000 hectares, Sarh est l'une des grandes villes du sud du Tchad. Elle a connu une fulgurante croissance démographique et, surtout spatiale, souvent spontanée, en l'intervalle de deux décennies. Cette dynamique spatiale s'observe par la forte pression qui est exercée sur le foncier. Cette étude analyse les principaux modes d'acquisition de terrains, notamment des terrains à bâtir à Sarh, les types de sécurisation en vogue et leurs impacts sur les conflits fonciers dans cet espace urbain. Pour mener à bien cette étude, une approche méthodologique basée sur des analyses documentaires, des entretiens avec les personnes ressources, des observations et une enquête par

**CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)**

**Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884**

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

questionnaire auprès de 250 chefs de ménages a été adoptée. Les résultats issus de cette recherche montrent que le mode d'acquisition de terrains à bâtir le plus dominant dans la ville de Sarh est, à 52%, l'héritage contre seulement 9% qui concerne la donation. A ces deux modes s'ajoutent la vente (32%) et l'accaparement (15%). Ces deux derniers modes d'acquisition des terrains dans la ville de Sarh sont la cause des conflits fonciers les plus récurrents. Toutefois, pour mieux sécuriser les espaces acquis, les propriétaires procèdent, dans 30% des cas, à la mise en terre des arbres. Ce mode de sécurisation très répandu est dû au fait que l'obtention du titre foncier demeure pénible en raison des longues procédures administratives qui sont aussi coûteuses et lentes ; ce qui enflamme une fois de plus, l'insécurité foncière. Une réforme foncière urgente et pragmatique est de mise afin de permettre une sécurisation foncière accessible et équitable, gage d'une stabilité sociale durable.

**Mots-clés** : Foncier urbain, modes d'acquisition, sécurisation foncière, conflits fonciers, Sarh, Tchad.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

# **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

## **MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?**

### **Abstract:**

Covering an area of 3,000 hectares, Sarh is one of the major cities in southern Chad. Over the past two decades, it has experienced rapid demographic and, above all, spatial growth, much of which has been spontaneous. This spatial dynamic is evidenced by the intense pressure exerted on land. This presentation analyzes the primary modes of land acquisition, particularly for building plots in Sarh, the prevailing methods of tenure security, and their impact on land conflicts within this urban space. To conduct this study, a methodological approach was adopted based on documentary analysis, interviews with key informants, field observations, and a questionnaire survey of 250 households. The results of this research show that the most dominant mode of acquiring building plots in the city of Sarh is inheritance at 52%, compared to only 9% for donations. In addition to these two modes, land is acquired through sales (32%) and land grabbing (15%). These latter two modes of acquisition are the

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

# MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

causes of the most recurring land conflicts in the city. However, to better secure acquired spaces, owners resort to planting trees in 30% of cases. This widespread method of securing land is due to the fact that obtaining a formal land title remains difficult because of administrative procedures that are long, costly, and slow, which further exacerbates land insecurity. An urgent and pragmatic land reform is required to ensure accessible and equitable tenure security, which is a prerequisite for lasting social stability.

**Keywords:** Urban land, acquisition modes, land security, land conflicts, Sarh, Chad.

## INTRODUCTION

L'urbanisation de l'Afrique subsaharienne se caractérise par une déconnexion croissante entre la dynamique spatiale et la régulation étatique. Dans ce contexte, la terre urbaine n'est plus seulement un support physique, mais devient un enjeu de pouvoir, de survie et de spéculation. Au Tchad, ce phénomène est particulièrement marqué dans les villes secondaires.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

**ADOUM FORTEYE Amadou**

Sarh, troisième ville du pays avec une superficie de 3 000 hectares, illustre cette mutation brutale. En deux décennies, la cité « verte » du sud tchadien a connu une croissance démographique et spatiale fulgurante, souvent spontanée, mettant à rude épreuve les mécanismes traditionnels et modernes de gestion foncière.

La problématique de l'accès au sol à Sarh s'inscrit dans ce que les chercheurs appellent le « dualisme juridique » ou la « pluralité des normes ». Comme l'ont souligné Durand-Lasserve (2006) et Rochegude (2010), le foncier urbain en Afrique est au cœur d'un conflit entre le droit écrit (titre foncier) et les pratiques coutumières ou informelles. À Sarh, cette dynamique se manifeste par une forte pression sur le foncier où l'État, censé être le garant de la propriété, est souvent contourné par des logiques d'acteurs locales. Cette situation rejoint les analyses de Magrin (2001) sur les villes du sud du Tchad, où l'étalement urbain se nourrit de la conversion massive des terres rurales périphériques en parcelles urbaines, souvent sans planification préalable.

Le cœur du problème à Sarh réside dans l'insécurité foncière chronique générée par l'inadéquation entre les

**CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)**

**Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884**

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

modes d'acquisition et les outils de sécurisation. Si l'héritage demeure le mode dominant (52 %), l'émergence de la vente (32 %) et de l'accaparement (15 %) transforme le terrain à bâtir en une marchandise conflictuelle. La question centrale qui se pose est la suivante : *Pourquoi, malgré la prédominance de modes d'acquisition sociaux (héritage, donation), la ville de Sarh reste-t-elle un foyer de tensions foncières récurrentes ?*

Cette insécurité est exacerbée par les limites du système administratif. L'obtention du titre foncier, seul garant de la pleine propriété au sens de la loi, demeure un « parcours du combattant » : une procédure longue, coûteuse et centralisée. Face à ce blocage, les populations développent des stratégies de « sécurisation par le bas » ou de fait. À Sarh, la mise en terre d'arbres (30 % des cas) devient un marqueur de propriété, un acte de sécurisation vernaculaire qui tente de pallier l'absence de documents officiels. Cette pratique témoigne d'une recherche de légitimité sociale là où la légalité étatique fait défaut, mais elle s'avère insuffisante pour prévenir les conflits fonciers les plus graves, notamment ceux issus de l'accaparement.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

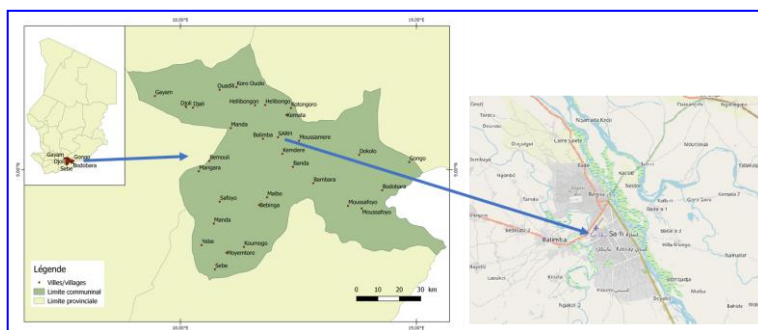
Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

# MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOU M FORTEYE Amadou

Cette étude se propose d'analyser les mécanismes d'accès au sol urbain à Sarh (figure 1) et d'évaluer l'efficacité des modes de sécurisation en vigueur.



**Figure 1 : Situation de la ville de Sarh**

## 1. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La démarche scientifique adoptée pour cette étude repose sur une approche pluridisciplinaire combinant la géographie urbaine, la sociologie et le droit foncier. Cette méthodologie vise à appréhender la complexité des rapports de propriété dans une ville secondaire tchadienne en pleine mutation.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

# MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

## 1.1. Recherche documentaire et cadre conceptuel

La première phase a consisté en une revue de la littérature existante sur le foncier urbain en Afrique et au Tchad. L'analyse des textes législatifs nationaux (notamment la Loi Foncière de 1967) a permis de confronter le cadre légal théorique aux réalités du terrain. Ce travail documentaire s'est étendu à la consultation des archives municipales de Sarh et des rapports du Ministère de l'Aménagement du Territoire afin de retracer l'évolution de l'étendue urbaine (3 000 hectares) et les plans d'urbanisme passés.

## 1.2. Collecte, traitement et grille d'analyse des données de terrain

Le dispositif de collecte s'est structuré autour de trois outils complémentaires afin de saisir la complexité des dynamiques foncières à Sarh. En premier lieu, une enquête par questionnaire a été administrée auprès d'un échantillon représentatif de 250 chefs de ménages, répartis entre les quartiers anciens et nouveaux, pour documenter les modes d'acquisition (héritage, vente, etc.), les documents détenus et les méthodes de sécurisation physique. Cette approche quantitative a été

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

**ADOUM FORTEYE Amadou**

approfondie par des entretiens semi-directifs menés auprès de 14 personnes ressources, notamment des responsables du cadastre, des agents municipaux, des chefs de quartiers et des géomètres agréés, afin d'élucider les blocages administratifs entravant l'obtention du titre foncier. Enfin, des séances d'observation directe ont permis d'identifier les marqueurs physiques de propriété (murs de clôture, plantations d'arbres, marquages) et de documenter visuellement les zones de litiges.

Les informations ainsi collectées ont fait l'objet d'un double traitement. Sur le plan statistique, les données des 250 questionnaires ont été traitées via les logiciels SPSS ou Excel pour générer des fréquences et des pourcentages significatifs (tels que les 52 % liés à l'héritage ou les 32 % à la vente), permettant d'établir le poids relatif de chaque mode d'appropriation. Parallèlement, une analyse spatiale et qualitative a été conduite à travers l'étude de contenu des récits de conflits et des observations de terrain, facilitant la spatialisation des pressions foncières selon la distance au centre-ville et les zones d'extension récente.

**CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)**

**Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884**

# **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

Pour évaluer le degré de protection des parcelles, l'étude a mobilisé une grille d'analyse distinguant trois niveaux de sécurisation : la sécurisation formelle (titre foncier, arrêté d'attribution), la sécurisation intermédiaire (acte de vente sous seing privé, attestation de chef de quartier) et la sécurisation de fait ou vernaculaire, caractérisée par des investissements matériels visibles tels que les clôtures ou les plantations d'arbres.

## **2. RESULTATS**

### **2.1. La prédominance de l'héritage : un ancrage socioculturel et ses paradoxes urbains**

Dans la ville de Sarh, chef-lieu de la province du Moyen-Chari, l'accès au sol urbain demeure profondément ancré dans des logiques traditionnelles et lignagères (tableau 1). Ces mécanismes de dévolution foncière transcendent les cadres législatifs modernes hérités de l'époque coloniale. Les données recueillies lors de notre enquête de terrain mettent en lumière une hégémonie nette de la transmission familiale, plaçant l'héritage au cœur de la dynamique d'occupation spatiale.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

**Tableau 1 : Répartition des modes d'acquisition du sol à Sarh**

Mode d'acquisition	Nombre de parcelles	Pourcentage (%)
Héritage	156	52 %
Vente	96	32 %
Accaparement	45	15 %
Donation	3	1 %
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>100 %</b>

*Source : Enquête de terrain, Sarh (2024)*

Cette statistique de 52 % démontre que plus d'un citoyen sur deux accède à la propriété par le biais de la lignée. Cette prédominance n'est pas fortuite ; elle reflète la résilience des structures sociales au sud du Tchad, où la terre est perçue comme le pivot de la permanence intergénérationnelle du patrimoine familial.

### 2.1.1. Des mécanismes de transmission fondés sur la lignée

À Sarh, le terrain n'est pas considéré comme une marchandise banale soumise aux seules lois de l'offre et de la demande. Il est investi d'une dimension

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

symbolique, perçu comme un bien communautaire sacré qui assure la survie de la descendance. Les mécanismes de transmission obéissent à des codes socioculturels stricts où le droit de propriété s'acquiert par le "droit du sang".

Généralement, cette passation ne s'accompagne d'aucun formalisme administratif moderne. Elle se déroule de manière orale ou par l'intermédiaire d'actes simplifiés validés devant les "anciens", les membres de la famille élargie et les notables locaux. Bien que dépourvu de valeur devant les institutions cadastrales officielles, ce processus jouit d'une légitimité sociale absolue. Il lie intrinsèquement l'individu à son histoire familiale et lui confère un statut de citoyen "enraciné", favorisant son intégration dans le tissu social du quartier.

### **2.1.2. L'équilibre précaire entre stabilité sociale et morcellement spatial**

Si l'héritage (Tableau 2) joue un rôle de stabilisateur social en garantissant un toit aux populations autochtones et aux familles établies, il engendre des défis urbanistiques majeurs. Le principal paradoxe réside dans

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

le morcellement excessif des parcelles lors des successions.

**Tableau 2 : Impact de l'héritage sur la morphologie urbaine et la conformité**

État de la parcelle héritée	Observation de terrain	Impact urbanistique majeur
<b>Morcellement successif</b>	Division entre tous les ayants droit (fratrie)	Réduction critique de la taille des parcelles (< 200 m <sup>2</sup> )
<b>Non-conformité</b>	Bâti construit sans respect des limites initiales	Entrave majeure à l'ouverture et au redressement des voiries
<b>Sous-équipement</b>	Saturation de l'espace parcellaire	Impossibilité d'installer des réseaux d'adduction d'eau ou d'électricité

*Source : Observations des services techniques municipaux et enquêtes ménages (2024)*

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

Ce phénomène conduit à une véritable atomisation de l'espace bâti. Dans les quartiers anciens de Sarh, la multiplication des héritiers sur une même unité foncière initiale aboutit à une densification incontrôlée. Cette situation rend la planification urbaine extrêmement complexe pour les services municipaux : les rues s'étrécissent, les servitudes de passage disparaissent et les réserves prévues pour les infrastructures de base sont progressivement absorbées par l'habitat, compromettant la salubrité et la mobilité urbaine.

### 2.1.3. Une sécurisation testimoniale face à la fragilité juridique

Le paradoxe ultime de l'héritage réside dans sa fragilité juridique structurelle. Dans ce mode d'acquisition, la preuve de propriété est essentiellement testimoniale. Elle repose sur la "mémoire collective" du voisinage et des aînés qui attestent que "cette terre appartenait au grand-père".

L'absence quasi systématique de documentation formelle, telle que le Titre Foncier (TF) ou le Décret d'attribution, place les héritiers dans une position de vulnérabilité face aux mutations économiques de la ville.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

# MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

En cas de litige, notamment face à des tiers opportunistes dotés de moyens financiers ou face aux projets de l'État, les descendants se retrouvent démunis d'arguments juridiques opposables devant les tribunaux. Cette situation transforme l'héritage en une source d'insécurité latente. La légitimité coutumière, bien que puissante à l'échelle du quartier, se heurte frontalement à la rigueur de la loi domaniale tchadienne, laissant des familles entières sous la menace d'une spoliation ou d'une éviction dès lors que la valeur marchande du terrain augmente.

Si l'héritage assure la cohésion sociale à Sarh, il fige la ville dans une informalité documentaire qui freine sa modernisation et expose les citoyens les plus pauvres à une précarité foncière durable.

## **2.2. L'émergence du marché foncier : la vente et ses dynamiques de monétisation**

L'analyse de l'accès au sol urbain à Sarh révèle une mutation profonde : la terre, autrefois gérée selon des logiques sociales de lignage et de gratuité apparente, s'intègre désormais dans une économie de marché dynamique. Avec 32 % des transactions, la vente de

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

terrains s'affirme comme le second mode d'acquisition, témoignant d'une monétisation croissante de l'espace urbain. Cette tendance est principalement alimentée par une pression démographique soutenue et un étalement urbain qui repousse sans cesse les limites de la ville vers les périphéries rurales du département de la Barh Koh.

Le trait saillant de ce marché réside dans la prédominance des transactions dites « sous seing privé » (tableau 3). En effet, la grande majorité des échanges s'opère en dehors des circuits officiels du cadastre et des domaines. Pour pallier l'absence de formalisme légal, les acquéreurs se contentent généralement d'un "acte de vente" ou d'une "convention de cession" visés par le chef de quartier. Bien que ce document offre une certaine reconnaissance sociale au niveau local, il demeure juridiquement précaire.

**Tableau 3 : Typologie des transactions marchandes et niveau de formalisation à Sarh**

Type de document utilisé	Fréquence observée	Valeur juridique	Reconnaissance sociale
Acte sous	78 %	Faible / Précaire	Très élevée

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH,  
SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

<b>seing privé (Chef de quartier)</b>			
<b>Attestati on de cession coutumiè re</b>	15 %	Nulle (administrativem ent)	Élevée
<b>Acte notarié / Titre foncier</b>	7 %	Absolue	Faible (perçu comme élitiste)

*Source : Enquête de terrain (2024)*

Le profil des acquéreurs est hétérogène, composé majoritairement de fonctionnaires, de commerçants et de membres de la diaspora. Ces acteurs disposent du capital nécessaire mais se heurtent systématiquement à la complexité administrative. Les procédures de régularisation sont perçues comme un labyrinthe bureaucratique coûteux, ce qui maintient ces investissements dans l’informalité. Cette déconnexion génère des risques de litiges élevés, notamment les «

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

ventes multiples », fléau récurrent où l'asymétrie d'information pénalise l'acheteur.

### 1.3. L'accaparement et la donation : les marges révélatrices du système foncier

Bien que l'accaparement (15 %) et la donation (9 %) occupent une place secondaire, ils sont des leviers cruciaux pour comprendre la morphologie urbaine de Sarh. Ils révèlent d'un côté les failles de la régulation étatique et de l'autre la persistance des réseaux de solidarité.

L'accaparement s'impose comme un facteur déstabilisateur majeur (tableau 4). Il se manifeste par l'occupation spontanée de terrains vacants ou de réserves administratives. À Sarh, c'est le moteur principal de l'urbanisation spontanée. Les occupants créent un fait accompli qui échappe totalement au contrôle municipal, engendrant un paysage urbain anarchique.

#### Tableau 4 : Caractéristiques comparatives de l'accaparement et de la donation

Caractéristique	Accaparement (15 %)	Donation (9 %)
-----------------	------------------------	----------------

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

<b>Cible principale</b>	Réserves administratives, terrains nus	Parents, alliés, institutions religieuses
<b>Moteur</b>	Nécessité, opportunisme, spéculation	Solidarité, foi, alliance sociale
<b>Impact spatial</b>	Quartiers précaires, habitat spontané	Consolidation des équipements sociaux
<b>Niveau de conflit</b>	Très élevé (expulsions, bagarres)	Faible à court terme, moyen à long terme

*Source : Analyse des données d'enquête (2024)*

À l'opposé, la donation joue un rôle fondamental dans l'encadrement social. Elle concerne la générosité entre alliés ou au profit d'institutions religieuses (mosquées, églises). Bien que pacifique, ce mode est fragile : sans acte de mutation officiel, ces terres peuvent être contestées par les héritiers du donateur des décennies plus tard.

### 1.4. Poids respectif dans la dynamique urbaine et impact spatial

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

Le croisement de ces modes d'acquisition façonne une morphologie urbaine duale. Les zones centrales, dominées par l'héritage, présentent une structure figée, tandis que les périphéries sont le théâtre d'une spéculation intense liée à la vente et à l'accaparement (tableau 5).

L'accaparement et la vente illégale créent un étalement désordonné. Parce que les procédures légales sont jugées « pénibles, coûteuses et lentes », les acquéreurs se précipitent pour occuper l'espace et le marquer physiquement par des clôtures ou des plantations d'arbres. Ce comportement transforme Sarh en un espace de négociation permanente où la légitimité de l'occupation prime souvent sur la légalité.

**Tableau 5 : Synthèse de l'impact des modes d'acquisition sur la structure urbaine de Sarh**

<b>Mode d'acquisition</b>	<b>Poids (%)</b>	<b>Zone géographique prédominante</b>	<b>Impact sur la planification</b>
<b>Héritage</b>	52 %	Centre-ville, quartiers	Saturation et morcellement

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

		anciens	
<b>Vente</b>	32 %	Zones d'extension, périphérie proche	Spéculation et densification
<b>Accaparement</b>	15 %	Périphérie lointaine, zones non loties	Urbanisation anarchique
<b>Donation</b>	1 %	Parsemé (lieux de culte/écoles)	Structuration communautaire

*Source : Synthèse globale des résultats d'étude (2024)*

Cette dynamique nourrit une "tension foncière" structurelle. L'absence de titres officiels pousse les citoyens à investir dans le bâti ou le végétal non pas seulement pour le confort, mais comme ultime rempart contre la spoliation. En définitive, le sol à Sarh est moins un patrimoine sécurisé qu'un territoire de lutte où chaque acteur tente de stabiliser ses droits par le marquage physique du sol.

### 2.2. Stratégies de sécurisation : entre formalisme administratif et marquages biologiques

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

La sécurisation foncière à Sarh ne peut être comprise sans analyser l'arbitrage permanent que réalisent les citoyens entre la quête de légalité étatique et le recours à des pratiques vernaculaires de « marquage » du sol. Dans un contexte où l'administration peine à couvrir l'ensemble du territoire urbain, la sécurité ne provient plus du papier, mais de la perception sociale de l'occupation.

### **2.2.1. Les titres officiels : une garantie juridique entre idéal législatif et marginalité sociale**

Dans l'ordonnancement juridique tchadien, le titre foncier est érigé en clé de voûte de la propriété immobilière. Il représente le degré ultime de la sécurisation formelle, conférant à son détenteur un droit inaliénable, définitif et inattaquable (tableau 6). Pourtant, à Sarh, ce cadre légal se heurte à une réalité de terrain où son usage demeure paradoxalement marginal.

#### **Tableau 6 : Hiérarchie et usage des outils de sécurisation formelle à Sarh**

<b>Type de document</b>	<b>Statut juridique</b>	<b>Fréquence d'usage</b>	<b>Perception des usagers</b>
-------------------------	-------------------------	--------------------------	-------------------------------

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH,  
SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

<b>Titre Foncier (TF)</b>	Définitif / Inattaquable	Très faible (< 5%)	Luxe inaccessible, complexe
<b>Décret d'attribution</b>	Provisoire (avant TF)	Faible	Procédure administrative lourde
<b>Acte de vente visé</b>	Informel / Social	Très élevée (> 80%)	"Le vrai papier" du quartier
<b>Permis d'occuper</b>	Précaire	Modérée	Utile pour les taxes uniquement

*Source : Enquête de terrain (2024)*

Cette marginalité du titre officiel a favorisé la généralisation des documents intermédiaires. Face au parcours du combattant que représente l'obtention d'un titre définitif, souvent perçu comme un labyrinthe bureaucratique impénétrable, les acquéreurs ont développé des stratégies de repli. Dans la pratique quotidienne à Sarh, l'accès au sol se formalise par des actes de vente sous seing privé ou des attestations de cession signées par les chefs de quartiers. Ces pièces administratives hybrides sont devenues la norme sociale ;

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

elles rassurent l'acheteur et marquent la fin de la transaction aux yeux de la communauté locale.

Toutefois, ce système repose sur un équilibre précaire. Si ces documents bénéficient d'une large acceptation sociale, ils souffrent d'une protection juridique fragile. Devant les juridictions ou face à l'administration des Domaines, ces "papiers" ne font pas le poids contre un titre foncier en bonne et due forme ou face à des stratégies d'accaparement orchestrées par des acteurs influents. Cette situation place la majorité des propriétaires dans une "zone de vulnérabilité grise" : ils possèdent leur terre socialement, mais demeurent des occupants précaires juridiquement.

### **2.2.2. La sécurisation de fait : l'investissement matériel comme bouclier foncier**

L'un des résultats les plus saillants de cette étude réside dans la prédominance de la sécurisation de fait, également qualifiée de vernaculaire ou « par le bas ». Face à l'inaccessibilité des titres officiels, les citoyens de Sarh ont développé des mécanismes alternatifs reposant sur des investissements visibles et tangibles sur la parcelle (tableau 7). Ici, la preuve de la propriété ne

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

réside plus dans le dossier administratif, mais dans l'occupation matérielle du sol.

**Tableau 7 : Typologie des investissements de sécurisation physique à Sarh**

Type de marquage	Fonction principale	Prévalence	Coût estimé
Plantation d'arbres	Borne vivante, mise en valeur	30 %	Faible
Clôture en matériaux définitifs	Exclusion, délimitation stricte	45 %	Élevé
Fondations / Soubassements	Fait accompli constructif	20 %	Moyen
Puits ou latrines	Preuve d'occupation humaine	5 %	Moyen

*Source : Enquête de terrain (2024)*

Au cœur de ces stratégies, la mise en terre des arbres occupe une place prépondérante (30 % des cas). En l'absence de documents légaux, la plantation devient un acte politique et juridique de substitution. L'arbre

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

fonctionne comme une véritable « borne vivante ». La présence d'essences pérennes (manguiers, neems) remplit une double fonction : elle délimite l'espace et sert de preuve de mise en valeur (*le valoriste*). Dans l'imaginaire local, un terrain planté témoigne d'un investissement de travail qui suffit généralement à dissuader l'accaparement.

En complément, la clôture physique constitue la méthode privilégiée pour matérialiser la propriété face à la pression croissante. Qu'il s'agisse de murs en briques de terre ou de clôtures précaires, l'objectif est de « fermer » l'espace pour signaler que le terrain est pourvu d'un maître. Cette matérialisation précoce est une réponse directe à l'insécurité : elle vise à empêcher les installations spontanées. En investissant massivement dans ces marqueurs dès l'acquisition, les propriétaires tentent de compenser la fragilité de leur protection juridique par une emprise spatiale concrète.

### 2.2.3. Les goulots d'étranglement de l'administration : un frein à la sécurisation légale

La persistance des méthodes informelles à Sarh n'est pas un choix, mais la conséquence des défaillances

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

systémiques de l'appareil administratif. Ce blocage institutionnel repose sur un triptyque d'obstacles majeurs (tableau 8).

**Tableau 8 : Analyse des obstacles à la formalisation foncière**

<b>Obstacle</b>	<b>Description</b>	<b>Conséquence directe</b>
<b>Lenteur administrative</b>	Délais de traitement de 2 à 5 ans	Découragement des usagers
<b>Coûts prohibitifs</b>	Taxes et frais de géomètre (> 250 000 FCFA)	Exclusion des ménages modestes
<b>Opacité des circuits</b>	Multiplicité des intermédiaires	Risque de corruption et de doublons
<b>Manque de personnel</b>	Un seul bureau pour tout le département	Centralisation et engorgement

*Source : Enquête de terrain (2024)*

Premièrement, l'obtention d'un titre est perçue comme une procédure pénible et lente. Les propriétaires décrivent un parcours marqué par des circuits opaques et

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

**ADOUM FORTEYE Amadou**

des délais pouvant s'étendre sur plusieurs années. Cette inertie décourage les plus volontaires et entretient une méfiance généralisée.

Deuxièmement, les coûts prohibitifs constituent une barrière infranchissable. Entre les honoraires des géomètres, les frais de dossier et les taxes domaniales, le coût total dépasse souvent la valeur marchande du terrain lui-même en périphérie. La sécurisation formelle devient un luxe réservé à une élite.

Enfin, cette lenteur « enflamme » l'insécurité. En laissant les parcelles dans un vide juridique pendant des années, l'administration favorise les conflits les plus récurrents, notamment les doubles ventes. Faute de protection officielle rapide, l'espace urbain devient une zone de vulnérabilité où le droit de propriété reste suspendu.

L'analyse montre que la sécurisation à Sarh relève davantage de la visibilité physique que de la conformité légale. Cette primauté du fait accompli sur la règle de droit témoigne de l'incapacité de l'administration à répondre à une demande sociale pressante. Une réforme visant à réduire ces goulots d'étranglement est indispensable pour ramener les citoyens vers le cadre

**CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)**

**Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884**

# MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

légale et pacifier durablement les rapports fonciers dans la ville.

## **3. Corrélation entre insécurité foncière et stabilité sociale : enjeux et perspectives de réformes**

Cette section examine l'interdépendance entre les mécanismes d'accès au sol et la fragilisation de la paix sociale dans la ville de Sarh, tout en esquissant des solutions pour une gestion foncière plus inclusive.

### **3.1. L'insécurité foncière, moteur de la conflictualité urbaine**

L'analyse des données recueillies à Sarh établit un lien de causalité direct entre l'instabilité des modes d'appropriation du sol et la recrudescence des litiges qui ponctuent la vie urbaine. Cette conflictualité n'est pas uniforme ; elle s'enracine précisément là où les logiques marchandes et les occupations spontanées se heurtent à l'absence de régulation étatique.

Le premier constat porte sur l'impact de l'accaparement et de la vente. Bien que l'héritage soit statistiquement le mode d'acquisition dominant, les foyers de conflits les

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

**ADOUM FORTEYE Amadou**

plus récurrents se cristallisent autour de la vente (32 %) et de l'accaparement (15 %). Dans ces deux cas, l'absence de traçabilité historique et la rapidité des transactions favorisent les litiges, notamment les spoliations de réserves administratives ou les empiètements de limites.

Cette situation est exacerbée par la fragilité des documents informels. Face à la pénibilité des procédures de titrisation, les propriétaires se rabattent sur des actes sous seing privé ou des attestations de quartier. Ces documents précaires, bien que socialement reconnus, s'avèrent juridiquement insuffisants pour prévenir les chevauchements de droits. En cas de double vente, l'administration et la justice peinent à trancher, laissant les acquéreurs dans une incertitude totale.

Le paradoxe de la sécurisation physique souligne l'impasse du système actuel. Si la mise en terre des arbres (30 % des cas) offre une forme de reconnaissance sociale et une barrière visuelle, elle reste une défense juridiquement vulnérable face à des accapareurs dotés de complicités administratives. Ce décalage entre l'effort de mise en valeur et la protection légale réelle alimente un

**CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)**

**Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884**

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

profond sentiment d'injustice. L'instabilité foncière ne se limite plus alors à un problème technique, mais devient une menace directe pour la cohésion sociale et la paix urbaine à Sarh.

### **3.2. Vers une sécurisation foncière accessible et équitable : pistes de réforme**

L'impasse foncière à Sarh, née d'une administration jugée trop lente, coûteuse et déconnectée des réalités sociales, appelle à une refonte profonde du système. Pour transformer le sol urbain en un levier de stabilité plutôt qu'en une source de conflits, trois axes de réforme pragmatiques doivent être envisagés.

En premier lieu, la simplification des procédures administratives s'impose comme une urgence absolue. Il est impératif de réduire la complexité bureaucratique et les délais de délivrance des actes officiels. Une décentralisation effective des services du cadastre et la mise en place d'un guichet unique permettraient de rapprocher l'administration des usagers, brisant ainsi le cycle de l'informalité par défaut.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

En second lieu, la réduction des coûts de titrisation est la condition d'*sine qua non* d'une sécurisation équitable. L'État doit adapter la fiscalité foncière et les tarifs des services techniques au pouvoir d'achat réel des populations de la Barh Koh. En rendant le titre foncier financièrement abordable, on facilite la transition massive des parcelles du secteur informel vers le cadre légal, garantissant ainsi une protection aux ménages les plus modestes.

La piste la plus innovante réside dans la reconnaissance des droits intermédiaires. Une approche pragmatique consisterait à légaliser les formes de sécurisation de fait, telles que les attestations des chefs de quartier validées par un marquage physique (plantations d'arbres ou clôtures). En conférant à ces documents une valeur juridique opposable aux tiers, l'État validerait des pratiques sociales déjà ancrées, offrant une protection immédiate à ceux qui ne peuvent accéder au titre foncier définitif. Une telle réforme ferait du droit un outil d'inclusion sociale, garant d'une paix durable à Sarh.

### **3.3. La réforme foncière comme gage de stabilité durable**

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH,  
SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

En définitive, l'analyse des modes d'acquisition et des stratégies de sécurisation à Sarh révèle que la stabilité sociale de cette métropole du Sud tchadien est intrinsèquement liée à la gestion de son espace. La croissance spatiale fulgurante de la ville ne peut plus s'accommoder d'un système foncier binaire où l'élite accède à la légalité tandis que la majorité se replie sur des marquages biologiques et des documents précaires.

La pérennité de la paix urbaine dépend désormais de la capacité des autorités à instaurer une gouvernance foncière de proximité. Une réforme pragmatique est impérative : elle ne doit pas se limiter à la seule production de titres fonciers classiques, souvent inaccessibles, mais doit proposer un éventail de solutions de sécurisation adaptées à toutes les couches sociales. En intégrant les réalités du terrain, comme la validation des droits intermédiaires et la reconnaissance des investissements physiques, l'État peut transformer le foncier en un véritable levier de paix sociale.

Réduire l'insécurité foncière par une réforme inclusive permettrait de tarir la source des litiges les plus virulents, nés de l'accaparement et des ventes multiples. En offrant

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

# MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

à chaque citoyen de Sarh, qu'il soit héritier, acquéreur ou donataire, une reconnaissance juridique équitable, les autorités renforceront la cohésion entre les citadins. Une telle mutation administrative est le gage d'une stabilité durable, nécessaire pour transformer l'expansion de Sarh en un développement urbain harmonieux et sécurisé.

## 4. Discussion des résultats

Les résultats révèlent que l'héritage (52 %) et la sécurisation par le bas (30 % par les arbres) dominent le paysage foncier de Sarh. Ce constat corrobore les analyses de Durand-Lasserve (2006), qui souligne que dans la plupart des villes africaines, plus de 70 % des transactions et de la sécurisation s'opèrent en dehors des cadres légaux formels. À Sarh, cette déconnexion entre le droit écrit et les pratiques citoyennes confirme l'échec des politiques de titrisation massive, souvent perçues comme déconnectées des réalités socio-économiques locales.

L'émergence de la vente (32 %) à Sarh illustre la "marchandisation" du sol urbain, un phénomène largement décrit par Comby (2007). Contrairement à une idée reçue, l'héritage et le droit coutumier ne sont pas

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

figés ; ils s'adaptent à la pression démographique. Cependant, comme l'indique Rohegude (2010), ce passage d'une logique de "terre-patrimoine" à une "terre-marchandise" sans régulation administrative efficace est la source principale de l'insécurité foncière. Nos résultats sur la fréquence des litiges liés à la vente confirment cette thèse : l'absence d'un cadastre fiable transforme la transaction marchande en un risque juridique permanent.

L'usage des arbres comme mode de sécurisation (30 %) à Sarh est une pratique qui fait écho aux travaux de Le Bris et al. (1991) sur "l'appropriation de l'espace". Planter un arbre n'est pas qu'un acte agricole ; c'est un acte de droit. Cette stratégie rejoint les observations de Magrin (2001) sur les villes du sud du Tchad, où la "mise en valeur" par le végétal sert de preuve d'occupation face à une administration absente ou prédatrice. Nos résultats montrent que cette sécurisation vernaculaire, bien que socialement légitime, reste fragile devant les tribunaux modernes, illustrant ce que Chouquer (2011) appelle "le conflit de preuves" entre la matérialité du sol et la formalité du papier.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

La dénonciation des lenteurs et des coûts administratifs à Sarh rejoint les critiques de Barrows et Roth (1990) sur l'inefficience des systèmes de titres fonciers en Afrique. L'idée que le titre foncier apporte automatiquement la sécurité est contredite à Sarh par la réalité des "ventes multiples" et de l'accaparement (15 %). Cette situation suggère, comme le préconise Lavigne Delville (1998), que la solution ne réside pas dans la multiplication des titres fonciers, mais dans la reconnaissance de "droits intermédiaires" qui sécuriseraient les usages actuels sans imposer des procédures inaccessibles.

### **Conclusion**

L'étude des modes d'acquisition et des types de sécurisation foncière à Sarh révèle une ville à la croisée des chemins, où les logiques sociales ancestrales se heurtent brutalement aux impératifs d'une urbanisation marchande et rapide. Sur un espace en expansion constante de 3 000 hectares, l'accès au sol n'est plus seulement une question de logement, mais le miroir des tensions profondes qui traversent la société urbaine tchadienne.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## **MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

**ADOUM FORTEYE Amadou**

Les résultats mettent en lumière la persistance de l'héritage (52 %) comme pilier de l'accès au sol, garantissant un certain ancrage socioculturel. Cependant, l'émergence de la vente (32 %) et la pratique de l'accaparement (15 %) introduisent une instabilité chronique. Face à une administration foncière perçue comme un sanctuaire inaccessible en raison de sa lenteur et de ses coûts prohibitifs, les citoyens ont développé un système de sécurisation de fait. Le recours aux « bornes vivantes » (plantation d'arbres dans 30 % des cas) et aux documents intermédiaires témoigne d'une volonté farouche de protéger son patrimoine par des moyens vernaculaires, faute de protection légale efficace.

L'insécurité foncière à Sarh n'est pas une fatalité, mais la conséquence d'un décalage entre le droit positif et les pratiques citoyennes. La stabilité sociale durable de la ville dépend de la capacité des décideurs à opérer une transition vers une gouvernance foncière inclusive. Cela implique :

- Une débureaucratiation des procédures de titrisation pour les rendre plus agiles.

**CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)**

**Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884**

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

- Une politique tarifaire sociale adaptée au pouvoir d'achat des ménages de la Barh Koh.
- La reconnaissance juridique des droits intermédiaires, permettant de transformer les "papiers de quartier" et les marquages physiques en titres de protection opposables.

Seule une réforme pragmatique, qui réconcilie la légitimité sociale et la légalité administrative, permettra de tarir la source des conflits et de faire du foncier un véritable levier de développement urbain harmonieux.

### Bibliographie

**Barrows, Richard, & Roth, Michael.** (1990). Land tenure and investment in African agriculture: Theory and evidence. *The Journal of Modern African Studies*, 28(2), 265-297.

**Chouquer, Gérard.** (2011). *Terres d'avenir : Pour un mode de gestion durable des territoires*. Gallimard, 240 p.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

## MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE SÉCURISATION FONCIÈRE ?

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH, SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

**Comby, Joseph.** (2007). Comment fabriquer le droit de propriété ? *Études foncières*,(126), **pages non spécifiées**.

**Durand-Lasserve, Alain.** (2006). *Informalité foncière et accès des pauvres au sol dans les villes africaines* [Rapport de recherche]. Banque Mondiale, 120 p.

**Lavigne Delville, Philippe.** (1998). *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier droits légitimes et légalité*. Karthala, 744 p.

**Le Bris, Étienne, Le Roy, Étienne, & Mathieu, Paul.** (1991). *L'appropriation de la terre en Afrique noire : Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière*. Karthala, 359 p.

**Magrin, Géraud.** (2001). *Le sud du Tchad en mutation : Des champs de coton aux sirènes de l'or noir*. Éditions de la Sorbonne, 426 p.  
<https://doi.org/10.4000/books.pSORBONNE.1305>

**Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme et de l'Habitat (Tchad).** (1967).

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

**MODES D'ACQUISITION DE TERRAINS URBAINS DANS LA  
VILLE DE SARH AU SUD DU TCHAD, QUELS TYPES DE  
SÉCURISATION FONCIÈRE ?**

MODES OF URBAN LAND ACQUISITION IN THE CITY OF SARH,  
SOUTHERN CHAD: WHAT TYPES OF LAND TENURE SECURITY?

ADOUM FORTEYE Amadou

*Ordonnances n°23, 24 et 25 du 22 juillet 1967 portant régime foncier et domanial. Journal Officiel de la République du Tchad.*

**Rohegude, Alain.** (2010). *Foncier et décentralisation : Réconcilier la légalité et la légitimité* [Guide méthodologique]. Agence Française de Développement (AFD). **122 p.**

**Sautter, Gilles.** (1987). Le paysage comme texte : Essai de lecture. *Études rurales*, (107/108), 263-271.

CAHIER DU FONCIER AU TCHAD(CFT)

Vol.6(1-2), juin-déc. 2025, ISSN 2077-0884

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-  
OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS  
WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA  
(SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN  
THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST)

**VAÏSSINE TAWARAÏ**

Laboratoire de Géographie (GEODES), Université de N'Djamena ;

**ZOUA BLAO Martin**

Enseignant Chercheur, Université de N'Djamena.

[zouablao@gmail.com](mailto:zouablao@gmail.com)

**Résumé**

En 2020, six villages se trouvant à l'intérieur du Parc National Sena Oura (PNSO) ont été relocalisé sur la base du dialogue et d'adhésion communautaire. Pour accompagner ce processus, des partenaires économiques et financiers ont aidé à la réalisation des infrastructures de bases et à la mise en place de projets communautaires sur les nouveaux sites. En dépit de toutes ces interventions, les populations déplacées ne cessent d'exprimer leur mécontentement face aux difficultés qu'elles rencontrent au quotidien. Ce travail vise à identifier les enjeux socio-économiques et environnementaux liés à la relocalisation des villages situés à l'intérieur du PNSO. La collecte des données est faite au moyen des visites de terrain, de la revue documentaire portant sur la question et des entretiens auprès des informateurs clefs. Au total 150 personnes ont été enquêtées dans 75 ménages, soit deux (2) personnes par ménage dont un homme et une femme, dix (10) chefs coutumiers et dix (10) responsables exerçant dans ledit parc. Les résultats montrent que quatre (4) pompes manuelles sur six (6) ne sont plus fonctionnelles, les six (6) bâtiments qui servent de salles de classe sont en état de dégradation avancée, toutes les quatre (4) pharmacies villageoises sont fermées, sur les six

# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

(6) villages relocalisés, un village est totalement vidé de sa population par manque de terre cultivable. En revanche, la couverture végétale du parc s'est accrue avec une valeur de NDVI de 0,26 passée de (0,45 en 2012 à 0,71 en 2023). Il est urgent d'impliquer les populations dans la gestion des ressources afin d'atteindre la double durabilité, à savoir : conservation et satisfaction des besoins des populations.

**Mots-clés** : aires protégées, développement rural, relocalisation, Mayo-Kebbi Ouest, Tchad.

## Abstract

In 2020, six villages located within Sena Oura National Park (PNSO) were relocated based on dialogue and community agreement. To support this process, economic and financial partners assisted with the development of basic infrastructure and the establishment of community projects at the new sites. Despite these interventions, the displaced populations continue to express dissatisfaction with the daily difficulties they face. This study aims to identify the socio-economic and environmental challenges related to the relocation of villages inside the PNSO. Data collection was carried out through field visits, a literature review on the subject, and interviews with key informants. In total, 150 people were surveyed across 75 households, i.e. two people per household—one man and one woman—as well as ten traditional chiefs and ten officials working within the park. The results show that four out of six hand pumps are no longer functional, all six buildings used as classrooms are in an advanced state of disrepair,

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-  
OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS  
WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

all four village pharmacies are closed, and of the six relocated villages, one has been completely abandoned due to a lack of cultivable land. On the other hand, the park's vegetation cover has increased, with NDVI values rising from 0.45 in 2012 to 0.71 in 2023. It is urgent to involve local populations in resource management to achieve dual sustainability, namely: conservation and meeting the needs of the people.

**Keywords:** protected areas, rural development, relocation, Mayo-Kebbi Ouest, Chad.

# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

## Introduction

La gestion durable des aires protégées est d'une importance capitale pour la conservation de la biodiversité et pour la lutte contre le changement climatique. En Afrique subsaharienne, les écosystèmes subissent les impacts négatifs de la pressions démographiques, des pratiques agricoles extensives, du braconnage et de l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles, induisant une dégradation considérable de ces espaces. Cette perte de la biodiversité a joué en faveur de la création des parcs nationaux et des réserves de faunes dont les aménagements on nécessité le déplacement ou la relocalisation des communautés vivant à l'intérieur ou autour de ces aires protégées. La politique de la conservation a touché entre 190 000 et 250 000 personnes de manière négative en Afrique centrale à travers divers projets (Michael M. Cerna Schmidt-Soltau, 2009).

Le parc de Sena Oura situé à l'Ouest du Tchad, à la frontière avec le Cameroun a été créé en 2010 afin de protéger une biodiversité exceptionnelle notamment les espèces menacées telles que l'éléphant, le buffle, l'hippopotame ou encore d'autres variétés d'antilopes à l'instar de l'Elan de derby qui représente l'espèce phare de ce parc. Toutes fois, son établissement a nécessité la relocalisation de villages installés à l'intérieur.

En effet, la relocalisation pose la question de la sécurité alimentaire, de la perte des terres agricoles et pastorales, des conditions de logement et d'infrastructures sociales mais aussi des dynamiques identitaires et de cohésion communautaire. Elle interroge également la capacité de l'Etat et de ses partenaires à assurer un accompagnement adéquat en matière de compensation, de réinstallation et de développement local. Ces différentes transformations interviennent dans un contexte national marqué par une pauvreté élevée (42% de la population vit sous le seuil de la pauvreté) et une forte dépendance des ménages ruraux aux ressources naturelles (près de 75% des tchadiens vivent en zone

# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAI

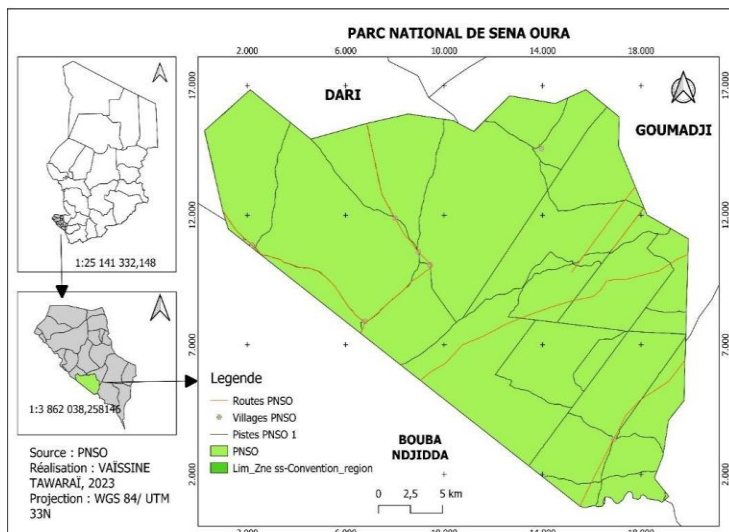
ZOUA BLAO Martin

rurale). Dans la périphérie du Parc, 13 000 personnes environ dépendent directement de ces ressources ce qui accentue la complexité du processus.

## 1- Méthodologie

### 1.1. Présentation de la zone d'étude

Le PNSO se situe à cheval sur les cantons Dari et Goumadji dans les départements de Mayo-Dallah et de Nanaye. Il s'étend entre les latitudes 08,0825° et 09,0909° Nord, et les longitudes 14,5696° et 14,9114° Est et couvre une superficie de 73520 ha. Il est contigu au Parc National de Bouba-Ndjidda, au Cameroun comme il peut être constaté sur la carte ci-dessous.



L'étude a adopté une approche mixte (quantitative, qualitative et spatiale). Des enquêtes ménages, des entretiens semi-directifs, des groupes de discussion et de la cartographie participative seront

# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

mobilisés, complétés par une analyse spatiale via les SIG et la télédétection.

La recherche documentaire s'est faite dans les bibliothèques du CEFOD (Centre d'Etude et de Formation pour le Développement), du CCN (Centre Culturel Nicodème) accompagné des références consultées sur le site de UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Il s'agit de la lecture des ouvrages traitant de la question de conservation et plus spécifiquement de l'interrelation entre les communautés rurales, les espaces protégées et les autorités impliquées dans la gestion des aires protégées. Des archives ont été consultées notamment chez les autorités traditionnelles (chef de canton) et les responsables des ILOD (Instance Locale d'Orientation et de Décision).

Des entretiens avec les acteurs impliqués dans la question de la relocalisation à savoir : la GIZ, WCS, l'ATNV, l'administration publique notamment le conservateur du parc de Sena Oura et le délégué de l'environnement de la province. Les enquêtes au moyen des questionnaires s'est passé du 15 juin au 12 Juillet 2023. 150 personnes ont été enquêtées dans 75 ménages, soit deux (2) personnes par ménage dont un homme et une femme, dix (10) chefs coutumiers et dix (10) responsables travaillant dans le PNSO. SPSS et Excel ont été les principaux outils utilisés pour la collecte des données. Enfin QGIS et ARCGIS ont servis à la réalisation des différentes cartes.

## 2. Résultats

### 2.1. Mécanismes de relocalisation des villages enclavés du PNSO

Le PNSO s'est inscrit dès sa création dans une logique procédurale à chaque étape de sa mise en place. Différentes étapes se sont succédées au fil des années renforçant de ce fait la politique de conservation axée sur une gestion participative. Cette gestion renvoie à une implication nécessaire des populations locales dans la gestion des ressources naturelles. L'heure est donc venue d'entamer la

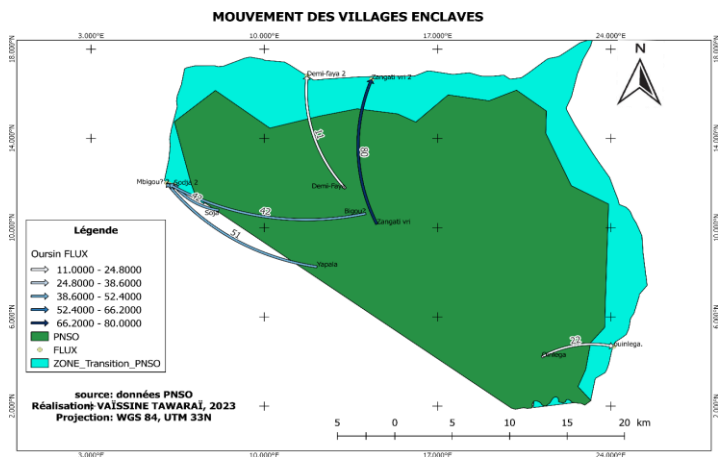
# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

procédure visant à relocaliser les villages qui jusqu'à l'année 2020 étaient encore à l'intérieur du parc. Ces villages avaient été les précurseurs dans la protection de cet espace devenu aujourd'hui Parc. Le processus dont il est question concerne six (6) villages notamment : Sodja, Yapala, Mbigoué, Zangati Vri, Demi-faya et Oinlega répartis en cinq (5) villages pour le canton Dari et un seul dans le canton Goumadji. Cette décision est conforme à l'article 8 de la loi numéro 11/PR/2010 qui stipule que tous les villages et leurs activités installés dans l'emprise du parc devront être relocalisés à l'extérieur de celui-ci. Certains ménages ont respecté cette loi et se sont déplacés sur base volontaire peu de temps après la promulgation de ladite loi. Par ailleurs, neuf (9) ans après la promulgation de cette loi, les six villages et un hameau établi par les populations migrantes existent toujours à l'intérieur du parc. Cette situation a obligé au cours des années 2017 à 2018, les autorités chargées de la conservation à entreprendre ensemble avec les leaders locaux des pourparlers afin de fixer de manière consensuelle les principes concernant la libération des emprises du parc et la relocalisation des habitations à l'extérieur celui-ci. La figure ci-dessous illustre les mouvements de villages.



# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

## Figure n°2 : flux des villages

La carte ci-dessus décrit les mouvements des villages du PNSO vers les nouveaux sites situés à l'extérieur du parc, aux abords de la zone de transition. Les flux se présentent respectivement par ordre de grandeur de la manière suivante : zangati vri, Yapala, sodja et mbigoué, Ouinlega et enfin Demi-faya. Les flux représentés sur cette carte tiennent compte de la taille des ménages des villages concernés. Le processus relève de la responsabilité du PNSO et du gouvernement tchadien. Il est appuyé par des ONG comme la GIZ, WCS, etc. tout le processus est accompagné par une organisation neutre agréée *Steyn Reddy Associate (SRA)* financée par la banque KFW<sup>12</sup> (*Kreditanstalt für Wiederaufbau*), un établissement de crédit pour la reconstruction qui est une institution de droit public allemande faisant partie des quinze premières banques d'Allemagne. Cet établissement est spécialisé dans :

- L'accès aux terres et à la réinstallation ;
- L'évaluation de l'impact social et plan de gestion sociale ;
- La diligence sociale ;
- L'engagement des parties prenantes et relations avec la communauté ;
- Les moyens de subsistance et développement communautaire ;
- La gestion des terres
- Le suivi et évaluation
- La formation et renforcement des capacités

De manière particulière, cette institution a mis sur pied un Plan d'Action de Réinstallation pour les six villages concernés afin de :

- De disposer d'un document-cadre qui définit les principes et modalités d'intervention de la réinstallation des Populations Affectées par

# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

le Projet (PAP) présentes dans l'enceinte du PNSO, élaboré dans le cadre d'un processus de mobilisation des différentes parties prenantes ayant permis la discussion puis la signature d'accords collectifs de compensation entre la plateforme intercantonale de Dari-Goumadji (représentant l'ensemble des populations affectées par le projet) et le PNSO le 27 février 2020. ;

- De préciser les outils et moyens d'engagement des populations impactées par le projet à mettre en place pour préparer et accompagner au mieux le déplacement des PAP vers leur site de réinstallation ou de relocalisation.

## **LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

- De poser les bases des procédures et activités qui seront initiées durant le projet et définir les rôles et responsabilités de chacun
- De définir un mécanisme de réclamation adapté au contexte, aux acteurs et permettant aux PAP d'accéder à une procédure répondant aux meilleures pratiques internationales en cas de différend.

Le but principal du PAR est de garantir que les conditions de vie et moyens de subsistance des personnes affectées par le projet soient au minimum restauré aux niveaux existants avant le projet et l'objectif est que la réinstallation aboutisse à une amélioration des activités économiques et du bien-être des populations. Il s'intéresse aux parties suivantes :

- L'adhésion à la législation du Tchad et aux normes et meilleure pratique recommandée par la BM ;
- Les rôles et responsabilités organisationnelles dans la mise en œuvre du projet et en particulier comment le PNSO, ses partenaires et les différentes parties prenantes collaboreront dans le but d'aboutir au succès du projet de déplacement et de réinstallation des communautés affectées ;
- Les processus d'engagement des parties prenantes, de consultation des communautés et de participation des différentes parties prenantes dans la prise de décision, la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation du projet ;
- La présentation synthétique des données quantitatives et qualitatives collectées et les principes de collecte de données complémentaires si requis ;

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

- L'élaboration des principes d'éligibilité et cadres de compensation ;
- La planification de la réinstallation, de la relocalisation et de l'indemnisation ;
- L'élaboration de potentiels programmes de restauration et de développement des moyens de subsistance à confirmer de manière participative notamment avec les futurs bénéficiaires ;
- La détermination des ménages qui peuvent être sujets à une vulnérabilité transitoire induite par le projet et les aider pour qu'ils puissent bénéficier d'assistances spécifiques :
- Les procédures de gestion des réclamations et plaintes ;
- Les processus de suivi et évaluation ;
- L'élaboration préliminaire du budget et du processus de mise en œuvre du plan de réinstallation.

Elle a, en fonction d'un éventail de calcul et du respect des critères locaux, fixé les modalités d'allocation pour la reconstruction dont le tableau suivant donne tous les détails.

Taille des ménages	Éligibilité (nb. de cases)	Ménages installés avant 2010		Ménages installés après (2010-2018)	
		Montant forfaitaire/ case	Montant total	Montant forfaitaire/ case	Montant total
	2 cases	52 500 FCFA	105 000 FCF	32 500 FCFA	65 000 FCFA

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

			A		
	3 cases	52 500 FCFA	157 500 FCF A	32 500 FCFA	97 500 FCFA
	4 cases	52 500 FCFA	210 000 FCF A	32 500 FCFA	130 000 FCFA
	5 cases	52 500 FCFA	262 500 FCF A	32 500 FCFA	162 500 FCFA
	6 cases	52 500 FCFA	315 000 FCF A	32 500 FCFA	195 000 FCFA
	7 cases	52 500 FCFA	367 500 FCF A	32 500 FCFA	227 500 FCFA

**Tableau 1 : bases des allocations fixées par la SRA pour la construction**

Source : PAR, 2020

Sur ce tableau, la SRA alloue de l'argent pour la réinstallation des impactés. Cette allocation tient compte de la taille des ménages et de la période d'installation. Ceux installés avant 2010 ont un gain plus grand que les ménages installés après l'année où la zone est devenue parc National. Ce critère tient compte du fait qu'après 2010, année de promulgation de la loi portant création dudit parc, aucun ménage ne devrait y habiter encore moins s'y installer de nouveau.

**2.2. Processus de relocalisation des villages**

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

La mise sur pied du processus est passée par des consultations villageoises sur les questions liées aux compensations et au délai et modalités de départ. Des questions relatives aux besoins fondamentaux ont été soulevées notamment l'eau (construction des puits), les structures sanitaires (pharmacie) et éducatives (école) ont été approuvées avant le départ. Des moyens de transport lors des déplacements. En ce qui concerne les compensations une première tranche devrait être payée à hauteur de 60% et une deuxième à hauteur de 40%. Pour ce faire la *Steyn Reddy Associate* (SRA) est l'organe international habilité à effectuer les calculs nécessaires à toutes sortes de compensations y compris les indemnités des arbres et les frais pour la construction de nouvelles habitations. Différentes réunions ont permis de rendre le processus aussi participatif que possible à l'image de la planche ci-dessous.



**Planche 1 : réunion de consultation de pré-relocalisation**

Source : cliché PNSO 2020

Les images (planche photos n°3) décrivant le processus de consultation des différentes couches sociales à savoir les femmes afin d'y intégrer leurs aspirations spécifiques et de prendre en compte la

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

question de genre.

Ces consultations ont conduit à la signature d'un accord le 27 février 2020 dans le canton Dari par les deux chefs de cantons (goumadji et Dari) ainsi que les chefs des six villages concernés. Cet accord sert de convention permettant de mener de bout en bout le processus de relocalisation. La planche ci-dessous en est une illustration.



**Planche 2 : signature de l'accord précédant le départ des six villages**

Source : cliché PNSO 2020

Avant le départ des six (6) villages pour le nouveau site des réclamations de diverses communautés impactées

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

ont été faites en ce qui concerne les cérémonies rituelles. La GIZ a mis à la disposition de chaque village des moyens nécessaires pour des sacrifices de départ afin d'avoir la bénédiction des dieux. Il s'agit de :

- ✓ 39 bœufs,
- ✓ 26 Moutons ;
- ✓ 28 Chèvres ;
- ✓ 4 chevaux ;
- ✓ Du mil, des coqs, du tabac, etc.

Ces biens généralement en nature ont été remis en fin juin 2020 avant le déménagement.

Il faut ajouter à ces différents biens la construction des puits d'eau réalisée avant le départ des villages déplacés.



**Planche 3 : pompe à motricité humaine et hangar amélioré construits par la GIZ**

*Source : cliché VAÏSSINE TAWARAÏ,*

# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

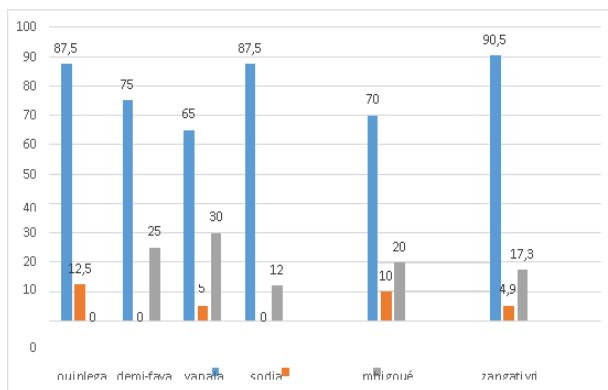
VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

2023

La planche ci-dessus témoigne de l'implication et de la prise en compte du bien-être des populations du village Oinlega sur le nouveau site par les bailleurs des fonds impliqués dans le processus de réinstallation. Un puits à motricité humaine construit par la GIZ afin d'alimenter en eau la population concernée.

Il faut dire que l'ensemble de ce processus a joué un rôle de grande importance sur le départ apaisé des villageois du parc comme il est constaté sur le graphique suivant.



**Figure 3 : perception des enquêtés concernant leur départ du PNSO**

Source : données de terrain (2023)

La figure n°6 montre que tous les villages ont volontairement accepté de quitter le parc.

## 2.3. Enjeux de la relocalisation des villages

### 2.3.1. La désarticulation de l'autorité coutumière

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

Les autorités du PNSO ont exproprié les propriétaires coutumiers. Le chef de village et celui de terre sont devenus *persona non grata* dans le parc. Il en va de leur vie, car, en cas de transgressions ils sont traités au même titre que les autres paysans. L'image des ancêtres que le chef de terre incarnait et le mystère qui accompagnait son domaine se sont démythifiés au point où, comme tous les autres, il devrait avoir l'approbation des nouveaux chefs de terre (autorités du parc) constitués des personnes pour la majorité étrangère à la localité. La situation jusqu'à présent difficile à comprendre pour les paysans du village de Quinlega est celle de la prise en flagrant délit du chef de village venu chercher de la paille et qui a été réprimandé à la hauteur de sa transgression. Il affirme que :

*De toute ma vie, je n'ai jamais été humilié à ce niveau. L'espace sur lequel j'avais le pouvoir d'offrir à quelqu'un pour y labourer est devenu aujourd'hui un territoire étranger au point que même moi le chef de village je ne peux y chercher de la paille. J'ai été copieusement frappé et enfermé pendant des jours avant d'être libéré.*

Cette situation est interprétée par plusieurs jeunes comme une offense grave contre le chef de leur village. Par ailleurs cela représente un message fort envoyé à toute personne ayant l'intention de braver les limites du PNSO pour quoi qu'il soit. Désormais l'État s'assume conformément aux textes de la république comme le maître absolu des terres. Le chef de terre ne donne l'image qu'il donnait de celui qui pouvait faire tomber la pluie, qui pouvait interdire de consommer des épis avant la période ordonnée par les dieux et mieux encore de celui qui a la charge des guerriers de la localité. Le mystique a perdu la face devant le rationnel. Les autorités traditionnelles autrefois adulées sont

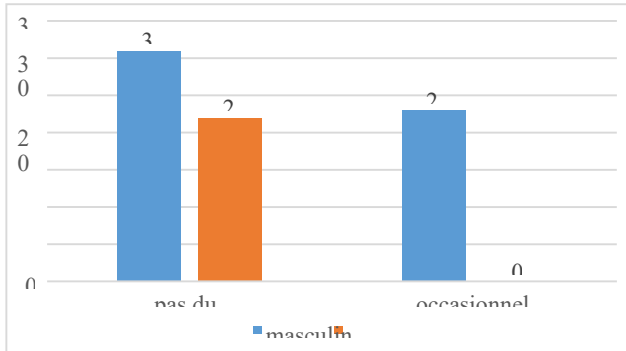
# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

devenues objet de moquerie de la part des récalcitrants du village. Cette situation crée une situation d'inconfort accentuée par l'exclusion systématique de la population du PNSO.



**Figure n° 4 : implication des populations**

*Source : données de terrain (2023)*

Au vu de ce graphique, il faut croire que les impactés seraient systématiquement exclus du PNSO, car la grande partie affirme qu'elle n'est pas impliquée dans la prise de décision pendant qu'une autre partie affirme être occasionnellement consultée lors qu'il faut faire des rites ou explorer certaines zones sacrées. Ce graphique témoignerait du fait que la participation devrait être revue en accordant plus de pouvoir aux populations. De tous les enquêtés personnes n'affirme être impliquée régulièrement dans la prise de décision.

Le paroxysme de cette situation est atteint au moment où le chef de

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

terre désormais installé sur des nouvelles terres ne peut plus exercer ces cérémonies rituelles, car la nouvelle terre ne lui appartient plus et il ne peut par conséquent y faire des rituels. Il faut dire que le chef de terre par définition est celui qui détient le pouvoir sur la terre. La validité de son autorité est uniquement liée à la condition de l'existence d'une terre sur laquelle il est issu. La situation est telle qu'aujourd'hui le chef de terre n'est chef que parce qu'il l'a été autrefois. Il ne garde que le nom, par ailleurs il doit louer les terres comme tout le monde. Il doit se conformer aux normes et rites de la localité sur laquelle il est réinstallé. Somme toute, il ne bénéficie que de son « statut » de déplacé traduit dans l'appréhension traditionnelle comme une personne sans terre ou simplement un sans domicile fixe (SDF). La colère autour de cette situation est-elle que les adeptes des forces mystiques pensent que cette séparation du chef de terre avec sa terre est la cause du décès de ceux-ci. Les chefs de terre de Zangati Vri et de Yapala seraient morts suite à cette séparation. Accusées à tort ou à raison, les autorités évoquent une coïncidence, car les chefs en question étaient à un âge avancé. Cet argument laisse perplexe les paysans quitte à la possibilité d'une mort pour raison d'âge avancé. Plus d'un (les paysans) déclare : « juste après notre départ, le chef de terre ne se sentait pas bien jusqu'à ce que mort s'ensuive. ». Il faut ajouter que le chef de terre de Zangati Vri dans le canton dari s'était systématiquement opposé jusqu'à retourner vivre dans le parc un moment avant de quitter suite aux pressions exercées par les autorités dudit parc. À son retour il n'a pas vécu longtemps. Comme le disait Mr Tao habitant de ce village : « le chef de terre n'était plus le même à notre retour, il pressentait sa mort ».

L'appréciation de cette situation ne saurait se faire uniquement dans un contexte rationnel moins encore scientifique, car les questions foncières disait J-P. Magnant (1987, p.28) sont toujours accompagnés d'une dimension mystique (les forces chtoniennes).

## **LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

### **2.3.2. De la conservation à la destruction de l'environnement**

La mise en place des aires protégées conduit le plus souvent à l'expropriation des populations. Cette expropriation est suivie d'un sentiment de haine, de désolation, de mépris et de désintérêt face à la politique environnementale et surtout celle de la conservation. Les villages impactés vivent désormais une situation allant des propriétaires terriens à des locataires au mieux ou des mains d'œuvre pour les villages voisins au pire. La communauté locale a trouvé comme solution à cette situation d'expropriation, la destruction des autres surfaces. La coupe abusive des bois pour l'installation des nouveaux champs comme le présente la photo ci-dessous.



**Photo 1 : destruction de la flore pour l'installation des nouveaux champs**

Source : cliché VAÏSSINE TAWARAÏ, 2023

Les communautés relocalisées sont aujourd'hui contraintes

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

de détruire la flore, objet de protection au niveau mondial pour subvenir aux besoins fondamentaux. Des nouveaux champs sont établis après avoir décimé des arbres comme rend compte cette image de la situation du village de Yapala. Il faut rappeler déjà que les conditions de ces villages réinstallés se sont empirées exacerbées à cause d'un autre côté des conditions climatiques en pleine dynamique limitant les moyens de production et la fertilité des terres.

### 2.3.3. Des sols moins fertiles sur le nouveau site

Dans le nouveau site du village de Yapala, les terres restent pour la plupart des cas moins productives comparées au rendement que pouvant fournir les terres situées à l'intérieur du parc. L'image ci-dessus en témoigne.



**Photo n°2 : champs de maïs**

Source : cliché VAÏSSINE TAWARAÏ, 2023

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

Pour précision cette photo a été prise le 27 juillet 2023. Habituellement c'est au cours de ce mois que les villageois dégustent déjà les prémices des récoltes. Cette image ne donne pas l'espoir d'une production encore moins celle dite meilleure, car en évaluant la taille en fonction du mois, ce champ est la preuve que le sol est pauvre.

Les propos du chef Zangati Vri témoignent également de cette situation. Il fait une comparaison entre les terres dans le PNSO et celles du nouveau site en ces termes :

*« Avant je pouvais récolter 30 sacs sur une surface de moins d'un hectare alors que maintenant la meilleure production se place dans la fourchette de 5 à 7 sacs ».*

### 2.3.4. Des logements précaires

Conformément aux accords signés avec les autorités et les critères fixés par la SRA, la construction des logements variait en fonction de la taille de ménages. Sur cette base des cases ont été construites afin de loger les paysans. Ces cases sont out ce qu'il y'a de traditionnel sans aucune amélioration notable des conditions de logements d'antan. Sur cette image ci-dessous, il peut être constaté les conditions dans lesquelles vivent ces villages.



# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

## Planches n°4 : Logement construits aux villages

Source : cliché VAÏSSINE TAWARAÏ, 2023

En dehors des mauvaises conditions de logement, cette planche décrit une autre réalité plus marquante : celle d'un style de logement construit sans grenier. En fait le grenier représente la vie sinon la survie, car il contient tout le stock de la production agricole permettant à la famille de s'alimenter ou de vendre le surplus de la production agricole. Les concessions sans grenier expliquent que la production agricole n'est pas assez grande pour être gardée et témoignent par la même occasion des difficultés que les villageois ont en saison sèche et pire en période de soudure. Le grenier est un objet symbolique de grande valeur, quand il est plein il faut croire qu'il y'a la joie dans la famille. Quand il se vide, des inquiétudes se font sentir. Aujourd'hui il n'existe plus, laissant tout analyste dans une interrogation concernant la fertilité des sols en amont et les stratégies utilisées pour conserver les récoltes en aval. De l'avis des villageois la réponse est simple : « Qu'avons-nous afin de mettre le reste dans le grenier ». Les villageois vivent au jour le jour sans épargne, sans garantie de survie et sans perspectives pour des jours meilleurs. L'humiliation est portée à son seuil dans la mesure où ces villages sont installés sur des terres sans en être les propriétaires. Sur cette photo ci-dessous, cette ambiguïté se fait remarquer.

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin



**Photo n° 3 : un champ de coton directement derrière la case d'un paysan relocalisé**

*Source : cliché VAÏSSINE TAWARAÏ, 2023*

Sur cette image, le coton, culture de rente cultivé directement derrière les cases soulève une interrogation car cet espace appelé jardin de cases (J. Cabot, 1965) est en principe utilisé pour les cultures destinées à se nourrir en période de soudure. Il sert généralement aux cucurbitacées. Sur cette photo le coton appartient au vrai propriétaire qui est habitant du village voisin Mbibou. L'espace abritant la case peut être considéré comme appartenant au paysan relocalisé mais tout le reste appartient exclusivement à une autre personne. C'est la situation que vit la plupart des villages réinstallés.

Aucune terre n'appartient réellement aux villageois. Si jamais il leur arrivait d'en acheter, ils sont victimes de malversations. Le vieux TAO du village de zangati vri témoin d'une malversation dans les transactions foncières en parle en ces termes :

*J'ai donné de l'argent pour louer une portion afin de cultiver, le moment venu le champa*

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

*été défriché par deux autres personnes différentes qui sont déjà en conflit. J'ai jugé inutile de m'y impliquer, car de toutes les manières j'aurai eu tort vu que nous sommes la cible principale de ces personnes malhonnêtes pensant que nous sommes venus avec beaucoup d'argent.*

### 2.3.5. L'indemnisation, loin d'apaiser les cœurs

À l'aune de cette réinstallation le premier aspect à souligner est l'interrogation concernant la nécessité sinon l'indispensabilité d'indemniser les impactés pécuniairement. Cette interpellation relève du fait que, pour plus d'un, l'argent payé n'avait pas de sens et n'a servi à rien de concret. Comme l'affirmait le chef de village de Yapala :

*« Leur argent qu'ils ont donné n'a servi qu'à boire, dès que tu prends aujourd'hui tu ne peux rien faire comme projet à part la satisfaction urgente des besoins. Cet argent disparaît exactement comme le vent. »*

Prenant conscience du fait que l'indemnisation ne puisse vraiment améliorer leurs situations, les villages se rendent de plus en plus compte que leur réclamation reste autre chose que l'argent à l'image de ce graphique ci-dessous.

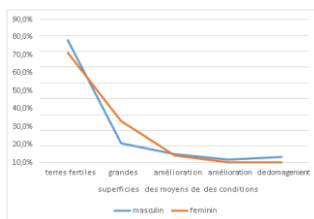


Figure 5 : réclamation des villages impactés

Source : données de terrain (2023)

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-  
OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS  
WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

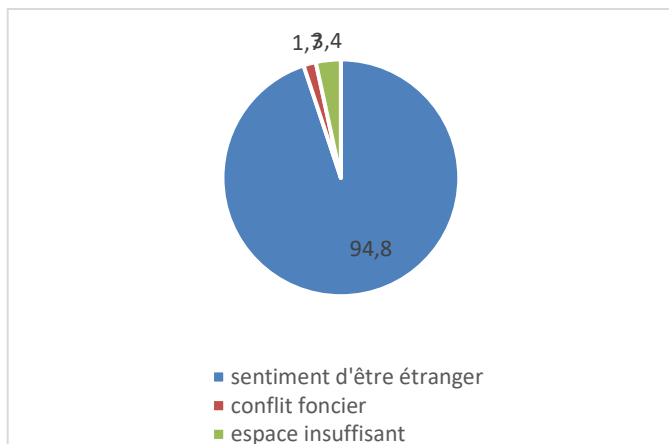
Les réclamations des populations ne sont plus les mêmes, d'ailleurs le dédommagement semble occuper la dernière place. Celles-ci auraient compris l'importance d'avoir un moyen de production qui leur permettra de vivre longtemps contrairement à l'argent qui est gaspillé à chaque paye. Une grande place est accordée à la disponibilité des terres fertiles. Pour cette population la disponibilité des terres fertiles pourrait rendre leurs conditions de vie meilleures et encore plus, quand il y aura de grandes superficies.

Les problèmes de ces populations sont diversifiés mais regroupés en trois problèmes majeurs comme il est de constat sur le graphique ci-dessous.

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin



**Figure n° 6 : problèmes majeurs de villages réinstallés**

Source : données de terrain (2023)

La figure ci-dessus montre la situation des impactés dont presque la majorité (94,8%) déclare vivre comme des étrangers sur ces nouvelles terres. Cette proportion est suivie de celle (3,4%) affirmant que l'insuffisance des terres constitue un défi de taille contre une petite proportion (1,7%) dénonçant des conflits fonciers.

### 2.3.6. Le PNSO, principal bénéficiaire de la relocalisation

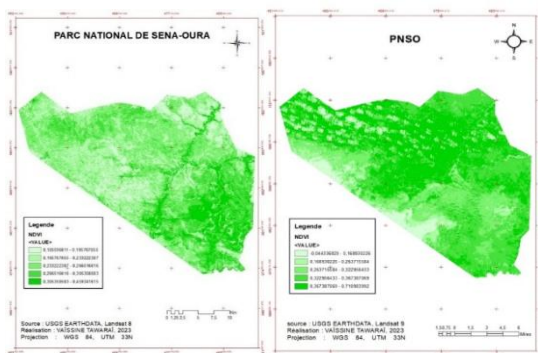
La relocalisation a été un processus, pour le moins complexe afin de garantir la sécurité de la diversité biologique. Ce processus entamé et qui a buté sur plusieurs défis a eu pour gain de cause une évolution du couvert végétal et, par conséquent un entretien du milieu de vie

# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

(biotope) des différentes formes de vie (biocénose). Le planché ci-après témoigne de cette évolution.



**Figure n°7 : dynamique de la couverture végétale**

En effectuant une analyse diachronique sur 10 ans, il est constaté une évolution de la végétation dans la zone. De 2012 (image A) à 2023 (image B) la NDVI est passée de 0,45 à 0,71 dans le PNSO dérivant une dynamique positive dans la lutte pour la biodiversité.

D'une manière globale le tableau ci-dessous fait une synthèse des échecs de ce processus de relocalisation.

<b>Infrastructures construites</b>	<b>Infrastructures défailtantes</b>
6 Pompes à motricité humaine	4 pompes
6 Pharmacies	5 pharmacies
6 Ecoles	6 écoles
6 hangars améliorés	Tous

**Tableau n°2 : récapitulatif des infrastructures sur le nouveau site**

# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ  
ZOUA BLAO Martin

*Source : données de terrain Vaissine Tawarai 2024*

Ce tableau est un récapitulatif des infrastructures construites ainsi que leur état. Il peut être constaté que les infrastructures défectueuses comme les pompes sont principalement dues à la structure des sols (aquifère) mais il faut rappeler que cela est imputable au manque d'étude fait au préalable afin d'éviter. Pour ce qui est des hangars, leur détérioration est liée à la qualité des matériaux utilisés qui ne sont pas durables les exposant ainsi à la violence des vents et à la dégradation causées par la pluie. Globalement il sied d'ajouter la question d'entretien dont les populations n'ont ni les moyens, ni les compétences nécessaires pour la gestion durable des infrastructures (pharmacies, pompes).

## 2.4. Discussion

La localisation actuelle de l'aire protégée de Sena-Oura comme source des iniquités en matière d'accès aux ressources fauniques et ligneuses et les populations qui ont fait des efforts en termes de conservation ne sont pas nécessairement celles qui en tirent les bénéfices (DJANGRANG Man-na et al 2021).

Les déplacements forcés ne concernent pas que le transfert physique mais a des implications sociales et économiques exposant les populations déplacées à des risques d'appauvrissement systématique (Cerna, M. M. 1997). Ces déplacements ne font que transférer la pression environnementale des zones protégées vers la périphérie en aggravant les conflits fonciers et par le même moyen l'appauvrissement des populations locales. Exclure les communautés locales des aires protégées pour raison de conservation est intrinsèquement problématique et inefficace à long terme (Brockington, D, et Igoe, J., 2006). Cette question évoque l'urgence de la réussite des projets de conservation qui passent impérativement par l'adhésion et la participation des populations aux alentours des aires protégées. Il est important de transformer ces populations perçues

# LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

comme des menaces en partenaires de la conservation (Wells, M., et Brandon, K., 1992). La conservation démontre une imbrication profonde avec les relations de pouvoir en déterminant qui contrôle l'espace et qui en bénéficie d'une part et surtout qui en paie le prix d'autres parts. Les décisions de conservation comme la création des aires protégées et les déplacements dans ces espaces sont perçus comme des actes politiques, affectent la gouvernance locale et les droits d'accès aux ressources (Adams, W., 2004).

## Conclusion

« La conservation ne doit pas humilier et appauvrir les gens. Au contraire, elle doit, autant que possible, avoir un impact positif sans que pour autant tout soit permis. Après une ~~longue~~ période pendant laquelle les aires protégées ont été créées sans respecter les populations locales, parfois plutôt en les excluant d'espaces où elles vivaient en harmonie avec la nature depuis des millénaires, on est passé à une gestion respectueuse des locaux. » Déclarait Patrick Triplet (2009). Cette déclaration est annonciatrice d'une nouvelle ère pour les communautés locales vivant dans et autour des espaces protégées. Elle est en principe la limite réglementaire et la garantie d'une gestion optimale des ressources naturelles et la considération que méritent les populations voisines des aires protégées. Elle fixe les responsabilités des acteurs (bailleurs et des populations locales).

La conservation de la nature est en train de rimer avec la vulnérabilité de certaines communautés. Ces communautés sont les plus directement concernées par cette politique et payent le prix fort. Ce tribut est représenté par des terres arrachées, une séparation de la relation entre les communautés et leurs ancêtres, une relation tendue entre les peuples eux-mêmes et une conception de l'environnement comme un espace dans lequel l'Homme est totalement exclu. Dans le PNSO, la réinstallation est considérée comme le mal le plus grand qu'a connu les villages. De l'avis d'un paysan du village de Yapala, il ne

## LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

reste que la mort. La vulnérabilité de ces six villages est avérée dans les conditions de vie et les interrelations agressives entre les autorités du PNSO et les communautés locales d'une part et entre les communautés elles-mêmes d'autres parts. Conserver le parc signifie d'une autre manière exposer les zones périphériques à une destruction massive par une population qui doit se nourrir, s'épanouir et qui de surcroît doit s'intégrer dans la dynamique d'un monde frappé par les conséquences du changement climatique.

La réinstallation involontaire dont il est question dans le PNSO coche toutes les huit cases des risques principaux d'appauvrissement lors des relocations selon Cerna (2000) à savoir : la perte des terres, la perte d'emploi, la perte de domicile, la marginalisation, l'insécurité alimentaire, l'insécurité alimentaire, la morbidité et la mortalité accrues, la perte d'accès à la propriété commune et la désarticulation sociale. Cette situation du PNSO traduit par ailleurs une réalité générale dans les espaces destinés à la conservation : celle du paradoxe de la double durabilité (restauration écologique et bien être des communautés locales). L'exemple du PNSO montre un échec socio-économique pour les populations affectées par le Projet (PAP) et d'un autre côté un succès de la conservation à travers une amélioration nette de la couverture végétale après la relocalisation.

### Références bibliographiques

**ABAKAR MAHAMAT ZOUGLOU**, 2004, « *les pratiques pastorales dans et autour des aires protégées du sud-est du Tchad* », acte du colloque sur la problématique foncière au Tchad ;

**Abdou SOILIH**, 2018, « *les perceptions des populations locales de la forêt revue du Karthala aux Comores et du Projet de sa mise en protection : une*

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-  
OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS  
WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

*approche par les cartes cognitives et des représentations*  
», VertigO, 32p

**ACCT**, 1998, « *les aires protégées en Afrique francophone* », édition Jean Pierre de Monga, 272 p.

**ADAMS, W. M.**, 2004, *against extinction: the story of conservation* », earthscan, 33p

**ALINGUE Chantal**, 2012, « *les enjeux socio-économiques de l'écotourisme au Tchad* », mémoire de licence professionnelle, école supérieure de tourisme hôtellerie et de commerce

**ANOKO N. Julienne**, 2008 « *Genre et équité dans les aires protégées en Afrique de l'ouest* », UICN, 84 p

**ARMI Jonas et al**, 2020, « *les autorités traditionnelles et gestion foncière au Tchad : une approche comparative des peuples moundang et zimé dans le mayo-kebbi ouest au Tchad* », Université de N'Djamena, Annales serie A, N°12, 26p.

**ARMI Jonas**, 2016, « *accès au foncier et relations intercommunautaires au Tchad : cas de la région du mayo-kebbi ouest* », université de Maroua », 356p

**ARMI Jonas**, 2016, « *accès au foncier et relations intercommunautaires au Tchad : cas de la région du mayo-kebbi ouest, 1903-2011* », Université de Maroua, 341p.

**ARMI Jonas**, 2020, « *chef de terre : analyse des facteurs de déclin d'une institution traditionnelle des sociétés agraires du Tchad* », cahier du foncier au Tchad, 34p

**AUBERTIN Catherine et RODARY Estienne**, 2011, « *Aires protégées, espaces durables ?* », IRD, 276p

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-  
OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS  
WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

**BANQUE MONDIALE**, 2018, « *cadre environnemental et social* », BIRD-IDA, 121p

**BARRIERE Olivier**, 1996, « *gestion des ressources naturelles renouvelables et conservation des écosystèmes au sahel : le foncier-environnement* », Université de paris 1, 967p

**BARRIERE Olivier**, 2008, « *Foncier et environnement en Afrique, des acteurs au(x) droits(s)* », Karthala, 429p

**BEAU Michel**, 2006, « *L'art de la thèse* », la découverte, 21p

**BIDAUD Cécile**, 2012, « *Redd+, un mécanisme novateur ?* », Armand colin, 111-130p

**THERVILLE Clara**, 2013, « *des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France* », Université de Bretagne Occidentale, 436p

**BINOT Aurélie**, 2007 « *l'aménagement de territoires multiusages en périphérie d'une aire protégée africaine : entre enjeux de conservation et de développement* », université libre de Bruxelles, 28p

**BINOT Aurélie**, 2008 « *le parc national de Zakouma. Aménagement d'une aire protégée en zone soudano-sahélienne* », CIRD AGRITOP, atelier regards croisés sur la Tapoa, 26p.

**BINOT Aurélie**, 2010, « *la conservation de la nature en Afrique centrale entre théorie et pratiques. Des espaces protégés à géométrie variable* », thèse de doctorat, Paris 1, 443p

**BOISSIERE Manuel et DOUMENGE Charles**, 2008, « *Entre marginalisation et démagogie : quelle place*

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-  
OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS  
WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

*reste-t-il pour les communautés locales dans les aires protégées ?* », revue de géographie Bordeaux, 31p

**CABOT Jean**, 1965, « *le bassin du moyen Logone* », OSTROM paris, 355p

**CARR Jamie**, 2015, « aires protégées résilientes au changement climatique, PARCC Afrique de l'Ouest », UICN programme mondial sur les espèces, 51p.

**CERNA M. Michael**, 1997, « *impoverishment risks, risk management, and reconstruction : a model of population displacement and resettlement* », UN symposium, 61p

**COMIFAC TCHAD et RAPAC**, 2010, « *Parc national de SENA OURA (Tchad) et perspective de création d'une aire protégée transfrontalière Tchad-Cameroun* »

**DAN Brockington and Jim Igoe**, 2006, « *eviction for conservation : A global Overview* », university of Manchester, 39p

**DEDJINGAR MBAILEDE Alain**, 2007, « *la préservation des aires protégées en Afrique : cas des parcs nationaux de Zakouma et Manda* », mémoire de 3<sup>ème</sup> cycle, université de Lomé

**DJANRANG Man-Na**, 2018, « *étude sur la dynamique socio-économique dans le parc national de Sena Oura et sa zone périphérique* », rapport Projet BSB Yamoussa, 80p.

**DJANRANG Man-Na, ADOUM FORTEYE Amadou et BETINBAYE Yamingué**, 2021,

« *Evaluation des impacts sociaux potentiels des aires protégées tchadiennes : le cas du Parc National de Sena-Oura* », International Journal of Scientific Engineering and Applied Science (IJSEAS) – Volume-7, Issue-6, 18p.

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-  
OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS  
WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

**DJIKOLOUM Bénan Benjamin**, 2004, « *Analyse critique du droit foncier tchadien* », La question foncière au Tchad, N'Djaména, CEFOD, OFT, pp. 39-56

**FOUTH O. Danièle Bertille**, 2012, « *Contribution de la gestion des aires protégées du bassin du Congo au développement durable à l'échelle locale : Cas du Tri-national de la Sangha (TNS)* », Université du Maine, 95p

**GEOFFROY Mauvais et al**, 2016, « *Gestion des aires protégées en Afrique* » PAPACO, 72p

« *Les aires protégées dans les recompositions territoriales africaines* », l'information géographique, 340-368p.

**GIBSON B. Robert**, 1999, « *évaluation de la durabilité : éléments de base de l'approche pratique* », University of Waterloo, 20p.

**GIRAUT Frédéric, Guyot Sylvain, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam**, 2004, *Les aires protégées dans les recompositions territoriales africaines*, l'information géographique – n° 4, 29p

**GIRAUT Frédéric, GUYOT Sylvain et HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam**, 2007, *parcs nationaux de Manda et Sena Oura* », Université Paris 8, 365p

**GLYN Davies**, 2003, « *aires protégées et inspirations au développement dans les pays tropicaux* », Karthala et Gret, 65-88p

**GRAZIA Borrini-Feyerabend et al**, 2014, *Gouvernance des aires protégées. De la compréhension à l'action*, UICN, 144p.

**GUIRKI Sylvain**, 2022, *pression anthropique et criminalité faunique dans le mayo-kebbi ouest au Tchad* :

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-  
OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS  
WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

*cas du Parc National de Sena Oura à Pala*, mémoire de master, Université de Maroua, 176p.

**HOUEINGAR N. David**, 2009, « *l'accès à la terre en Afrique subsaharienne* », Rencontres Lascaux, 20p.

**KAKILA Michel**, 2016 « *Le mémoire de master* », 4<sup>ème</sup> édition DUNOD, 191p

LIMOGES Benoit et al, 2013, « *Terminologie relative à la conservation de la biodiversité insitu* », Le Naturaliste canadien volume 137 n°2, 8p

**LIVIAN Ives**, 2015, « *Initiation à la méthodologie de recherche en SHS* », Université Jean Moulin, 80p

**MARIS Virginie**, 2006, « *la protection de la biodiversité : entre science, éthique et politique* », Université de Montréal, 336p

**MAYEN NDIONG Bertille et al**, (2021) « *gouvernance des aires protégées en Afrique centrale : un processus en mutation* », Agritop, 402p

**MOUCHE Ibrahim et KALE Ewusi Samuel**, 2015, « *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone : Entre corruption politique et défis sécuritaires* », université des Nations unies pour la paix (UPEACE), 384p

**NELEN Joost**, 2017, « *cohabitation entre pouvoirs traditionnels et publics dans la gestion de la réserve de Bafing, Mali* », acte du colloque : pouvoirs traditionnels et collectivités traditionnelles, 26p

**NGARYAM BENOUDJITA**, (2016) « *La problématique de gestion durable de la biodiversité au Tchad : impacts des aires protégées sur les zones périphériques – cas des HARROY J.P*, 1949, *Afrique, terre qui meurt*, Marcel Hayez-Bruxelle, 556p

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-  
OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS  
WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

**PABOUNG Dagou**, 2004, « *Les pratiques foncières dans le bassin du Mayo-Kebbi* », La question foncière au Tchad, N'Djaména, CEFOD, OFT, pp. 57-76.

**Patrick TRIPLET** (2015), « *Dictionnaire de la diversité biologique et de la conservation de la nature* »,

**Patrick TRIPLET et al**, 2009, « *Manuel de gestion des aires protégées d'Afrique francophone* », Aweli, 1250p

**PNSO**, 2024, « *Plan d'aménagement du parc national de sena-oura* » 2020-2024, 132pRAPAC et OFAC, 2015, « *Aires protégées d'Afrique centrale* »,260p

**Sandrine Maljean-Dubois**, 2020, « *responsabilité environnementale et réglementation internationale* », Hal open science, 25p

**RAMADE FRANÇOIS**, 2008, « *dictionnaire encyclopédique des sciences de la nature et de la biodiversité* », Dunod Paris, 737p

**RODARY Estienne et al**, 2004 « *conservation de la nature et développement, l'intégration impossible ?* », Karthala et Gret, 316p

**RODHAIN Florence, Claude LLENA**, 2006, « *Le mythe du développement durable* », Preventique Sécurité, 2006, pp 41-47

**RUTTEN Marcel**, juin 2002, « *parcs au-delà des parcs : écotourisme communautaire ou nouveau revers pour les pasteurs massai au Kenya ?* », revue iied, n°111

**STEIN Reddy Associates**, 2020, « *Plan d'Action de Réinstallation Intermédiaire* », rapport,95p

**UICN et al**, 2018 « *Liste des nations unies des aires protégées* », 72 p

**LES ENJEUX DE LA RELOCALISATION DES ENCLAVES  
HUMAINES SITUÉES À L'INTERIEUR DU PARC DE SENA-  
OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)**

THE CHALLENGES OF RELOCATING HUMAN SETTLEMENTS  
WITHIN THE SENA-OURA PARK (SOUTH-WEST CHAD)

VAÏSSINE TAWARAÏ

ZOUA BLAO Martin

UICN, 2003, « *Élaboration et mise en œuvre d'un plan  
de gestion intégrée* », série bleue, 145p

**UICN**, 2008, « *parcs et réserves du Tchad* », PAPACO, 51p

**WEINSTEIN Olivier**, 2012, « *comment  
comprendre les communs : Elinor Ostrom, la propriété et la  
nouvelle économie institutionnelle* », Université Paris 13,  
36p

**WELLS P. Michael et Brandon, K**, 1992, « *people and  
parks : linking protected area management with local communities* »,  
open journal of social, 99p

**Yvette VEYRET, Pierre PECH**, 1991, *L'homme et  
l'environnement*, PUF, 46p

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES  
LIES À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguibaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES  
SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguibaye MOUNI

Doctorante, Université de N'Djaména, [mounijudith2021@gmail.com](mailto:mounijudith2021@gmail.com)

Tel : 66915838

Robert MADJIGOTO

Enseignant-Chercheur à l'Université de N'Djaména,

[rmadjigoto@yahoo.fr](mailto:rmadjigoto@yahoo.fr)

**Résumé** : Les questions relatives à une offre gratuite de l'eau et les risques sanitaires liés à l'eau sont préoccupantes dans la Commune de Baga-Sola. En effet, cette Commune qui a des problèmes d'accès suffisant à l'eau potable fait face à son accès gratuit entraînant la mauvaise gestion de la ressource et la détérioration des équipements hydrauliques. L'insuffisance de l'eau potable oblige la population à faire recours à d'autres sources non potable qui sont sujettes des différentes maladies que sont la fièvre typhoïde, le paludisme, la bilharziose, le choléra, le goitre et les calculs rénaux. Cette étude a pour objectif d'analyser le gaspillage de l'eau potable autour de son accès gratuit et de dégager les maladies liées à l'eau. L'étude est menée par une démarche hypothético-déductive avec des approches qualitatives et quantitatives que sont les entretiens

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

avec des personnes ressources, à l'aide des interviews, des observations directes de terrain, une analyse documentaire, des levés au GPS et des enquêtes de terrain menées auprès d'un échantillon aléatoire de 142 ménages répartis dans les 15 quartiers de la Commune. Les études ressortent un gaspillage de l'eau potable dû à sa mauvaise gestion ainsi que la détérioration des équipements hydrauliques par manque d'entretien. Il apparait ainsi que la fièvre typhoïde est une maladie la plus connue (36 individus sur 142 enquêtés), suivi de la diarrhée qui représente 24 personnes sur l'effectif enquêté. Par ailleurs, 71 personnes sur 142 méconnaissent ce que sont les maladies liées à l'eau. Or, la gestion durable d'une source d'eau potable passerait par l'implication de la population locale soit, par sa prise de conscience, soit par sa contribution financière. Pour éradiquer ou lutter contre ces maladies liées à l'eau, la population doit être consciente de leurs existences.

**Mots-clés** : Offre gratuite, eau potable , équipements hydrauliques, risques sanitaires, Baga-Sola.

# OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

## Introduction

L'accès à l'eau a été reconnu comme un droit humain par les Nations unies en 2010. Bien que la plupart des pays accordent la priorité à la satisfaction des besoins humains fondamentaux en eau, 1/5 de la population du monde n'a pas accès à l'eau potable saine et la moitié de la population n'a pas accès à un assainissement adéquat (Global Water Partnership, 2000 : 05). La problématique de l'eau potable continue de préoccuper plus les pays en développement (PED) et affecte plus les segments les plus pauvres de la population. Le climat africain qui conditionne les précipitations aléatoires et la nature des ressources souterraines limitent la disponibilité en eau. Seuls 15% du total des ressources en eau fournissent de l'eau potable à environ 75% de la population africaine. Cette situation est le fait d'un manque ou d'une insuffisance d'infrastructures hydriques de qualité pouvant permettre ou faciliter un approvisionnement meilleur en eau potable d'une façon durable (Cirimwami :2014).

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguebaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

L'inégale répartition de l'eau en Afrique s'explique également par la croissance démographique, par l'urbanisation rapide, par la mauvaise planification et par la pauvreté. Bien que les villes d'Afrique n'aient pas encore les dimensions des mégapoles d'Amérique latine ou d'Asie, c'est sur ce continent que les villes ont la croissance la plus rapide (Hammer, 2008 : 48). Ainsi, le taux de croissance de la population africaine est de 2,3 %, ce qui paraît plus élevé. De 2005 à 2010, la population urbaine a augmenté de 3,4% (Afrique atlas Eau : 08). Cette urbanisation s'est faite dans les bidonvilles périurbains qui dépassent la capacité des services municipaux liés à l'eau et aux services de l'assainissement.

L'Afrique Subsaharienne enregistre entre 1990 et 2004 un accès de 10 millions d'habitants par an à une source d'eau potable améliorée et en 2015, 234 millions d'habitants sont privés d'accès à l'eau potable. Dans la même année, 317 millions d'habitants sont privés d'accès à un assainissement amélioré (Kauffmann, 2007 : 01). Les rapports de l'OMS/UNICEF (2010) montre que 300

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguebaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

millions de personnes (soit un pourcentage de 51%) éprouvent de problème d'accès à l'eau potable et 41% souffre des conditions sanitaires améliorées.

Cette insuffisance des infrastructures EAH compromet la santé des femmes et des filles car en période de menstruations, celles qui sont issues des ménages les plus pauvres n'ont pas la possibilité de se changer dans l'intimité. En plus, cette insuffisance entraine 1,4 million de décès de personnes chaque année (UNICEF/OMS 2023 : inculte). C'est ce qui a permis à Maria (2023) d'affirmer que :

« non seulement les femmes et les filles courent le risque de contracter des maladies infectieuses en lien avec les installations EAH, telles que la diarrhée et les infections respiratoires aiguës, mais elles sont également exposées au harcèlement, à la violence et aux blessures, avec les conséquences néfastes qui s'ensuivent pour leur santé, lorsqu'elles doivent s'éloigner de leur domicile pour collecter de l'eau ou aller aux toilettes ».

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

En 2015 et 2022 l'accès des ménages à des services d'approvisionnement en eau de boisson passait de 69% à 73%, l'accès des services d'assainissement de 49% à 57% et l'accès à des services de base en matière d'hygiène gérés en toute sécurité de 67% à 75% (UNICEF/OMS 2023).

Plusieurs communes au Tchad, notamment celles de moyen exercice peinent à offrir et à garantir l'eau et l'assainissement à leurs populations et à en assurer une gestion durable. En effet, le pays présente un taux élevé de défécation en plein air et un taux d'accès à l'eau et à l'hygiène les plus bas. Le taux d'accès à l'eau potable au Tchad est passé de 20,7% en 2000 à 42,9% en 2010. En 2015, 60% seulement de la population a accès à l'eau potable et jusqu'en 2023, le taux de couverture d'eau potable au Tchad est de 63,29%. Le cas de la Commune de Baga-Sola, dans la Province du Lac est préoccupante.

Sa situation est liée à l'accès à une eau dont la qualité est déplorable et sa quantité est insuffisante pour garantir une consommation saine des ménages dont le nombre est en

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

augmentation. Dans ce contexte, l'accès à une eau de qualité exige des moyens conséquents pouvant permettre de construire, d'entretenir, de réparer et de remplacer les infrastructures existantes. C'est ainsi que pour répondre à la situation dans cette Province dont l'accès à l'eau est estimé à 52% dans la partie méridionale, plusieurs infrastructures ont été mises en place par les partenaires du développement, ainsi que l'État, mais cela ne garantit pas l'approvisionnement suffisant pour ravitailler les 69 351 habitants en eau potable. Et pourtant, l'accès aux sources d'eau est gratuit. De cette offre gratuite, se dégage les soucis d'une gestion durable de l'eau et des équipements hydrauliques. L'eau ayant subie de différentes manipulations n'est pas sans conséquences sur la santé humaine. Elle entraîne des maladies que sont la diarrhée et le paludisme (Gangpendé, 2024 : 05) mais aussi, la fièvre typhoïde, le goitre, la bilharziose, le choléra et les calculs rénaux. C'est pourquoi, cette étude se propose d'analyser la gestion gratuite de l'eau et ses risques sanitaires dans la Commune de Baga-Sola.

# OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

## 1. Méthodologie

La méthodologie utilisée repose sur des analyses documentaires, des entretiens avec des personnes ressources, des observations de terrain et des enquêtes ménages ayant permis de collecter des données qui ont permis le traitement et l'analyse.

Les données secondaires, issus de l'analyse documentaire, ont été collectées dans plusieurs centres de documentation et institutions, ainsi que la consultation sur l'internet. Ce sont des rapports d'activité des projets et ONG qui interviennent dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, des documents de planification et des ouvrages spécialisés sur la question de l'accès à l'eau potable à l'échelle des établissements humains.

Les entretiens avec des personnes ressources ont permis de discuter avec des acteurs divers, notamment les pouvoirs publics (Préfet, Sous-Préfet, Maire de la Commune de Baga-Sola), mais également des acteurs privés (prometteurs des infrastructures hydrauliques, les

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES  
LIES À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

responsables des ONG, Associations et Groupements intervenant dans le secteur de l'eau, etc.). Ces entretiens nous ont permis d'identifier les acteurs qui interviennent dans l'implantation et la gestion des infrastructures hydrauliques dans la zone ; d'identifier les types d'infrastructures mis en place et de décrire les difficultés d'accès à l'eau potable pour la consommation ainsi que les enjeux socio-économiques.

Les observations de terrain ont permis de réaliser des levés des coordonnées géographiques. Les enquêtes concernent les ménages sur la base d'un échantillon aléatoire de 142 ménages repartis dans quinze quartiers de Baga-Sola (tableau n°1).

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES  
LIES À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguebaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

**Tableau 1 : Nombre de ménages enquêtés par quartiers de  
la Commune de Baga-Sola.**

N°	Quartiers	Effectifs	Pourcentage
1	Barrière	10	7,04
2	Bouroumbia 1	10	7,04
3	Djambal-Bahr	10	7,04
4	Bouroumbia 2	10	7,04
5	Centre de santé	10	7,04
6	Château	10	7,04
7	Djambal bahr	10	7,04
8	Kotoko	9	6,34
9	Koussery	9	6,34
10	Mairie	9	6,34
11	Tigo	9	6,34
12	Malamani	9	6,34
13	Gozal barite	9	6,34
14	Farcha	9	6,34
15	Sodelac	9	6,34
	Total	142	100

Source : Enquêtes de terrain, novembre 2023

### 1.1. Une Commune localisée dans une zone instable

La Commune de Baga-Sola est située entre 13,52° et 13,55 de latitude Nord et 14,30° et 14,32 de longitude Est. Elle

# OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

## FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguebaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

est le chef-lieu du Département de Kaya et limitée au Nord par la Commune de Liwa, au Sud par le Cameroun, à l'Est par la Commune de Bol et à l'Ouest par le Niger et le Nigeria (Figure 1). Elle s'est implantée sur des dunes sous l'effet des vents dominants. Baga-Sola figure parmi les zones du Tchad les plus vulnérables à cause de ses conditions physiques difficiles tels l'enclavement, les mouvements des populations, la forte pression démographique et la fragilité climatique, etc.

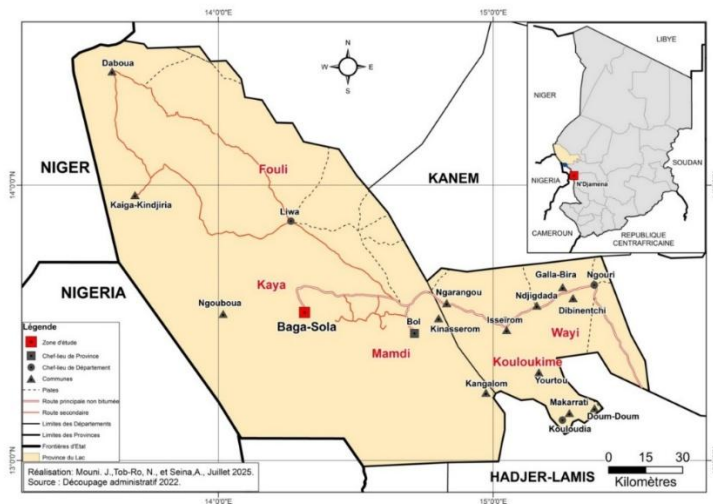


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguebaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

### 2. Résultats

#### 2.1. Mode d'accès à l'eau

D'une manière générale, il existe deux modes d'accès à l'eau. L'accès gratuit qui se fait librement, sans contrepartie ou sans échange des monnaies. Et le mode payant qui se fait, le plus souvent moyennant l'argent. Dans la plupart des communes du Tchad, pour un réseau d'approvisionnement mis en place, la gestion est confiée à la Société Tchadienne d'Eau, que ce soit le tarif de l'eau ou l'entretien des équipements. Ce qui obéit au mode payant. Par contre dans la Commune de Baga-Sola, c'est le mode gratuit. En effet, que ce soit l'eau issue des PMH ou « l'eau de tuyau », son accès est gratuit pour toute la population.

Dans la Commune, il existe un réseau d'approvisionnement mise en place en 2023 par le Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (PARCA). Ce château qui se trouve à 2 km (vol d'oiseau)

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES  
LIES À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

de la Commune (photo 1) d'eau est construit entièrement en béton. Il est alimenté par un forage qui se trouve en arrière-plan. Le forage a une profondeur de 30 m. Vers la droite se trouvent les panneaux solaires et les groupes électrogènes permettant son fonctionnement. Le réseau est drainé vers la Commune. Il est ramifié avec l'installation de trente bornes fontaines. Le réseau s'étend dans quelques quartiers qui sont rapprochés du château ou soit qui sont traversés par cette extension : le village Kaffia où se trouve le forage, les quartiers Sodelac, Bouroumbia, Malamani, Djambalbar, Atrone, Haoussa.

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES  
LIES À L'EAU POTABLE**

**FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER**

Judith Minguebaye MOUNI , Robert MADJIGOTO



**[X : 13,5348°N/Y : 14,3319°E/Z : 285,9 m] (© Mouni,  
février 2025)**

**Photo 1 : Château d'eau de Kaffia**

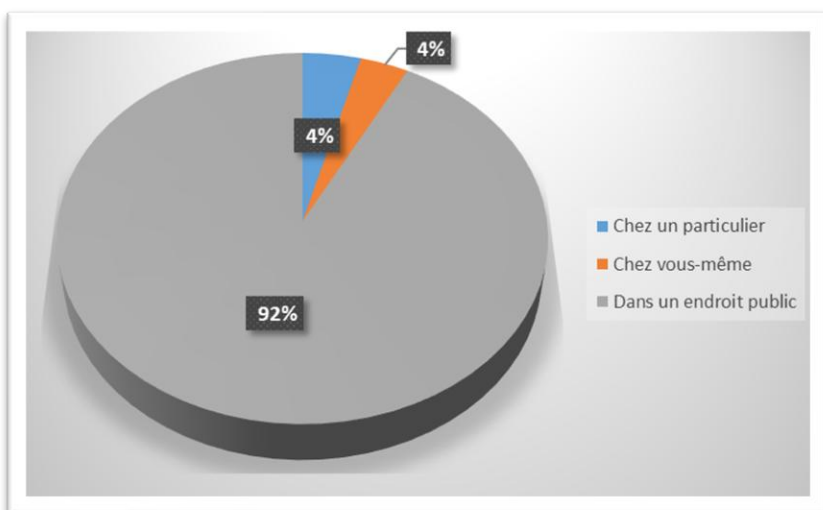
La production d'eau potable relevant de l'Etat se fait dans la Commune à partir de ce château avec l'unique raccordement qui est public. Le raccordement public suit la conduite du réseau principal avec les poses des bornes fontaines qui comprennent un collier, un ou des robinets, et un compteur. Les habitants s'approvisionnent au niveau des bornes fontaines publiques placées sur les rues de la Commune comme représentée à travers la figure 2. Les

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

quartiers les plus éloignés du réseau alternent leur approvisionnement en eau par celle des pompes à motricités humaines (qui prédominent), des puits et des marigots.



**Figure 2 : Aire d'approvisionnement en eau dans la  
Commune de Baga-Sola**

**Source : Enquêtes de terrain, novembre 2023**

Comme la montre cette figure 2, la majorité des ménages s'approvisionne dans un endroit public. En effet, sur 142

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES  
LIÉS À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

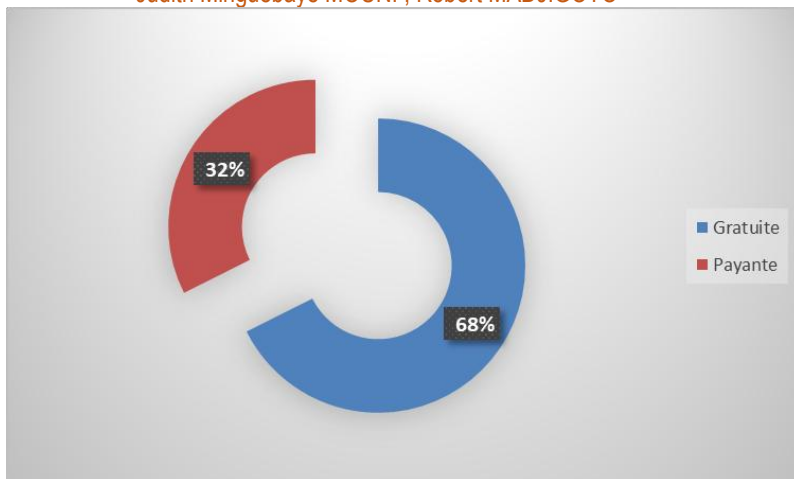
interlocuteurs, 131 ménages soit 92% se desservent à l'aide des équipements hydrauliques installés sur les endroits publics. Ceux qui accèdent l'eau à domicile ou qui viennent chercher de l'eau chez les voisins représentent chacun un pourcentage de 4%.

En raison des difficultés liées sur l'acquisition d'un branchement à domicile et en raison d'accès gratuit à l'eau (figure 3), les ménages ne sont pas branchés à ce jour au réseau de distribution.

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO



**Figure 3 : Mode d'accès à l'eau dans la Commune de Baga-Sola.**

**Source : Enquêtes de terrain, novembre 2023**

L'eau est un bien commun dont son accès est gratuit dans la Commune. En effet lors de nos investigations, 68% des répondants accèdent gratuitement à l'eau, que ce soit celle issues des bornes fontaines, des mini-châteaux ou des pompes à motricité humaine. Par ailleurs, les 32% de la population qui accèdent à l'eau moyennant l'argent sont les ménages qui procurent l'eau auprès des revendeurs ou

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES  
LIES À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

des prestataires de service. Pour ceux-ci, l'offre n'est pas gratuite.

Pour les ménages ayant un point d'eau à domicile, cette source n'est pas forcément potable dû à la présence des minerais. Pour cela, diverses solutions sont adoptées pour accéder à une source potable. Les enfants et les femmes sont obligés de remplir les bidons pour les ménages comme illustrer à travers la photo 2 suivante.



**Photo 2 : Collecte d'eau, corvée des femmes et enfants**

Source : (© Mouni, juin 2023).

## **OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

La photo 2 montre une femme munie des bidons et porte-tout qui quitte un quartier desservi par l'eau potable vers son domicile non desservi par l'eau potable. Il existe de nombreux flux comme ce cas observé dans toutes les directions de la Commune à la recherche d'eau potable. Les logements, les bureaux, les écoles et les nantis développent leur forages munis des châteaux indépendamment du réseau d'approvisionnement public.

### **2.2. Entre la gratuité et le gaspillage de l'eau**

L'eau en tant que l'élément vital, devrait également être protégée pour ne pas porter l'atteinte à la santé humaine et pour une conservation durable. Nous constatons que le fait de ne pas utiliser des moyens financiers pour s'approvisionner, à développer un comportement négligeant envers les usagers. Il y'a le manque d'entretien des équipements qui se retrouvent par la suite hors d'usage (photo 3).

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO



[X : 13,5377°N/Y : 14,3203°E/Z : 287,2m] (© Mouni, février  
2025)

### **Photo 3 : un exemple d'une borne fontaine hors usage**

Cette image montre une borne fontaine hors d'usage du fait de sa mauvaise utilisation. En avant, il y a de dépotoir et en arrière-plan une habitation et les arbres entourée à l'aide de la paille.

### **2.3. Risques sanitaires liés à l'eau potable**

L'eau et la santé vont de pair dans la vie des humains et constituent les deux principales priorités de l'agenda des 17 objectifs du Développement Durable. Or, l'eau peut

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

compromettre la santé d'un homme par sa contamination.

Que ce soit l'eau potable ou l'eau de surface, elle contient des bactéries qui donnent naissance aux maladies. Ces maladies se transmettent soit par le contact de l'homme avec l'eau ou soit la consommation de l'eau contaminée.

Dans la Commune de Baga-Sola, quelques maladies liées à l'eau sont répertoriées par les responsables sanitaires : il s'agit de la bilharziose, la typhoïde, le choléra, les calculs rénaux, la salmonellose, shigellose, amibiase et le goitre. Mais force est de constater que cette population qui est exposée à ces risques sanitaires ne prennent pas réellement conscience de ceux-ci. Ce qui est illustré à travers le tableau 2.

**Tableau 2 : Les connaissances sur les maladies d'origine hydrique selon les répondants**

<b>L'eau peut-elle être source de maladies ?</b>		
	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Non</b>	74	52,1

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES  
LIES À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

Oui	68	47,9
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>100,0</b>

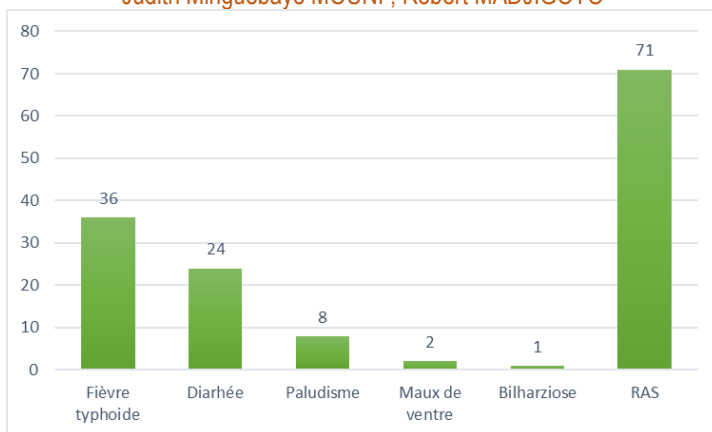
Source : Enquêtes de terrain, février 2025

Certaines personnes prennent conscience de la mauvaise manipulation et de la consommation insuffisante d'eau qui peuvent atteindre leur santé. En effet, sur 142 interlocuteurs, 68 personnes, soit 47,9% affirment que l'eau constitue un danger sanitaire alors que 52,1 % ignorent ces risques sanitaires. Par ailleurs la figure 4 répertorie les maladies hydriques connues par les enquêtés.

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO



**Figure 4 : Les maladies liées à l'eau dans la Commune de Baga-Sola**

**Source : Enquêtes de terrain, février 2025**

L'illustration de la figure 4 montre qu'à Baga-Sola, la fièvre typhoïde est plus connue par la population (36 interlocuteurs). La diarrhée bat son plein avec 24 répondants. La bilharziose n'est pas très connue puisqu'une seule personne des enquêtés évoque ce cas. Le paludisme et les maux de ventre ne sont pas à négliger.

### 3. Discussion

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

À Baga-Sola, certes, l'eau est offerte gratuitement au niveau des bornes fontaines, mais certains ménages dépensent énormément pour en accéder. Ce qui montre un constat d'injustice sociale. Cette injustice résulte des contraintes naturelles notamment la nature du sol et du substrat où se localisent ces ménages. En plus, cet accès à l'eau potable est compromis par les contraintes structurelles, portant sur la mauvaise gestion et le manque d'investissement pour une population dont la taille est en augmentation. Ces contraintes pénalisent certains ménages démunis. Ce qui confirme les recherches de Yamingué (2019 :77) selon lesquelles le modèle de gestion de l'eau à Sarh détermine les répercussions sociales, économiques et spatiales.

La gestion gratuite de l'eau à Baga-Sola entraîne son gaspillage car les bornes fontaines deviennent des jouets des enfants. Ce qui occasionne la détérioration des équipements hydrauliques. Or si le peu de ces équipements hydrauliques est détruit, il y aura pour les années à venir le retour à la situation de départ d'insuffisance notoire

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

d'accès à l'eau potable. Ce constat nous pousse à confirmer les propos de Jaglin en 2018 qui stipulent que : les points d'eau sont installés mais leurs gestions posent de problèmes. Il faudrait penser en aval sur les ressources humaines et matérielles pour veiller à ces points d'eau, car l'investissement de création ou de réhabilitation est réalisé, mais penser également à la continuité du service qui est axée sur la gestion et la maintenance des installations collectives animées par le modèle rural (comité) et le modèle urbain (gérance) Jaglin (2018 : 10). La gratuité d'eau et la faiblesse de la capacité de la municipalité à étendre le réseau d'approvisionnement dans l'ensemble de la Commune ont augmenté le faible têt du raccordement à domicile dans la zone étudiée. Ce qui entraîne la contamination de l'eau lors de son transport augmentant ainsi les maladies liées à l'eau. Assurément, ces maladies touchent les enfants de 0 à 59 mois et des personnes de tranche d'âge de 5 à 14 ans (Naimon et Mouni, 2020 : 84). Cette situation dévaste la vie de personnes pauvres ou vulnérables et réduit leur capacité à

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

travailler. Elle entraîne une baisse de productivité et du nombre de jours travaillés (donc du potentiel de revenu) chez la population affectée ainsi qu'une réduction significative de l'espérance de vie. Dubreuil et Hofwegen (2001 : 01) se penchent également sur ce côté que : « *le manque d'accès à l'eau peut avoir un impact direct sur la santé et empêche la réalisation d'autres droits de l'homme comme le droit à l'éducation, le droit à un niveau de vie suffisant et le droit à la nourriture* » (Dubreuil et Hofwegen : 2001 : 01). C'est aussi le cas des études réalisées par Heidi (2025 : 01) que « *Garantir un accès constant à l'eau potable apporte non seulement un soulagement immédiat, mais favorise également des améliorations durables au sein des communautés, contribuant ainsi à de meilleurs résultats sanitaires et économiques* » Heidi (2025 : 01). Et pourtant, fournir de l'eau potable en quantité suffisante à une population, revient à aider les enfants à rester en bonne santé, à atteindre les étapes clés de leur développement et bénéficier d'une meilleure qualité de vie (idem)

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIES À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

### Conclusion

L'eau est un constituant essentiel pour l'organisme humain. En tant que ressource, elle constitue un composant structurant de l'espace de vie de l'homme, influençant son comportement, sa santé et son organisation sociale. Son accès obéit à deux modes. Le mode payant se fait moyennant les ressources financières et le mode gratuit, sans mobiliser une ressource financière. L'accès à l'eau dans la zone étudiée est gratuit. Cette gratuité au niveau des points d'eau, surtout les bornes fontaines, est la cause du gaspillage de l'eau et de sa mauvaise gestion. Elle est également à l'origine de la destruction des équipements hydrauliques. La gratuité profite seulement aux quartiers ayant bénéficié des extensions du réseau d'approvisionnement. Les quartiers sans installations des points d'eau potables payent l'eau auprès des revendeurs qui se doivent réduire leur consommation en fonction de leurs moyens financiers. Pour pallier à cette inégalité, la municipalité doit songer à étendre le réseau d'approvisionnement pour permettre à

## OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'EAU POTABLE

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

tous les ménages de profiter de cette offre gratuite. La consommation insuffisante et non potable d'eau entraînent diverses maladies dites maladies liées à l'eau retrouvée dans la Commune telles que la fièvre typhoïde, les calculs rénaux, le goitre, le paludisme, la diarrhée, etc. qui méritent d'être connues par la population en vue d'un traitement pour limiter leur propagation. Si ces maladies ne sont pas vite prises en charges, le temps de traitement est assez long et peut entraîner la mort. Pour ainsi dire, un sursaut est impératif car l'eau insalubre tue et elle est un frein puissant à tout développement (Boinet et Peigney, 2021 : 03).

### Références bibliographiques

**BETINBAYE Yamingué**, 2019, « *Le volontariat de l'offre gratuite de l'eau dans deux villes moyennes du Tchad et du Cameroun : Sarh et Ngaoundéré* » Revue Internationale de Géomatique, Aménagement et Gestion des Ressources, Cameroun, 5, pp. 59-137.

**DOMBOR Djikouloum Dingao**. 2020, « *Etude géographique des risques sanitaires liés à l'eau dans la ville d'Abéché au Tchad* ». Thèse de doctorat, Université de Ngaoundéré. 436 pages.

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES  
LIÉS À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguebaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

**Global Water Partnership**, 2000, La gestion intégrée des ressources en eau. TAC Background Paper, n°4. Suède. Consulté en 2021 sur <https://www.gwp.org> 80 pages.

**GANGPENDE Aristide**, 2024, « *Interaction entre inondation et maladies liées à l'eau au Tchad* », mémoire de master de Géographie, Université de Ngaoundéré, 124 pages.

**JUDITH Minguebaye Mouni**, 2021 « *Accès à l'eau potable dans la commune de Koumra au Sud du Tchad* », Mémoire de master de Géographie, Université de N'Djamena, 125pages.

**N'DIEKHOR Yemadji**, 1996, « *L'eau et la vie urbaine à N'Djamena* », thèse de doctorat de Géographie, Université de Cocody, Abidjan, 372 pages.

**DJORET Daira, FAVREAU Guillaume**, 2014, « Ressources en eau souterraine et relations avec le Lac. » dans LEMOALLE Jacques, MAGRIN Géraud, (dirs.), « Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles », Marseille, IRD pp. 59-78.

**COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD**, 2018, « Rapport annuel de suivi (ras) du bassin du Lac Tchad Année hydrologique 2017-2018 », 245 pages.

**UNICEF/OMS**, 2023, « Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages 2000-2022 : gros plan sur les questions du genre », <https://www.pseau.org>

**DUBREUIL Céline, HOFWEGEN Paul Van**, « Droit à l'eau : du concept à la mise en œuvre », <https://www.worldwatercouncil.org>.

**OFFRE GRATUITE DE L'EAU À BAGA-SOLA ET RISQUES SANITAIRES  
LIES À L'EAU POTABLE**

FREE WATER SUPPLY IN BAGA-SOLA AND HEALTH RISKS  
ASSOCIATED WITH DRINKING WATER

Judith Minguébaye MOUNI , Robert MADJIGOTO

**INSTITUT PASTEUR**, 2024 « Fièvre typhoïde et  
paratyphoïde : symptôme, traitement, prévention ». Consulté le 28 mai 2025 sur <https://www.pasteur.fr>

Fondation La main à la pâte. « Les réserves d'eau sur Terre. » consulté le 22 janvier 2025 sur <https://www.fondation-lamap.org/projets-thematiques>

**Merlin, P., Choay, F.** (2015). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.

**KOMBASSERE Apollinaire**, 2007, « *L'accès à l'eau potable et les risques diarrhéiques dans les zones irrégulières d'Ouagadougou : le cas de Yamtenga* », mémoire de maîtrise de Géographie, Université de Ouagadougou, 67 pages.

**MINISTERE DU PLAN, DE L'ECONOMIE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**, 2013, « Atlas du Tchad », 85 pages.

**Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**  
Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region  
**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine**

**Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**  
Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

**BAKARI Nestor**  
Université de Maroua, Cameroun  
Email : [baknesta@gmail.com](mailto:baknesta@gmail.com)  
**AOUDOU DOUA Sylvain,**  
Professeur, Université de Maroua, Cameroun  
Email : [aoudoudoua@yahoo.f](mailto:aoudoudoua@yahoo.f)  
**MBANMEYH Marie Madeleine,**  
Université de Maroua, Cameroun  
Email : [mbanmeyh@gmail.com](mailto:mbanmeyh@gmail.com)

### Résumé

Cette étude analyse l'organisation spatiale du sorgho dessaisonné (*muskwari*) dans la haute vallée de la Bénoué au Nord-Cameroun. En combinant enquêtes sociales et levés GPS, les auteurs examinent comment la culture s'adapte aux contraintes hydrologiques et topographiques, particulièrement depuis la mise en service du barrage de Lagdo en 1982. Les résultats révèlent une organisation à trois échelles : une concentration dans les cuvettes inondables le long du réseau hydrographique, une zonation des pratiques selon l'altitude (zones basses, intermédiaires et bords de cuvettes), et une gestion micro-locale au niveau de la parcelle (densité de 10 000 plants/ha). L'étude souligne que l'expertise traditionnelle des agriculteurs permet une exploitation optimisée des sols (vertisols) et des ressources en eau, garantissant la sécurité alimentaire régionale.

# Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie  
Madeleine

**Mots clés :** sorgho dessaisonné, organisation spatiale, sols, topographie, réseau hydrographie

## Introduction

La théorie de relation entre les plantes et leur biodiversité présente l'interaction qui existe entre les plantes et leur environnement. Ainsi, le mécanisme d'adaptation des plantes dans leur biodiversité dépend des conditions hydriques, climatiques, météorologiques et édaphiques qu'exigent ces espèces. Selon Tardieu F (2012), les plantes dépendent plus directement de leur environnement que les animaux, en particulier pour les variables affectées par le changement climatique comme la température, la disponibilité en eau du sol et la teneur en CO<sub>2</sub> de l'air : (i) Le flux d'eau qui traverse une plante chaque jour représente 20 à 200 % de son contenu en eau (contre 1-2 % chez l'homme) et peut varier de 1 à 5 en fonction du rayonnement solaire et de la sécheresse de l'air. (ii) La température des plantes peut varier chaque jour de dizaines de degrés, suivant le rayonnement (qui réchauffe la plante) et la transpiration (qui la rafraîchit) (Amigues et al., 2006). (iii) La photosynthèse dépend du rayonnement et de la teneur en CO<sub>2</sub> de l'air, mais aussi de la transpiration : les caractères qui réduisent la transpiration (économie d'eau) réduisent aussi la photosynthèse (moindre biomasse) (Blum, 2009 ; Tardieu, 2012). Cependant, le sorgho repiqué de contre-saison, ou *muskwari*, constitue le pilier de l'alimentation traditionnelle dans le Nord du Cameroun. Dans la vallée supérieure de la Bénoué, cette culture repose historiquement sur le cycle des inondations naturelles qui saturent les vertisols avant la décrue. Cependant, la construction du barrage de Lagdo a perturbé ces dynamiques, poussant l'État à aménager des digues pour reconstituer artificiellement les zones d'épandage de crues. L'objectif de cet article est de caractériser l'organisation spatiale actuelle de cette culture face à ces

# Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

## Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine

changements. À travers une approche méthodologique mêlant cartographie et observations de terrain, nous analysons comment la topographie et la disponibilité hydrique structurent la distribution des parcelles et les choix techniques des agriculteurs, de l'échelle de la vallée à celle de la plante

### 1. Cadre méthodologique et géographique de l'étude

#### 1.1 Cadre géographique de l'étude

Pour cette étude basée sur l'organisation spatiale de la culture de sorgho dessaisonné, il a été défini une zone d'étude dans la vallée supérieure de la Bénoué à cause de ses particularités géographiques très indispensables à la culture de sorgho dessaisonné. La figure ci-dessous représente géographiquement la zone d'étude.

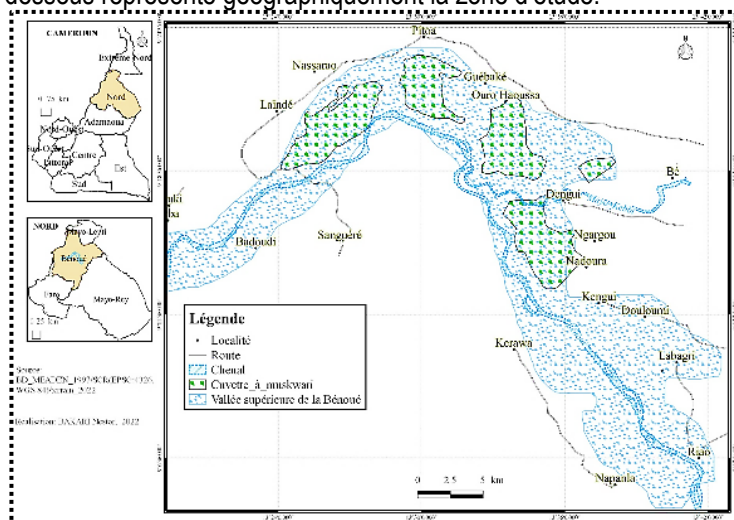


Figure 1. Localisation de la zone d'étude

#### 1.2 . Cadre méthodologique

##### Collecte des données

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie  
Madeleine**

Il a été effectué une enquête sociale couplée aux levées gps des parcelles pour pouvoir identifier et caractériser les exploitants de chaque parcelle. L'on a d'abord commencé par l'exploration du terrain en juillet 2019. L'objectif de cette descente était de voir dans quelle mesure il est possible de réaliser une étude dans une vallée, une zone constamment inondée en période de crue. Ainsi donc il a été possible d'identifier les pistes à parcourir pendant les prochaines descentes sur le terrain. Ensuite, elle a permis d'entrer en contact avec la population locale, les muskwariculteurs, et les autorités locales ce qui ayant facilité d'effectuer désormais les recherches sur le terrain dans le lit majeur de la Bénoué.

Les données sociales et les levées gps des parcelles ont permis de procéder à la cartographie de l'organisation spatiale de la culture de sorgho dessaisonné dans la vallée supérieure de la Bénoué.

## **2 Résultats**

### **2.1 La culture de sorgho dessaisonné avant l'aménagement du barrage de Lagdo**

Avant la mise en eau du barrage de Lagdo, la culture de sorgho repiqué de contre saison était rendue possible grâce aux inondations naturelles. En effet, pendant cette période, pour une bonne production, il faut au moins une pluviométrie moyenne de 900 à 1000 mm pour bien alimenter la nappe phréatique. Parallèlement à cette inondation, les torrents et les cours d'eau du secteur nord de la ligne Pitoa-Guébaké-Bé-Labordé se déversaient dans les cuvettes à muskwari et canalisés par la suite par la succession des chenaux suivants (le prolongement de Mayo-Badjouma en direction de l'Ouest, le Mayo-Djoubou Lao et le Mayo-Djoulot). Il faut noter que cette forme d'inondation arrive bien avant la crue de la Bénoué. Et c'est ainsi donc les muskwari-culteurs arrivent à bien réaliser leur culture de contre saison.

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine**

Pour mener à bien une campagne agricole de mouskwari, différents travaux doivent être exécutés et parmi ces travaux, il y'a le désherbage du terrain qui est très important. Dès les premières pluies, les herbes poussent avec une grande vitesse sur les vertisols, mais si l'inondation du terrain est importante et que l'eau séjourne assez longtemps en surface, alors les herbes ont le temps de pourrir et dans ce cas, les cultivateurs sont épargnés des efforts du désherbage.

Cependant, dès la mise en eau de la retenue de Lagdo en 1982, la suppression des crues qui rendaient possible, à la décrue, la culture de mouskwari (sorghos repiqués sur les vertisols), base de l'alimentation traditionnelle locale, a suscité la plainte des paysans. Afin de permettre à la population de la région de cultiver le mouskwari comme elle pouvait le faire traditionnellement avant la construction du barrage de Lagdo, le gouvernement camerounais a financé la construction à Garoua, Pitoa, Guebake, Langui et Bé, d'une série de digues ayant pour but de reconstituer artificiellement les inondations de la Bénoué.

Ces digues qui ont été dimensionnées de manière à pouvoir contenir et évacuer des crues correspondant à une pluie cinquantenaire permettent de retenir les eaux des bassins versant latéraux (et non les eaux de la Bénoué) et de sauvegarder près de 5 240 ha de vastes dépressions représentant les meilleures terres à mouskwari. Malgré l'importance de ces digues, leurs constructions ont également entraîné la perte de quelques terres de cultures. Une description individuelle des aménagements de ces digues en aval de la retenue de Lagdo nous sera très indispensable pour apprécier l'effet du barrage de Lagdo sur la culture de sorgho dessaisonné dans la vallée de la Bénoué.

### **2.2. Le sorgho dessaisonné dans son espace : Une analyse à l'échelle de la vallée et des cuvettes de la Bénoué :**

À l'échelle de la vallée et des cuvettes, la disponibilité et la gestion des ressources en eau sont des facteurs primordiaux qui influencent la

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine**

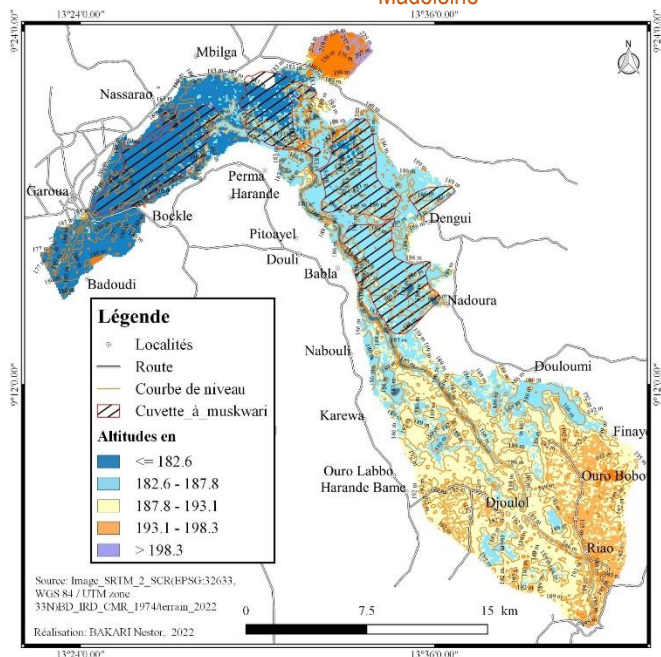
distribution spatiale des parcelles de sorgho repiqué. Dans la vallée de la Bénoué, où la culture du sorgho repiqué est largement pratiquée, les champs sont en général situés dans des zones où les sols retiennent bien l'eau après la saison des pluies (dans les cuvettes). Le calendrier de repiquage du Muskuwaari est étroitement lié au retrait des eaux d'inondation dans les plaines inondables, ce qui détermine l'emplacement et le moment de la plantation sur différents types de sols. L'irrigation supplémentaire peut également jouer un rôle significatif dans le rendement du sorgho repiqué, ce qui suggère que la proximité de sources d'eau comme la Bénoué pour l'irrigation pourrait influencer la distribution des champs dans les zones où cette pratique est possible.

La topographie de la vallée et des cuvettes a également un impact sur la gestion de l'eau. Les pentes, les réseaux de drainage et la présence de dépressions naturelles affectent la rétention d'eau et le ruissellement, influençant ainsi l'aptitude et l'agencement spatial des terres pour la culture du sorgho repiqué. Les agriculteurs s'appuient sur leurs connaissances écologiques traditionnelles des régimes hydrologiques locaux, des types de sols et des microclimats au sein des vallées et des cuvettes pour choisir les emplacements optimaux pour leurs cultures de sorgho repiqué. Cette expertise ancestrale guide la sélection des zones les plus propices en fonction de la disponibilité de l'eau et d'autres facteurs environnementaux.

# Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

## Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine



**Figure 2. Organisation de la culture de sorgho dessaisonné à l'échelle de la vallée et des cuvettes**

*La distribution spatiale des zones de culture de muskwari à l'échelle de la vallée est fortement influencée par la présence de vastes étendues situées à des altitudes relativement basses, susceptibles d'être inondées de manière saisonnière par la crue de la Bénoué et de ses affluents. On observe une concentration significative des zones identifiées comme "Cuvette à muskwari" le long du lit majeur de la rivière et à proximité des localités telles que Garoua, Pitoa, Guébaké, Perma, Babla, Karewa et Djoulol. Ces cuvettes, caractérisées par des altitudes généralement inférieures à 182.6 mètres, représentent les dépressions naturelles où l'eau de crue se collecte, créant les*

## Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine

*conditions hydriques favorables à la culture du muskwari. La morphologie de la vallée, avec ses zones d'inondation bien définies, structure ainsi une organisation spatiale où les activités liées au muskwari sont intrinsèquement liées au réseau hydrographique.*

Au sein de chaque cuvette inondable, l'organisation de la culture de *muskwari* est modulée par les variations d'altitude, même minimales. On peut anticiper une zonation des pratiques culturelles en fonction de la durée et de la hauteur de l'inondation.

- **Zones les plus basses ( $\leq 182.6$  m) :** Ces zones, étant les plus fréquemment et durablement inondées, pourraient être dédiées aux variétés de *muskwari* les plus tolérantes à l'immersion prolongée. Les parcelles y sont organisées de manière à optimiser la rétention d'eau et l'apport de sédiments fertiles déposés par les crues.
- **Zones intermédiaires (182.6 - 187.8 m et 187.8 - 193.1 m) :** Ces niveaux d'altitude, connaissant des inondations moins longues et moins profondes, accueillent des variétés de *muskwari* moins résistantes à l'immersion. L'organisation des parcelles pourrait ici tenir compte d'un drainage plus rapide après le retrait des eaux.
- **Bords de cuvettes ( $> 193.1$  m) :** Les marges des cuvettes, rarement inondées ou seulement lors de crues exceptionnelles, sont utilisées pour des cultures alternatives ou servir de zones de transition. La culture du *muskwari* y est marginale, voire absente.

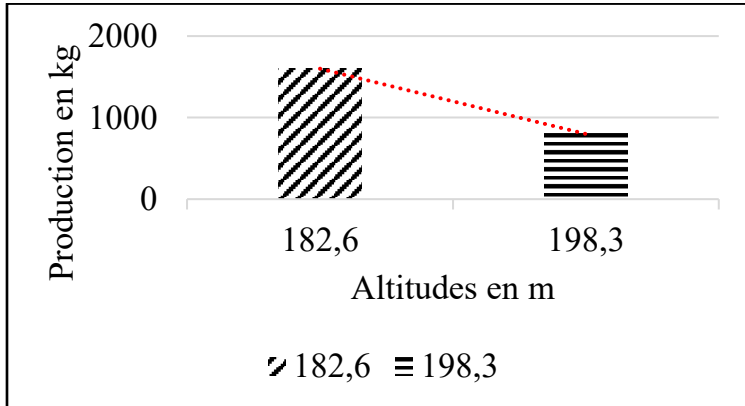
L'observation des courbes de niveau au sein des Cuvette à *muskwari* suggère une micro-topographie variée, impliquant une organisation parcellaire adaptative à ces subtiles différences d'altitude et donc de régime hydrique qui impactent par conséquent sur la production. La

## Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine

figure 2 traduit cette configuration de la production à l'échelle d'un hectare de champs cultivé à Pitoa et à Riao.



Source : Données du terrain

Figure 3. Corrélation entre les altitudes et la production

La figure 3 présente une corrélation entre les altitudes et la production de sorgho dessaisonné dans la vallée supérieure de la Bénoué. L'on observe que le relief a un impact significatif sur la production. Il est à noter que plus l'altitude est très basse, il y'a une forte rétention d'eau dans le sol ce qui entraîne une bonne satisfaction de besoin en eau par les plantes. En revanche dans les hautes altitudes, bien que les sols retiennent de l'eau ceci apparait déficitaire pour assurer une bonne production agricole.

### 2.3. Le sorgho dessaisonné dans son espace : Une analyse à l'échelle des parcelles

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie  
Madeleine**

Au sein d'une même cuvette, l'organisation des parcelles de *muskwari* reflète une gestion fine de l'eau à l'échelle micro-locale. Les agriculteurs aménagent les parcelles en tenant compte des micro-dépressions et des légères élévations pour optimiser la collecte et la stagnation des eaux. On imagine des systèmes de micro-bassins ou de billons orientés de manière à réguler le flux d'eau à travers la parcelle. La forme et la taille des parcelles pourraient également être adaptées à la topographie locale et aux pratiques culturelles traditionnelles.

À l'échelle de la parcelle, la densité de plantation pour le sorgho repiqué dans le bassin du lac Tchad en général et dans la vallée de la Bénoué en particulier se situe traditionnellement autour de 10 000 plants par hectare. Cette densité a cependant varié en fonction des études et des contextes. En termes d'espacement, des études ont rapporté des arrangements de 1 mètre par 1 mètre et de 1,0 mètre par 0,75 mètre, ainsi que de 90 centimètres entre les plants sur la ligne et 1 mètre entre les lignes dans des essais spécifiques. Une pratique courante est de repiquer deux plants par trou, ce qui pourrait être une stratégie pour assurer l'établissement des plants ou maximiser le rendement par point de plantation.

La densité de plantation relativement constante d'environ 10 000 plants par hectare pour le sorgho repiqué dans le Nord suggère une stratégie d'optimisation développée par les agriculteurs pour s'adapter aux conditions locales, en particulier la disponibilité limitée en eau pendant la saison sèche. Cette densité pourrait permettre à chaque plant d'accéder à suffisamment de ressources pour sa survie et sa production dans ces conditions. Cependant, les recherches sur les variétés introduites et les systèmes d'intercroisement indiquent que des densités plus élevées et des arrangements spatiaux alternatifs peuvent être bénéfiques lorsque la disponibilité en eau et en nutriments est moins limitante ou lorsque l'objectif est de maximiser la productivité globale des terres grâce à l'intercroisement. L'organisation

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine**

spatiale optimale à l'échelle de la parcelle semble donc fortement dépendre du contexte, influencée par des facteurs tels que la variété spécifique de sorgho, la présence de cultures associées et la disponibilité des ressources. De plus, la pratique répandue de l'intercroisement du sorgho avec des légumineuses met en évidence une stratégie agricole courante visant à améliorer la fertilité du sol grâce à la fixation de l'azote, à accroître la biodiversité globale et potentiellement à augmenter le rendement total par unité de surface. L'arrangement spatial spécifique au sein de ces systèmes d'intercroisement, tel que le rapport entre les lignes de sorgho et les lignes de légumineuses, est important pour gérer la compétition entre les différentes cultures pour la lumière, l'eau et les nutriments, et pour maximiser les avantages de l'association. L'arrangement recommandé d'une ligne de sorgho pour une ligne de la pastèque dans le Nord du Cameroun est un exemple précis de la manière dont l'organisation spatiale est adaptée pour optimiser l'interaction entre des espèces cultivées particulières.

L'analyse de l'organisation spatiale de la culture de muskwari dans la vallée supérieure de la Bénoué révèle une distribution distincte des systèmes de culture en fonction de leur proximité avec les cours d'eau et des spécificités locales dans les cuvettes à luskwari. Dans la vallée supérieure de la Bénoué, l'organisation spatiale de système de culture de sorgho dessaisonné se concentre autour de cinq (05) cuvettes à muskwari et en fonction des systèmes de culture développé ( muskwari simple, muskwari associé à la culture de pastèque, les cultures maraichères et les cultures pluviales) à savoir la cuvette à muskwari de Garoua, de Pitoa, de Guébaké, de Dengui, de Bé et de Douloumi qui reste jusqu'à présent non aménagée.

### **2.3.1. Dans la cuvette à muskwari de Garoua**

Dans la cuvette de Garoua, la culture de muskwari simple est le système de culture prédominant. On la trouve principalement à l'intérieur de la cuvette, le long de la rivière Bénoué. La culture

## Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine

maraîchère, reconnaissable aux zones de points bleus, est située de manière éparse à proximité des cours d'eau ou des plans d'eau. La culture pluviale occupe les zones les plus élevées, en dehors de la cuvette. L'ensemble est organisé autour du fleuve Bénoué qui fournit l'eau nécessaire à ces systèmes de culture. La figure 4 ci-dessous représente la cartographie des parcelles des exploitants identifiées sur le terrain.

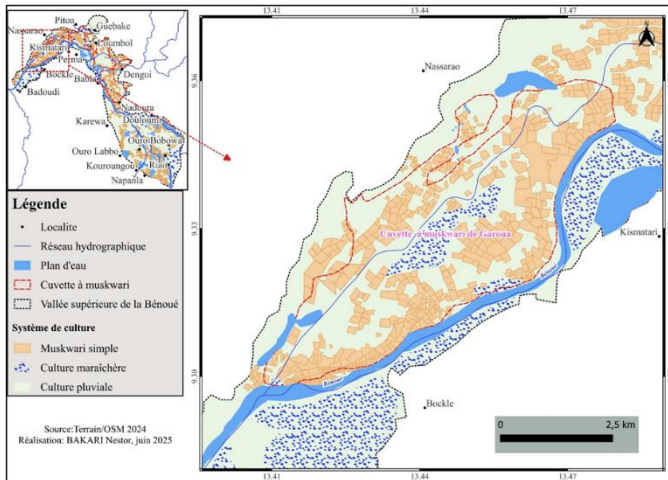


Figure 4. Organisation spatiale de la culture de sorgho dessaisonné dans la cuvette à muskwari de Garoua

*Cette figure 4 fait savoir que dans la cuvette de la Bénoué, l'on pratique plus la culture de muskwari simple, un peu de culture pluviales et de maraichères. Cette disposition révèle une complémentarité des systèmes de culture, permettant une exploitation diversifiée des terres agricoles selon les conditions hydrologiques et topographiques. L'ensemble de la zone agricole est fortement structuré par le réseau*

## Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine

*hydrographique, qui est l'élément central de l'organisation des activités agricoles. Le fleuve Bénoué et ses annexes (plans d'eau, dépressions) déterminent les types de cultures pratiquées.*

### 2.3.2. Dans la cuvette à muskwari de Pitoa

À Pitoa, l'organisation spatiale de la culture de muskwari est similaire à celle de Guébaké. La culture de muskwari associée à la pastèque est présente en plusieurs zones distinctes à l'intérieur de la cuvette, souvent en bordure de la culture de muskwari simple. Cette dernière est le système dominant de la cuvette. La culture pluviale est bien visible, occupant les zones les plus éloignées du cours d'eau. La figure 5 ci-dessous illustre cette organisation spatiale des parcelles.

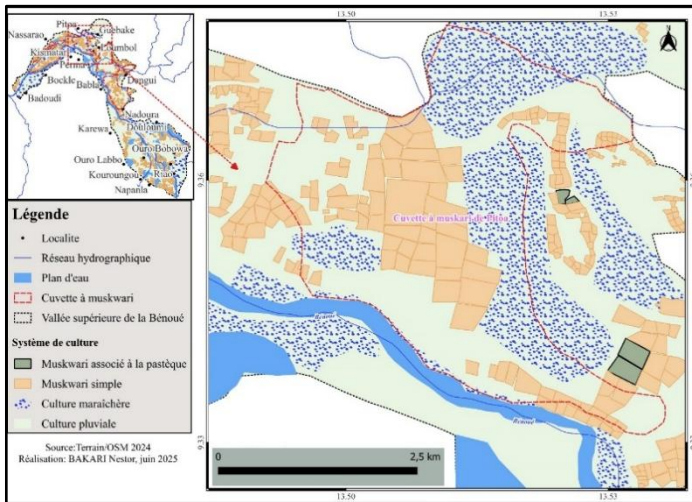


Figure 5. Organisation spatiale de la culture de sorgho dessaisonné dans la cuvette à muskwari de Pitoa

*L'organisation des cultures représentée sur cette figure 5 dans cette région met en évidence une exploitation agricole complémentaire et*

## Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

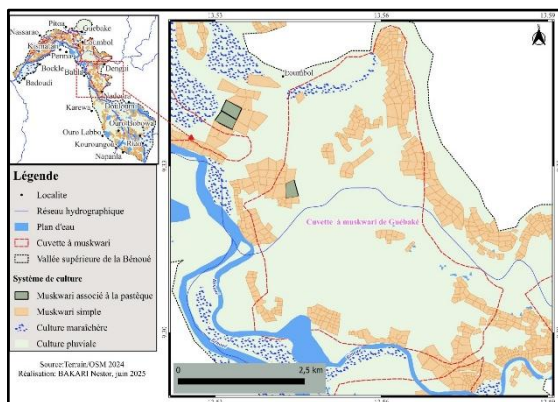
BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine

*optimisée des différentes zones topographiques et hydrologiques. Les terres basses, qui sont inondables, sont dédiées au muskwari, tandis que les zones les plus proches des sources d'eau permanentes sont réservées aux cultures maraîchères. Les terres plus élevées, non irriguées, sont utilisées pour la culture pluviale. Cette répartition des cultures illustre une utilisation judicieuse et adaptée de l'environnement local pour maximiser la production agricole tout au long de l'année, en tirant parti du cycle des crues et des précipitations.*

### 2.3.3. Dans la cuvette à muskwari de Guébaké

La cuvette de Guébaké se caractérise par une présence notable de la culture de muskwari associée à la pastèque.

Ces parcelles, représentées en gris foncé, sont situées à l'intérieur de la cuvette. La culture de muskwari simple (en orange) est également très présente, occupant une grande partie de la cuvette. Comme dans la cuvette de Garoua, la culture pluviale est localisée à l'extérieur de



la cuvette, sur les hauteurs. Cette organisation spatiale des parcelles est matérialisée sur la figure 6 ci-dessous.

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine**

Figure 6. Organisation spatiale de la culture de sorgho dessaisonné dans la cuvette à muskwari de Guébaké

*L'agencement des cultures sur cette figure 6 montre une stratégie d'utilisation des sols adaptée à l'environnement local. Les terrains inondables sont exploités pour la culture de muskwari, une pratique qui tire parti du cycle des crues du fleuve Bénoué. Les zones où l'eau est disponible toute l'année, comme les abords des plans d'eau et des cours d'eau, sont réservées aux cultures maraîchères, qui demandent une irrigation régulière. Enfin, les zones les plus hautes et les moins humides sont dédiées aux cultures pluviales. Cette répartition des cultures est une démonstration de l'optimisation des ressources naturelles et de la maîtrise du cycle de l'eau par les agriculteurs de la région.*

### **2.3.4. Dans la cuvette à muskwari de Dengui**

La cuvette de Dengui est caractérisée par une forte concentration de la culture de muskwari simple le long du fleuve Bénoué. Ce système de culture occupe la quasi-totalité de l'intérieur de la cuvette. Les plans d'eau (en bleu clair) sont nombreux et entourent les parcelles de muskwari.

# Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

## Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine

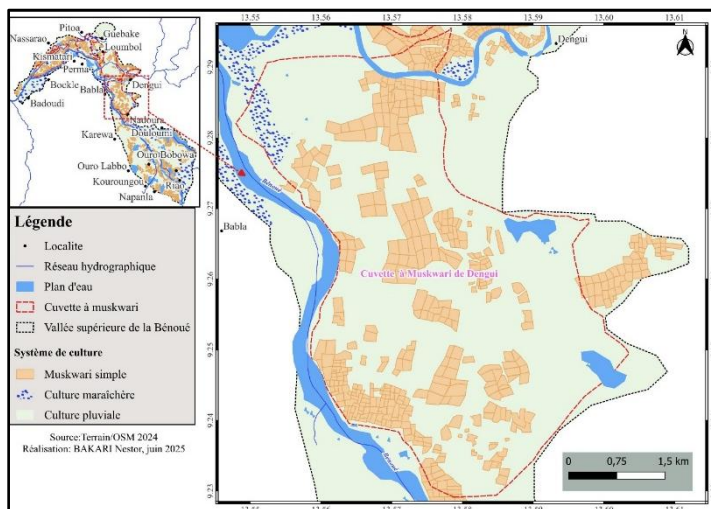


Figure 7. Organisation spatiale de la culture de sorgho dessaisonné dans la cuvette à muskwari de Dengui

*L'organisation des cultures dans la cuvette de Dengui illustre une spécialisation agricole en fonction du potentiel hydrique de chaque zone. Les plaines inondables sont optimisées pour la culture de muskwari qui bénéficie des crues. Les zones adjacentes au fleuve et aux plans d'eau sont exploitées pour les cultures maraîchères qui nécessitent une irrigation constante. Les terres plus hautes et moins humides sont réservées à la culture pluviale. Cette répartition démontre une utilisation complémentaire et efficace des terres pour maximiser la production agricole, en tirant pleinement parti du cycle des crues et des ressources en eau de surface.*

### 2.3.5. Dans la cuvette à muskwari de Bé

## Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine

L'organisation agricole dans la cuvette de Bé se caractérise par une dominance de la culture de muskwari simple. Cette culture, qui se pratique dans les plaines d'inondation, est étroitement liée à l'hydrologie du fleuve Bénoué et de Mayo-Kebi. Les parcelles de muskwari occupent de vastes étendues, tirant profit des crues saisonnières. La culture pluviale occupe les zones de relief plus élevé et les terres faiblement inondables, se situant en grande partie en dehors de la cuvette. Bien que le réseau hydrographique, incluant un cours d'eau et quelques plans d'eau, soit présent, son influence est surtout visible en bordure de la cuvette, où il détermine la localisation des terres cultivables et des plans d'eau. L'on observe une complémentarité dans l'utilisation des sols, où les terres basses sont dédiées au muskwari et les terres plus hautes à la culture pluviale, démontrant une adaptation des pratiques agricoles au micro-relief et au régime hydrologique du fleuve.

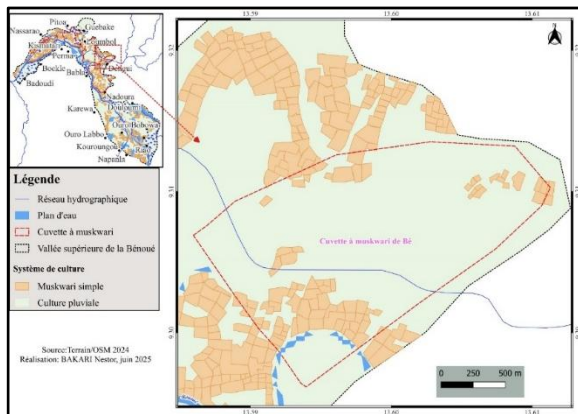


Figure 82. Organisation spatiale de la culture de sorgho dessaisonné dans la cuvette à muskwari de Bé

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie  
Madeleine**

*L'observation de cette figure 8 montre que la cuvette à muskwari de Bé présente une organisation spatiale plus simple. La culture de muskwari simple est le seul système de culture illustré dans la cuvette elle-même. Les parcelles de muskwari sont dispersées sur une large surface. La culture pluviale présente, et les plans d'eau sont peu nombreux à l'intérieur de la cuvette.*

### **2.3.6. Dans la cuvette à muskwari de Douloumi**

Dans la cuvette à muskwari de Douloumi on y trouve un mélange de systèmes de culture. La culture de muskwari simple est très répandue, souvent située près du fleuve et de lac de Douloumi. La culture maraîchère est particulièrement concentrée dans la zone de Douloumi et de Djoulol. La culture pluviale occupe les zones en dehors de la plaine d'inondation de la Bénoué. La densité de culture varie d'une localité à l'autre, avec des concentrations notables dans les zones de Douloumi, Djoulol, Ouro Bobowa, Kouroungou, et Riao. La figure 9 ci-dessous présente cet état d'organisation spatiale des pratiques de la culture de sorgho dessaisonné.

# Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun

## Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine

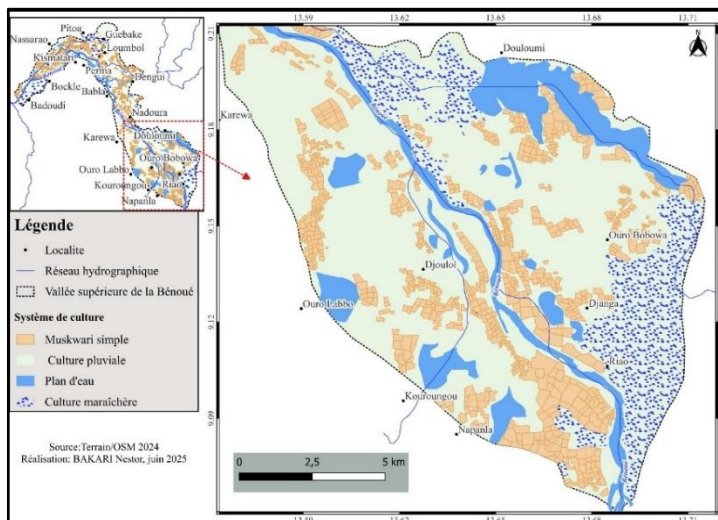


Figure 9: Organisation spatiale de la culture de sorgho dessaisonné dans la cuvette à muskwari de Douloumi

La figure 9 montre que l'organisation agricole dans la vallée supérieure de la Bénoué se caractérise par une forte imbrication des différents systèmes de culture et des ressources hydriques. On observe que la culture de muskwari simple, représentée en orange clair, occupe de vastes étendues, en particulier le long des rives du fleuve Bénoué et dans les zones qui lui sont proches. Cette culture de décrue témoigne de l'adaptation des pratiques agricoles au cycle d'inondation annuel du fleuve. Les plans d'eau, en bleu clair, et les lacs permanents, sont des éléments structurants de l'écosystème et sont étroitement liés aux cultures maraichères (représentées par des pois bleus), qui se concentrent dans les zones adjacentes, profitant ainsi d'une source d'eau stable pour l'irrigation, nécessaire à leur développement. Enfin, la culture pluviale, en vert, occupe les terres les plus éloignées du

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine**

*fleuve et des plans d'eau, en dehors des zones d'inondation. Cette disposition illustre une utilisation rationnelle et complémentaire du territoire, où les types de cultures sont directement déterminés par la topographie et la disponibilité en eau, créant une mosaïque de paysages agricoles adaptés à l'environnement fluvial.*

L'observation générale des cartes parcellaire montre que cette culture dépend essentiellement de l'eau. D'où sa proximité des surfaces d'eau et des cours d'eau. A cet effet, les plantes sont disposées en rang d'une distance variable entre 0,8 à 1,2 m et groupés dans les cuvettes et hors des cuvettes et dont le repiquage se fait dans un trou d'une profondeur comprise entre 25 et 30 cm.

En conclusion, l'organisation de la culture de *muskwari* dans la vallée de la Bénoué apparaît comme un système complexe et adaptatif, étroitement imbriqué avec la dynamique hydrologique de la région. L'analyse altitudinale révèle une organisation spatiale à trois échelles : une concentration des zones de culture dans les basses plaines inondables à l'échelle de la vallée, une zonation des pratiques au sein des cuvettes en fonction de la fréquence et de la durée de l'inondation, et une adaptation micro-topographique de l'aménagement des parcelles pour une gestion optimale de l'eau. Cette compréhension spatiale est essentielle pour toute initiative de développement agricole ou de gestion des ressources naturelles dans cette région.

La planche photographique ci-dessous est une illustration visuelle de l'organisation des plantes de sorgho dessaisonné dans les parcelles.

**Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**  
Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley, North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine



**Planche photographique 1. Observation de l'espacement entre les plantes de sorgho repiqué**

*La planche photographique 1 illustre une culture de sorgho repiqué, présentant le stade de floraison. La première image révèle une phase initiale où les jeunes plants sont bien visibles, avec un espacement qui semble suffisant pour permettre un bon développement. On note un sol fissuré correspondant à la structure des vertisols avec des plantes bien vertes, potentiellement en raison de la disponibilité d'humidité au moment de la prise. Le tallage, bien que présent, est encore limité à ce stade précoce.*

*La seconde image montre un développement plus avancé de la culture. L'espacement entre les plantes reste visible, suggérant une planification pour optimiser l'accès à la lumière et aux nutriments. Le tallage est plus prononcé, indiquant une bonne vigueur des plants et un potentiel de rendement important. L'uniformité de la culture et la couleur verte des feuilles témoignent d'une croissance saine. Ces observations soulignent que la distance de repiquage choisie a favorisé un développement adéquat et un tallage satisfaisant du sorgho.*

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie  
Madeleine

### **Discussion**

*La culture de sorgho dessaisonné se réalise dans des conditions climatiques bien définies et dans une aire géographique bien délimitée. Ainsi, comme l'on a souligné, les sorghos dessaisonnés croissent et produisent lors que les températures sont relativement basses c'est-à-dire une température comprise entre 12°C à 15°C dans sa zone de foisonnement. Pendant nos observations, nous avons constaté que les bonnes caractéristiques agro-météorologiques qui favorisent une meilleure culture de sorgho dessaisonné tourne au tour d'une température moyenne comprise entre 25°C à 29°C dans les terres des bas-fonds parce qu'elle permet aux plantes poussées de maintenir une évapotranspiration de 75 mm à 120 mm par mois soit environ entre 5 et 6 mm par jour. Ce résultat a été soutenu également par Kenga Richard (2006) en soulignant qu'une bonne production de sorgho repiqué en contre saison s'obtient lors que les floraisons et d'épiaison se réalisent pendant les périodes nocturnes lors les températures sont très basses.*

*Il a été noté également que les contraintes thermiques des sorghos cultivés ne sont pas uniformes, ils dépendent des variétés et de la situation géographique de la zone de culture. Par exemple, selon Chantereau J et al 2013, les variétés chinoises de type kaoliang ont une aptitude à germer à des températures plus basses que les autres sorghos. D'autres variétés originaires des régions tropicales, de climat de type soudano-sahélien stimule leur floraison dans une température se situant dans un intervalle allant de 11°C à 18°C des mois de décembre et janvier comme nous l'avons trouvé dans notre cas.*

*En outre, les variations pluviométriques examinées nous ont montré que les bonnes productions sont effectuées lors que le cumul annuel des précipitations sont supérieures ou égales à 900 mm, raison pour laquelle (consultants associés en 1976) quand la pluviométrie se situe en dessous de 1000mm il n'est pas possible d'avoir une bonne récolte*

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine**

*de muskwari, car dans ce cas les sols ne peuvent pas faire de réserve d'eau permettant au plan de se développer pendant son cycle.*

*Les sorghos cultivés sont répandus dans l'ensemble de la zone intertropicale et débordent largement dans les régions tempérées. Ils occupent une gamme très étendue de types de sols, généralement plus argileux que ceux réservés aux pénicillaires. Très sensibles aux excès d'humidité, ils demandent en culture pluviale un sol très bien drainé. Pour l'Afrique, on accepte couramment le zonage suivant (Mémento de l'Agronome, 1984) :*

- au-dessus de l'isohyète 1000 mm, la culture du sorgho domine*
- entre 1000 et 600 mm, le sorgho est petit à petit remplacé par le pénicillaire*
- entre 600 et 400 mm, le sorgho a pratiquement disparu au profit du pénicillaire. On le trouve encore cultivé à grande échelle en saison des pluies dans le bassin de la Kolimbiné (affluent du Sénégal), dans les sols alluvionnaires se maintenant humides en fin de saison.*
- au-dessous de 400 mm de pluies annuelles, le sorgho n'est plus localisé que sur les terres visitées par l'inondation.*

### **Conclusion**

En conclusion, l'organisation de la culture de *muskwari* dans la vallée de la Bénoué apparaît comme un système complexe, adaptatif et intrinsèquement lié à la dynamique hydrologique. L'analyse démontre que la production est strictement régie par l'altitude : les zones les plus basses ( $\leq 182,6$  m) offrent une rétention d'eau optimale pour les variétés tolérantes, tandis que les zones plus hautes servent de marges de transition ou de zones pour les cultures pluviales. Cette maîtrise paysanne, qui s'exprime par une organisation parcellaire fine et des pratiques d'intercroisement (notamment avec la pastèque), témoigne d'une utilisation rationnelle du territoire. Cette

## **Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**

Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region

**BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie Madeleine**

compréhension approfondie de la spatialisation des cultures est indispensable pour orienter les futures initiatives de développement agricole et de gestion durable des ressources naturelles dans la région

### **Références bibliographique**

**Abossolo, Samuel Aimé, Amougou, Joseph Armathé et Tchindjang Mesmin**, 2017. *Perturbations climatiques et pratiques agricoles dans les zones agroécologiques du Cameroun*, éditions connaissances et savoirs 175 boulevard Anatole France 952000-Saint-Denis.

**Bertrand, Mathieu**, 2006. *Une démarche agronomique pour accompagner le changement technique. Cas de l'emploi du traitement herbicide dans les systèmes de culture à sorgho repiqué au Nord-Cameroun*. Agronomie. Thèse, INAPG (AgroParisTech), 375 pg.

**Crawford Stanley Holling** (2012). Fondements de la résilience écologique. ISBN, 496 pages.

**FOTSING Eric, MAINAM Felix**, 2003. « Dynamique du sorgho de contre saison et potentialités des sols en zone de savane de l'Extrême-Nord du Cameroun ». Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad -Cirad, Montpellier, France, 7 pg.

**Jordi Comas & Helena Gómez MacPherson**, (2001, *La culture du sorgho de décrue en Afrique de l'Ouest et du Centre : Situation actuelle et définition d'un Plan d'Action Régional*. 247 pg.

**OUATTARA Baladgui** (2018). Étude du mode d'association culturales sur les performances agronomiques de deux variétés de sorgho et de niébé. 93 pg.

**RAIMOND Christine**, 2005. « La diffusion du sorgho repiqué dans le bassin du Lac Tchad » in *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, Ed.35 pg.

**Rapport MEADEN**, 1989, Etude diagnostique sur les digues du secteur de Garoua. 17 pg.

**Organisation spatiale de la culture de sorgho dans la vallée  
supérieure de la Bénoué, Région du Nord-Cameroun**  
Spatial Organisation of Sorghum Cultivation in the Upper Benue Valley,  
North Cameroon Region  
BAKARI Nestor, AOUDOU DOUA Sylvain, MBANMEYH Marie  
Madeleine